HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES.

TOME V.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.

HISTOIRE NATURELLE
DES INSECTES,

COMPOSÉE

D'APRÈS RÉAUMUR, GEOFFROY, DEGÉER, ROESEL, LINNÉ, FABRICIUS,
Et les meilleurs Ouvrages qui ont paru sur cette partie;

RÉDIGÉE SUIVANT LA MÉTHODE D'OLIVIER,
ET ORNÉE DE FIGURES DESSINÉES D'APRÈS NATURE.

PAR F. M. G. T. DE TIGNY,
Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris.

TROISIÈME ÉDITION,
Revue, augmentée et mise au niveau des connaissances actuelles,

PAR. M. F. E. GUÉRIN,
Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris
et de plusieurs autres Sociétés savantes.

TOME CINQUIÈME.

PARIS,
RORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,
AU COIN DE CELLE DU BATTOIR.
1828.

HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES.

CLV^e GENRE.

CALLIDIE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, à peu près de la longueur du corps, posées dans une échancrure au-devant des yeux. — Quatre antennules égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier petit, et le dernier presque en masse; les postérieures composées de trois articles, dont le dernier assez gros. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Corselet globuleux, ou rond, et légèrement aplati.

Les callidies ont, comme les capricornes, le corps allongé, les yeux échancrés, entourant la base des antennes, et le dernier article des tarses bilobé ; mais ils en diffèrent par les antennes, qui sont moins longues , presque d'égale grosseur dans toute

leur étendue, et par la forme du corselet, qui est arrondi, globuleux, sans épines ni tubercules : ce caractère les distingue aussi suffisamment des lamies, des saperdes, dont le corselet est cylindrique, et des stencores, qui ont le corselet épineux ou tuberculé.

Ces insectes appartiennent aux capricornes et aux leptures de Linné; ils composent la seconde et la troisième famille des *leptures* de M. Geoffroy, et la quatrième famille des *capricornes* de Degéer; mais M. Fabricius a établi ce genre d'après les différences qu'il a trouvées entre les parties de la bouche de ces insectes et les mêmes parties de ceux avec lesquels ils étaient placés.

Les antennes des callidies sont presque d'égale grosseur dans toute leur étendue, composées de onze articles, dont le premier est un peu plus gros, le second petit, arrondi, les suivans presque égaux, presque cylindriques; celles des mâles sont à peu près de la longueur du corps, celles des femelles beaucoup plus courtes; elles sont

insérées dans une échancrure qui se trouve à la partie antérieure de l'œil.

La tête est arrondie, inclinée, moins large que le corselet; la bouche est composée d'une lèvre supérieure arrondie et ciliée; de deux mandibules courtes, cornées, peu dentées; de deux mâchoires petites, cornées, bifides, la division extérieure grande et frangée; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules presque égales.

Le corselet est globuleux, aplati supérieurement dans quelques espèces, arrondi sur les côtés; l'écusson est arrondi postérieurement.

Les élytres sont un peu convexes dans les espèces dont le corselet est arrondi, et aplaties dans les autres; elles sont de la longueur de l'abdomen, et recouvrent deux ailes membraneuses.

Les pates sont assez longues, les cuisses grosses et renflées, les jambes minces, longues, presque cylindriques, terminées par deux petites épines; les tarses composés de quatre articles, les trois premiers des pates antérieures et intermédiaires sont presque

d'égale longueur, larges, le troisième est bifide, et reçoit le quatrième; le premier article des pates postérieures est très long, cylindrique, les suivans ne diffèrent pas de ceux des autres pates; tous ces tarses sont garnis en dessous de poils fins et serrés.

On trouve ces insectes au printemps et pendant une partie de l'été, dans les forêts, sur le tronc pourri des arbres, et dans les chantiers; quelques espèces sont si abondantes, telles que le callidie testacé et le callidie sanguin, qu'ils font un tort considérable aux arbres, surtout le dernier, qu'on rencontre quelquefois par centaines: ces insectes, ainsi que tous ceux de cette nombreuse famille, font entendre un petit bruit en frottant la partie postérieure de leur corselet sur l'écusson; dans l'accouplement le mâle est placé sur le dos de la femelle; après l'accouplement celle-ci dépose ses œufs dans le bois, qu'elle perce à l'aide d'une tarière dont elle est pourvue.

La larve ressemble à celle des capricornes, ses pates sont extrêmement petites, et ses mâchoires très fortes; elles lui servent

à tracer des sillons dans le bois, et à le ronger; elle reste deux ans sous cette forme, pendant ce temps elle change plusieurs fois de peau; elle passe ensuite à l'état de nymphe, sur laquelle on distingue toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait, quoiqu'en raccourci : on peut élever ces larves dans la farine, elles parviennent facilement à se métamorphoser en nymphes, mais on obtient rarement l'insecte sous son dernier état.

Ce genre est composé de plus de cent espèces, dont on trouve une grande partie en Europe. Nous donnerons la description de quelques espèces.

Le Callidie porte-faix, *Callidium bajulus*.

Il varie beaucoup par la grandeur; les mâles sont presque une fois plus petits que les femelles; ils ont huit lignes de long; les antennes sont noires, de la longueur de la moitié du corps dans les femelles; celles du mâle sont un peu plus longues; le corps est noir, un

peu aplati; la tête et le corselet sont couverts de poils cendrés; celui-ci est aplati, arrondi, avec deux petits tubercules noirs peu élevés sur le milieu; les élytres sont chagrinées, légèrement couvertes de poils courts, cendrés; le dessous du corps et les pates sont couverts de poils cendrés.

On le trouve en Europe, dans les bois, sur le tronc des arbres, dans les chantiers, souvent dans les maisons : il est rare aux environs de Paris, et commun dans les départemens méridionaux. Selon Degéer, il habite aussi l'Amérique septentrionale.

Le Callidie rustique, *Callidium rusticum.*

Il a huit à neuf lignes de longueur, il est entièrement brun; les antennes sont courtes; le corselet est aplati, avec quelques légers enfoncemens sur le milieu; les élytres sont finement pointillées; elles ont deux lignes longitudinales élevées, peu saillantes; les pates sont de la couleur du corps, les cuisses renflées.

Il habite l'Europe : on le trouve rarement aux environs de Paris.

Le Callidie sanguin, *Callidium sanguineum*.

Il a quatre à cinq lignes de longueur ; les antennes sont noires, moins longues que le corps; la tête est noire ; le corselet est aplati, tuberculé, couvert d'un duvet court, d'un rouge sanguin ; les élytres sont aplaties, d'un beau rouge sanguin ; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve en Europe, dans les bois : il est très commun au printemps dans les chantiers aux environs de Paris : on le trouve souvent dans les maisons.

Le Callidie testacé, *Callidium testaceum*.

Callidium variabile. Linn.

Il est un peu plus grand que le précédent, auquel il ressemble par la forme ; il est de couleur testacée, un peu plus foncée en

dessous qu'en dessus, avec un peu de noir seulement à la poitrine; les antennes sont de la longueur du corps ; le corselet est aplati, tuberculé ; les cuisses sont grosses et renflées.

On le trouve en Europe : il est très commun dans les chantiers, aux environs de Paris, pendant une partie de l'été.

Le Callidie bleuâtre, *Callidium fennicum.*

Callidium variabile.

Il est de la grandeur du callidie testacé ; les antennes sont noirâtres, de la longueur du corps; la tête est noire; le corselet rougeâtre, aplati, avec quelques tubercules peu élevés sur le milieu ; les élytres sont d'un bleu noirâtre, finement pointillées ; le dessous du corps est noirâtre, avec l'extrémité de l'abdomen fauve; les pates sont testacées, et la partie renflée des cuisses est noire.

On le trouve en Europe : il est très commun dans les chantiers de Paris pendant une partie de l'été.

Le Callidie rufipède, *Callidium rufipes*.

Il a trois lignes et demie de longueur ; les antennes sont plus courtes que le corps, ferrugineuses à leur base, noirâtres à l'extrémité ; la tête et le corselet sont d'un bleu violet luisant, un peu velus ; les élytres sont finement pointillées, d'un bleu violet luisant ; le dessous du corps est bronzé, luisant ; les pates sont testacées, et la partie renflée des cuisses est bleuâtre.

On le trouve aux environs de Paris, en Allemagne, dans les bois et les chantiers.

Le Callidie cordonné, *Callidium liciatum*.

Il a sept lignes de longueur ; les antennes sont noires, courtes, filiformes ; la tête est noire, couverte à sa partie supérieure de poils jaunes qui forment deux lignes ; le corselet est globuleux, noir, couvert dans quelques parties de poils jaunes qui forment des lignes longitudinales et des taches ; les élytres sont noires, avec quelques poils

courts, cendrés, jaunâtres, qui forment des bandes transversales ondées, peu marquées; le dessous du corps et les pates sont noirs; les cuisses sont un peu renflées.

Le Callidie Bélier, *Callidium Arietis.*

Il a environ six à sept lignes de longueur; son corps est noir, avec l'extrémité des élytres et trois bandes, dont la seconde arquée vers la partie antérieure, jaunes; l'abdomen est annelé de jaune et de noir; les antennes sont courtes, ferrugineuses, ainsi que les pates.

Le Callidie arqué, *Callidium arcuatum.*

Il a huit lignes de longueur; les antennes sont fauves, de la longueur du corps; la tête est noire, avec une ligne transversale jaune à sa partie postérieure, et une tache de même couleur sur le front; le corselet est globuleux, noir, avec deux bandes transversales jaunes; les élytres sont noires, avec quelques points jaunes à la base, trois

bandes arquées, et l'extrémité jaune; le dessous du corps est noir, avec quelques taches jaunes à la poitrine, et le bord des anneaux jaune; les pates sont fauves; les cuisses des quatre antérieures sont noires et renflées.

On le trouve en Europe : il est très commun dans les chantiers, aux environs de Paris.

Le Callidie du verbascum, *Callidium verbasci.*

Il a cinq lignes de longueur; les antennes sont noires, plus courtes que le corps; la tête est verdâtre, avec les yeux noirs; le corselet est globuleux, verdâtre, avec trois taches noires, dont une assez grande sur le milieu, et une petite de chaque côté; les élytres sont verdâtres, avec chacune trois taches noires; le dessous du corps et les pates sont verdâtres.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

Le Callidie clavipède, *Callidium clavipes*.

Il est un peu plus grand que le callidie testacé, entièrement noir, point luisant; les antennes sont plus longues que le corps; il est un peu aplati; le corselet et les élytres sont chagrinés; les cuisses sont minces à leur base, renflées à l'extrémité.

On le trouve en Europe : il est rare aux environs de Paris.

Le Callidie floral, *Callidium florale*.

Il a près de six lignes de longueur; les antennes sont ferrugineuses, plus courtes que le corps; la tête est noire, avec quelques taches jaunes; le corselet est globuleux, noir, avec deux bandes transversales jaunes; les élytres sont noires; elles ont quelques taches ferrugineuses à la base, et quatre bandes transversales jaunes un peu arquées, qui ne touchent point au bord extérieur; le dessous du corps est noir, avec quelques taches jaunes sur la poitrine, et le

bord des anneaux jaune ; les pates sont ferrugineuses, avec une tache noire sur les cuisses.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, et en Italie.

Le Callidie de l'aune, *Callidium alni*.

Il a au plus trois lignes de longueur ; les antennes sont ferrugineuses, de la longueur du corps ; la tête et le corselet sont noirs ; les élytres noires, avec la base ferrugineuse ; elles ont deux lignes transversales, ondées, blanches ; le dessous du corps est noir; les pates sont ferrugineuses, avec les cuisses noires et renflées.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est commun dans les chantiers de Paris, au printemps.

Le Callidie marseillais, *Callidium massiliense*.

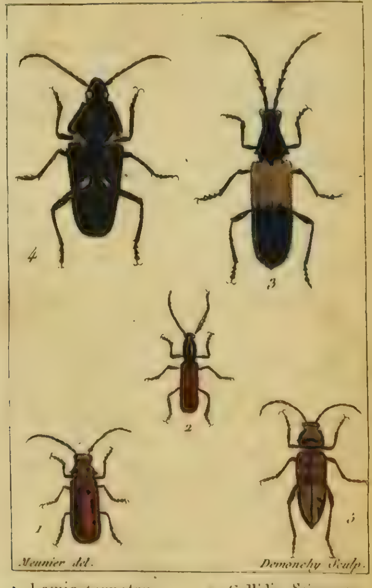
Il a cinq lignes de longueur ; les antennes sont noires, plus courtes que le corps; la tête est noire ; le corselet globuleux, noir,

pointillé ; les élytres sont noires, avec trois bandes blanches ; la première, qui part de l'écusson, est arquée et interrompue, la seconde est sur le milieu, la troisième près de l'extrémité ; le dessous du corps est noir, avec un peu de blanc à la poitrine, et le bord des anneaux blanc ; les pates sont noires, les cuisses renflées.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, aux environs de Paris, en Portugal, sur les fleurs en ombelle.

Le Callidie stigmate, *Callidium stigma*.

Le mâle a dix lignes de longueur, et la femelle un pouce ; les antennes du mâle sont de la longueur du corps, celles de la femelle sont de moitié plus courtes, noires ; tout le corps est noir ; le corselet est de la largeur des élytres, un peu aplati, chagriné, échancré près des angles postérieurs ; les élytres sont larges à la base, rétrécies à l'extrémité, finement pointillées, noires, luisantes ; elles ont chacune une ligne fauve près de la suture, qui, en se joignant, forment



1. Lamie tornator
2. Saperde bicolore.
3 Stencore azuré
4. Callidie Stigmate.
5. Callidie usé.

un V renversé ; l'écusson est très grand, triangulaire ; les cuisses sont peu renflées, les tarses bruns.

On le trouve à Cayenne, à Surinam.

Le Callidie usé, *Callidium detritum*.

Il est presque aussi grand que le callidie arqué, auquel il ressemble beaucoup par la forme ; les antennes sont ferrugineuses, plus courtes que le corps ; la tête est noire, avec quelques taches jaunes sur le front et une ligne de même couleur à sa partie postérieure ; le corselet est globuleux, noir, avec deux lignes transversales jaunes ; les élytres sont d'un brun noirâtre, ferrugineuses à la base, avec trois bandes et l'extrémité jaunes ; le dessous du corps est noir, avec quelques taches jaunes à la poitrine, et le bord des anneaux jaune ; les pates sont fauves, les cuisses sont renflées.

On le trouve dans presque toute l'Europe, rarement aux environs de Paris, dans les chantiers.

CLVIe GENRE.

LEPTURE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, à peine de la longueur du corps, posées devant les yeux; second article très petit. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles presque égaux; les postérieures de trois. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes. — Corselet un peu plus étroit antérieurement.

Ce genre a été établi par Linné. M. Fabricius a conservé le nom de lepture à une partie de ces insectes, et il a formé ses genres *callidium* et *donacia* de ceux qu'il en a séparés.

Les leptures de M. Fabricius ne sont point les leptures de M. Geoffroy; les insectes que ce naturaliste a décrits sous ce nom, sont des saperdes et des callidies de M. Fabricius. Cet auteur a placé dans son genre lepture une partie des stencores de M. Geoffroy; de quelques espèces il a formé son genre donacia, et il a laissé les autres avec les stencores.

On distingue les leptures des insectes des genres précédens, par les antennes, qui sont insérées à la partie antérieure de la tête, à quelque distance et au-dessous des yeux; par leur tête amincie postérieurement, et formant une espèce de col; par le corselet un peu rétréci à sa partie antérieure, et par l'abdomen légèrement arqué, un peu plus étroit à l'extrémité qu'à son origine.

Les antennes sont composées de onze articles, dont le premier est le plus gros, le second très petit, arrondi; les suivans sont plus minces à leur base qu'à leur extrémité, presque d'égale longueur; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, à quelque distance des yeux.

La tête est un peu inclinée, plus étroite que le corselet; les yeux sont ovales, saillans, placés de chaque côté de la partie supérieure de la tête; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, arrondie ou échancrée, ciliée; de deux mandibules cornées, aiguës, entières; de deux mâchoires avancées, cornées à leur base, bifides; division intérieure courte, aiguë; division extérieure

longue, arrondie, ciliée; d'une lèvre inférieure arrondie, ciliée.

Le corselet est arrondi, aminci à sa partie antérieure ; l'écusson est triangulaire.

Les élytres vont en rétrécissant depuis leur origine jusqu'à leur extrémité, qui quelquefois est arrondie, et le plus souvent tronquée; elles sont un peu convexes antérieurement.

Les pates sont longues ; les cuisses un peu renflées à leur extrémité ; les jambes minces, cylindriques, terminées par deux petites épines ; les tarses composés de quatre articles ; les trois premiers des quatre pates antérieures sont presque d'égale longueur ; le premier des postérieures est très long, cylindrique ; le troisième de toutes les pates est bilobé, et le dernier est assez long, arqué, terminé par deux crochets.

Les leptures volent avec légèreté et courent fort vite ; on les trouve communément, au printemps, sur les fleurs et les feuilles de différentes plantes, principalement sur la ronce et sur les haies ; elles font entendre un bruit semblable à celui que produi-

sent les capricornes, callidies, etc., en frottant le bord postérieur de leur corselet sur la partie antérieure de l'écusson.

Leurs larves sont peu connues ; mais on sait qu'elles vivent dans le bois, se nourrissent de sa substance et de celle de la racine de quelques végétaux.

Ces insectes forment un genre composé de plus de cinquante espèces, dont on trouve la plus grande partie en Europe.

La Lepture hastée, *Leptura hastata*.

Elle varie pour la grandeur depuis sept jusqu'à neuf lignes; tout le corps est noir; les antennes sont noires, un peu plus courtes que le corps; les élytres rouges, avec l'extrémité et une tache triangulaire noires sur le milieu de la suture, qui se prolonge jusqu'à la tache de l'extrémité; le dessous de l'abdomen est noir, couvert de poils argentés; l'anus rouge; les pates sont noires.

On la trouve dans le midi de la France : elle est rare aux environs de Paris.

La Lepture mélanure, *Leptura melanura.*

Elle est de moitié plus petite que la précédente ; le corps est noir ; les antennes sont noires, plus courtes que le corps ; les élytres sont rouges ou testacées, avec la suture et l'extrémité noires ; l'abdomen est noir.

On la trouve aux environs de Paris.

La Lepture porte-croix, *Leptura cruciata.*

Elle est de la grandeur de la précédente ; les antennes sont noires, plus courtes que le corps ; la tête et le corselet sont noirs ; les élytres rouges, avec la suture, une bande transversale courte sur le milieu et l'extrémité noires ; les premiers anneaux de l'abdomen sont noirs, les suivans rouges, et le dernier noir ; les pates sont noires.

On la trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

La Lepture rouge, *Leptura rubra*.

Elle a neuf à dix lignes de longueur; les antennes sont noires; la tête est noire, avec deux petites taches rouges sur le vertex; le corselet est d'un rouge sanguin, pointillé; les élytres sont de la même couleur, pointillées; le dessous du corps et les pates sont noirs; les jambes et les tarses fauves.

On la trouve au nord de l'Europe.

La Lepture verdoyante, *Leptura virens*.

Elle a sept à huit lignes de longueur; elle est d'un vert jaunâtre, entièrement couverte d'un duvet soyeux; le premier anneau des antennes est d'un vert soyeux, les autres ont la base jaunâtre et l'extrémité noire; les yeux sont noirs.

On la trouve au nord de l'Europe et dans les Alpes.

La Lepture éperonnée, *Leptura calcarata*.

Elle a sept lignes de longueur; les anten-

nes sont aussi longues que le corps, noires, avec la base des anneaux fauve; la tête est noire; le corselet noir, avec un petit tubercule de chaque côté, et couvert d'un duvet jaunâtre; les élytres sont testacées, avec quatre bandes noires, la première formée par cinq petits points rapprochés; le dessous du corps est noir; les quatre pates antérieures sont testacées, les postérieures noires, avec la base des cuisses testacée.

On la trouve aux environs de Paris, sur les fleurs, principalement sur les ronces.

La Lepture quadrifasciée, *Leptura quadrifasciata*.

Elle a huit lignes de longueur; les antennes sont noires; la tête est noire, bordée postérieurement d'un duvet jaune soyeux, brillant; le corselet est noir, bordé postérieurement d'un duvet semblable; les élytres sont testacées, avec quatre bandes noires, dont la dernière à l'extrémité; le dessous du corps est noir, avec le bord des anneaux de l'abdomen garni d'un duvet soyeux, jau-

nâtre, brillant; les pates sont testacées, avec la base des cuisses noirâtre. L'un des deux sexes a les antennes testacées.

On la trouve en Europe, sur les fleurs.

La Lepture atténuée, *Leptura attenuata*.

Elle a sept lignes de longueur ; le corps est très étroit à sa partie postérieure; les antennes, la tête et le corselet sont noirs; celui-ci a ses deux angles postérieurs très saillans; les élytres sont fauves, avec quatre bandes noires; le dessous du corps est entièrement noir; l'abdomen est fauve quelquefois, avec l'extrémité noire, ainsi que le dit M. Fabricius; les pates sont fauves, avec les tarses et l'extrémité des cuisses postérieures noirs.

On la trouve dans toute l'Europe : elle est commune aux environs de Paris.

La Lepture zèbre, *Leptura zebra*.

Elle a six lignes de longueur ; les antennes sont noires, un peu en scie depuis le milieu jusqu'à l'extrémité; la tête est noire, cou-

verte d'un duvet soyeux, doré; le corselet est noir, pointillé, bordé antérieurement et postérieurement d'un duvet doré; les élytres sont rétrécies à l'extrémité, noires, avec une tache à la base et trois bandes jaunes; le dessous du corps est noir, avec le bord des anneaux légèrement couvert d'un duvet soyeux, blanchâtre; les pates sont fauves, avec la base des cuisses, l'extrémité des jambes et les tarses noirs.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale.

La Lepture noire, *Leptura nigra.*

Elle a trois à quatre lignes de longueur; elle est noire, luisante; les angles postérieurs du corselet sont très aigus; les élytres sont finement pointillées; le dessous du corps est noir, légèrement couvert d'un duvet cendré; l'abdomen est rouge, avec l'extrémité noire.

On la trouve aux environs de Paris, et dans presque toute l'Europe.

La Lepture quadrimaculée, *Leptura quadrimaculata.*

Elle a neuf lignes de longueur; les antennes sont noires, aussi longues que le corps; la tête et le corselet sont noirs, couverts d'un duvet jaunâtre; le corselet a une ligne enfoncée sur le milieu; l'écusson est noir; les élytres sont ponctuées, d'un jaune testacé, avec deux taches noires sur chaque; le dessous du corps est couvert d'un duvet jaunâtre; les pates sont noires.

On la trouve dans les départemens méridionaux de la France, dans les Alpes.

La Lepture interrogation, *Leptura interrogationis.*

Elle a six lignes de longueur; les antennes sont noires, plus courtes que le corps; la tête et le corselet sont noirs, légèrement couverts d'un duvet jaunâtre; les élytres sont testacées, avec une ligne noire, arquée, près de la suture, une tache à la base, près du bord extérieur, une le long du même

bord vers le milieu, et l'autre à l'extrémité; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve en Suède, au nord de l'Europe, et dans les Alpes.

La Lepture collier, *Leptura collaris*.

Elle a quatre lignes de longueur; elle est un peu moins allongée et plus large que les précédentes; les antennes sont noires, aussi longues que le corps; la tête est petite, arrondie, noire; le corselet est globuleux, rouge, luisant; les élytres sont d'un violet noirâtre, fortement pointillées; la poitrine est noire; le dessous de l'abdomen rouge.

On la trouve en France, sur les fleurs.

La Lepture vierge, *Leptura virginea*.

Elle est un peu plus grande que la précédente et de même forme; les antennes sont noires, moins longues que le corps; la tête et le corselet sont noirs; les élytres chagrinées, d'un bleu violet foncé; la poitrine est noire; l'abdomen rouge; les pates sont noires.

On la trouve dans les Alpes.

La Lepture villageoise, *Leptura villica.*

Elle a cinq lignes de longueur; tout son corps est ferrugineux, avec les antennes, les élytres et la poitrine noires. La femelle, suivant M. Latreille, a les élytres fauves.

On la trouve aux environs de Paris.

La Lepture sex-guttée, *Leptura sex-guttata.*

Elle est entièrement noire, avec trois taches fauves sur chaque élytre.

On la trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

La Lepture lisse, *Leptura lævis.*

Elle est noire, pubescente, avec les élytres livides, un peu noires à la suture et à l'extrémité.

On la trouve aux environs de Paris.

La Lepture livide, *Leptura livida.*

Elle est entièrement noire, à élytres tes-

tacées sans taches, et arrondies à leur extrémité.

Elle est commune aux environs de Paris.

La Lepture brûlée, *Leptura præusta.*

Elle a quatre lignes de longueur; tout le corps est noir, couvert d'un duvet doré; les antennes sont noires, fauves à leur base; les élytres sont un peu aplaties, pâles, avec l'extrémité noire; les pates sont fauves, avec les tarses noirs.

On la trouve aux environs de Paris et en Saxe.

CLVII^{e} GENRE.

DONACIE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps, posées devant les yeux; premier article assez gros, le second à peine plus court que les autres. — Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles égaux, et les postérieures de trois. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Yeux ronds et saillans.

Ces insectes, dont M. Fabricius a fait un genre auquel il a donné le nom de *donacia*, qui signifie roseau, ont été placés par Linné et Degéer avec les leptures, et par M. Geoffroy avec les stencores.

Les antennes sont filiformes, moins longues que le corps, composées de onze articles, dont le premier est assez gros, le second à peine plus court que les autres, les suivans presque égaux ; elles sont rapprochées à leur base et insérées à la partie antérieure de la tête, à quelque distance des yeux.

La tête est moins large que le corselet, un peu inclinée; les yeux sont petits, arrondis et saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure cornée, arrondie et ciliée; de deux mandibules courtes, cornées, arquées, légèrement fendues à l'extrémité; de deux mâchoires courtes, divisées en deux parties inégales, l'extérieure plus grande, arrondie, l'intérieure pointue; d'une lèvre inférieure arrondie, et de quatre antennules.

Le corselet est cylindrique, plus étroit que les élytres; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses renflées, dentées dans quelques espèces; les jambes cylindriques; les tarses composés de quatre articles, dont les deux premiers sont d'égale longueur, larges, triangulaires; le troisième bilobé; le dernier assez long, arqué, un peu renflé à l'extrémité, et terminé par deux crochets.

Les donacies, qui sont d'assez petits in-

sectes, sont ornées de couleurs brillantes : on les trouve sur les plantes aquatiques, telles que le roseau, l'iris. Selon Linné, la nymphe de la donacie crassipède, *leptura aquatica* de cet auteur, se trouve sous la forme d'une coque brune sur la racine de la phellandrie.

Ces insectes forment un genre composé d'une vingtaine d'espèces, dont peu sont étrangères à l'Europe.

La Donacie crassipède, *Donacia crassipes.*

Cette espèce, la plus grande de ce genre, a cinq lignes de longueur; les antennes sont bronzées à la base, noirâtres à l'extrémité, moins longues que le corps; tout le corps est d'un vert doré très brillant, lorsque l'insecte est vivant; la tête a un sillon longitudinal; les yeux sont noirs; le corselet est pointillé; il a une ligne enfoncée sur le milieu, et un petit tubercule de chaque côté; les élytres ont des points enfoncés qui forment des stries régulières et quelques lé-

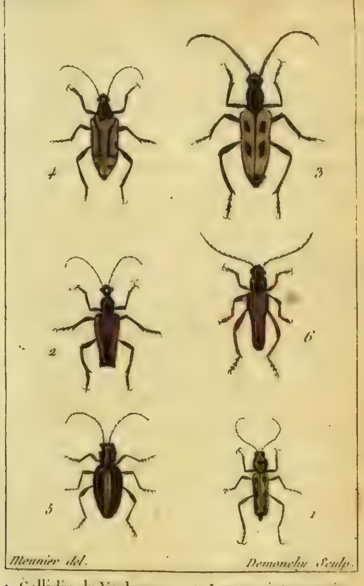
gères impressions; le dessous du corps est couvert d'un duvet soyeux; les pates sont de la couleur du corps; les cuisses postérieures sont renflées.

On la trouve dans toute l'Europe, sur les plantes aquatiques.

La Donacie rayée, *Donacia vittata.*

Elle est moins grande que la précédente; les antennes sont noirâtres; tout le dessus du corps est d'un vert doré; les élytres ont sur le milieu une ligne longitudinale d'un rouge cuivreux très brillant, et des points enfoncés qui forment des stries irrégulières; le dessous du corps est bronzé, luisant, légèrement couvert d'un duvet argenté; les pates sont bronzées; les cuisses postérieures sont renflées, et quelquefois munies d'une dent.

On la trouve en Europe, sur les plantes aquatiques.



1. Callidie du Verbascum. 4. Lepture interrogation.
2. Lepture hastée. 5. Donalie rayée.
3. Lepture quadrimaculée. 6. Necydale fauve.

La Donacie du nénuphar, *Donacia nymphеæ*.

Elle est de la grandeur de la donacie rayée; tout le dessus du corps est d'un rouge cuivreux très brillant; les antennes sont bronzées à la base, noirâtres à l'extrémité; le corselet a un sillon longitudinal et un petit tubercule de chaque côté, près du bord antérieur; les élytres sont couvertes de points enfoncés qui forment des stries; le dessous du corps et les pates sont couverts d'un duvet argenté; les cuisses postérieures sont renflées, munies d'une épine.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les feuilles du nénuphar.

La Donacie noire, *Donacia nigra*.

Elle est de la grandeur de la précédente; les antennes sont fauves, à peine de la longueur de la moitié du corps; la tête, le corselet et les élytres sont noirs; celles-ci ont des stries formées par des points enfoncés, et elles sont légèrement déprimées; le des-

sous de l'abdomen et les pates sont fauves; les cuisses postérieures de l'un des deux sexes sont dentées.

On la trouve aux environs de Paris et en Allemagne, sur les plantes aquatiques.

CLVIII[e] GENRE.

NECYDALE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps, posées dans une échancrure au-devant des yeux; premier article renflé à son extrémité, le second très petit. — Quatre antennules presque égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier petit, et le dernier allongé; les postérieures composées de trois articles, dont le dernier un peu plus long et un peu plus gros que les autres. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes. — Élytres rétrécies à leur pointe.

Ce genre a été établi par Linné. M. Fabricius en a séparé quelques espèces, qu'il a d'abord placées avec les leptures, et ensuite en a formé son genre *molorchus*. Cet auteur a conservé dans son genre nécydale quelques espèces décrites sous ce nom par

Linné, qui sont des cantharides de M. Geoffroy, et des œdemères de M. Olivier. Il y a réuni des cantharides de Linné, parmi lesquelles se trouve une cicindèle de M. Geoffroy.

Le genre nécydale de M. Olivier est composé d'une partie des nécydales de Linné, molorchus de M. Fabricius, de la lepture à étuis étranglés de M. Geoffroy, et de quelques nouvelles espèces; mais la seule espèce de nécydale décrite par M. Geoffroy, a été placée avec les téléphores par M. Olivier.

Quoique le genre molorchus n'ait point été adopté par M. Olivier, qui reproche, peut-être avec raison, à M. Fabricius d'avoir changé sans nécessité les noms de Linné, nous avons cru devoir le conserver, parce qu'il paraît être assez généralement suivi par les entomologistes.

Les nécydales ont des rapports avec plusieurs insectes qui forment la nombreuse famille des capricornes, par leurs antennes longues, filiformes, posées dans une échancrure qui se trouve au-devant des yeux, et par quelques parties de la bouche.

Les antennes sont composées de onze articles, dont le premier est renflé, le second très petit; les autres sont presque égaux entre eux, amincis à leur base.

La tête est presque aussi large que le corselet, un peu inclinée; les yeux sont ovales, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure courte, entière; de deux mandibules cornées, presque triangulaires, sans dentelures; de deux mâchoires coriacées, terminées par deux lobes membraneux; d'une lèvre inférieure profondément échancrée, et de quatre antennules.

Le corselet est arrondi, presque cylindrique, un peu plus étroit que les élytres; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont un peu plus courtes que l'abdomen, rétrécies, et un peu divergentes à leur extrémité; elles recouvrent deux ailes membraneuses.

La poitrine est beaucoup plus large que l'abdomen, qui est allongé, cylindrique.

Les pates antérieures et les intermédiaires sont de moyenne longueur; les postérieures beaucoup plus longues; les cuisses sont très

minces à la base, renflées, presque en masse à l'extrémité; les jambes sont cylindriques; les tarses composés de quatre articles, dont le troisième est bifide, et le dernier assez long, surtout aux pates postérieures : il est renflé à l'extrémité, et terminé par deux crochets.

On trouve ces insectes en été, sur les fleurs; mais leur larve est inconnue : ils forment un genre composé de cinq ou six espèces, dont quelques unes se trouvent en Europe.

La Nécydale fauve, *Necydalis rufa.*

Elle a environ cinq lignes de longueur; les antennes sont noirâtres, avec le premier article et la base des autres fauves, moins longues que le corps; la tête est noire, légèrement couverte d'un duvet jaunâtre; le corselet est noir, un peu velu, arrondi, avec un tubercule luisant de chaque côté de sa partie supérieure, et une tache jaune de chaque côté des angles postérieurs; l'écusson est jaune; les élytres sont rougeâtres, très étroites à leur extrémité, un

peu plus courtes que l'abdomen, finement pointillées, avec la base, le bord extérieur et l'extrémité noirs; le dessous du corps est noir, avec les côtés de la poitrine et les bords latéraux de l'abdomen couverts d'un duvet soyeux jaune; les pates sont fauves, avec la masse des cuisses des quatre pates antérieures noire.

On la trouve aux environs de Paris, et dans presque toute l'Europe, sur les fleurs.

La Nécydale sanguinicolle, *Necydalis sanguinicollis*.

Elle est à peu près de la grandeur de la précédente; les antennes sont noires; la tête est noire; le corselet d'un rouge sanguin, inégal; les élytres sont étroites à leur extrémité, noirâtres; le dessous du corps et les pates sont noirs; la base des cuisses postérieures et les jambes noirâtres.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale.

CLIX^e GENRE.

MOLORQUE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, plus courtes que le corps; premier article assez gros, le second très petit. — Quatre antennules presque égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros, tronqué; les postérieures de trois. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes. — Elytres très courtes, couvrant à peine la base de l'abdomen.

Les insectes de ce genre, établi par M. Fabricius, sont des nécydales de Linné, de Degéer, et de M. Olivier.

Les antennes sont composées de onze articles, dont le premier est assez gros, le second très petit, les autres presque égaux, coniques; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, dans une échancrure qui se trouve au-devant des yeux.

La tête est de la longueur du corselet, arrondie postérieurement, un peu inclinée; les yeux sont en forme de reins, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supé-

rieure, courte, entière; de deux mandibules cornées, presque triangulaires; de deux mâchoires membraneuses, bifides; d'une lèvre inférieure membraneuse, échancrée, et de quatre antennules.

Le corselet est arrondi, presque cylindrique, inégal, un peu plus étroit que les élytres; l'écusson est petit, arrondi postérieurement; les élytres sont très courtes, couvrant à peine la base de l'abdomen, arrondies à l'extrémité; les ailes sont membraneuses, presque de la longueur de l'abdomen, pliées longitudinalement.

L'abdomen est allongé; l'extrémité est un peu recourbée en dessous.

Les pates sont longues, les postérieures plus que les autres; les cuisses sont minces à leur base, presque en masse à l'extrémité; les tarses sont composés de quatre articles, dont le troisième est bifide, et le dernier terminé par deux crochets assez forts; le premier et le dernier des pates postérieures sont très longs.

Ces insectes ont le vol très rapide. On les trouve au printemps, sur les fleurs et sur

les saules; leur larve est inconnue. Ils forment un genre composé de quatre espèces, dont trois habitent l'Europe, et la quatrième la Nouvelle-Hollande.

Nota. M. Latreille, dans le *Règne animal* que nous suivons ici, a réuni ce genre à ses *nécydales*.

Le Molorque mineur, *Molorchus minor*.

Nécydale mineure. Oliv., Latr.

Il a à peu près trois lignes de long; son corps est noirâtre; avec le bout des anneaux de l'abdomen comme argenté; les élytres sont courtes, fauves, avec une petite ligne blanche, oblique, vers l'extrémité.

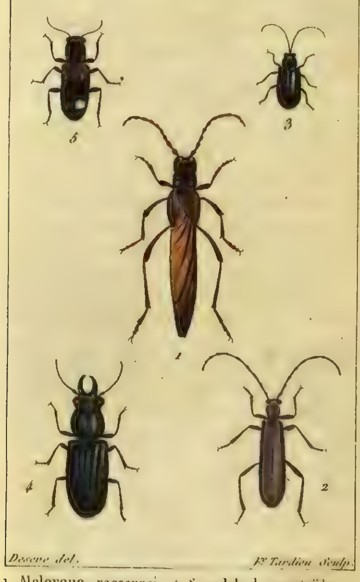
On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Molorque raccourci, *Molorchus abbreviata.*

Nécydale majeure. Oliv., Latr.

Il a environ un pouce de longueur, et ressemble à un ichneumon; il est noir, allongé; les antennes, les antennules et la lèvre supérieure sont d'un roux jaunâtre; la tête a un sillon longitudinal à sa partie supérieure; le corselet est luisant, inégal, avec une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu; les élytres sont fauves, très courtes, finement pointillées, rebordées tout autour, arrondies à l'extrémité; les ailes sont allongées sur l'abdomen, et pliées longitudinalement; l'abdomen est très long, un peu recourbé en dessous à l'extrémité, aminci à sa base; les pates sont fauves, les postérieures très longues, avec la partie renflée des cuisses noire.

On le trouve dans toute l'Europe, et quelquefois en assez grande quantité, sur les saules, aux environs de Paris.



1. Molorque raccourci. 4. Spondyle buprestoïde
2. Calope Serraticorne. 5. Clairon Mutillaire.
3. Lupere flavipède.



Le Molorque des ombellifères, *Molorchus umbellatorum.*

Nécydale des ombellifères. Oliv., Latr.

Il a trois lignes et demie de longueur; les antennes sont noirâtres; le corps est noir, un peu velu; le corselet arrondi; les élytres sont très courtes, jaunâtres à la base, avec le bord extérieur et l'extrémité bruns; les ailes ont une teinte noirâtre, et sont un peu plus longues que l'abdomen; les pates sont d'un brun noirâtre, avec la base des cuisses et les tarses moins foncés.

On le trouve aux environs de Paris, et dans toute l'Europe, sur les fleurs en ombelle.

CLX^e GENRE.

CALOPE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, souvent en scie, posées dans une échancrure au-devant des yeux; articles comprimés, le premier plus gros et en masse. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le second assez long, et le dernier renflé, en masse, tronqué à sa pointe; les postérieures composées de trois articles égaux, filiformes. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

M. Fabricius a séparé des capricornes la seule espèce qui compose ce genre. Linné et Degéer l'avaient placé avec ces insectes, auxquels il ressemble un peu par la forme du corps; mais il en diffère par les antennes, qui sont comprimées, en scie, et par les antennules.

Les antennes sont presque aussi longues que le corps, composées de onze articles, dont le premier est gros, conique, le second très petit; les autres grands, comprimés, triangulaires, allongés, en scie à leur

partie interne; elles sont insérées dans une échancrure qui se trouve au-devant des yeux.

La tête est courte, arrondie, rétrécie à sa partie postérieure; les yeux sont gros, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, entière; de deux mandibules cornées, courtes, arquées, pointues; de deux mâchoires divisées à leur extrémité; d'une lèvre inférieure, bifide; de quatre antennules, dont les antérieures sont très avancées, terminées en masse sécuriforme.

Le corselet est court, presque cylindrique, plus étroit que les élytres, un peu déprimé, rétréci postérieurement.

Les élytres sont un peu convexes, de la longueur de l'abdomen; le corps est allongé.

Les pates sont minces, très longues, peu épineuses; les cuisses légèrement renflées; les pates cylindriques, terminées par deux petites épines; les tarses sont composés de quatre articles, dont le premier est très long, le troisième bifide, et le dernier conique, terminé par deux ongles recourbés.

La larve de cet insecte n'est pas connue : on le trouve dans les bois, au nord de l'Europe.

Le Calope serraticorne, *Calopus serraticornis*.

Il a environ neuf lignes de longueur; le corps est allongé, presque cylindrique, d'un brun grisâtre, un peu luisant; les antennes sont aussi longues que le corps, comprimées, en scie; les yeux sont noirs; le corselet est plus étroit que les élytres, presque cylindrique, un peu raboteux, déprimé, sans épines sur les côtés; les élytres très allongées; le dessous du corps est de la même couleur que le dessus; les pates sont très longues et minces.

On le trouve au nord de l'Europe, en Suède, dans les bois.

CLXI[e] GENRE.

LUPÈRE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, de la longueur du corps; articles égaux, cylindriques, allongés. — Quatre antennules filiformes; les antérieures composées de quatre articles, dont les trois premiers courts et presque égaux, le dernier allongé et pointu; les postérieures composées de trois, dont le dernier pointu. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Les lupères ont été placés par Linné avec les chrysomèles, et par M. Fabricius avec les criocères. M. Geoffroy en a formé un genre, auquel il a donné le nom de *lupère*, qui signifie triste, à cause de la démarche lente de ces insectes. On les distingue des chrysomèles, par la longueur de leurs antennes, et des criocères, auxquels ils ressemblent beaucoup, par la forme de leur corselet, qui est aplati, rebordé, tandis que celui des criocères est cylindrique.

Les antennes sont composées de onze articles, dont le premier est assez gros, le

second très petit, les autres allongés, cylindriques, d'égale longueur; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, entre les yeux.

La tête est petite, inclinée; les yeux sont arrondis, assez gros et saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure échancrée; de deux mandibules courtes, dentelées, bidentées à leur extrémité; de deux mâchoires séparées en deux, à divisions presque égales en longueur, l'intérieure un peu plus large; d'une lèvre inférieure très petite, arrondie à l'extrémité, et de quatre antennules.

Le corselet est aplati, rebordé, plus étroit que les élytres; celles-ci sont longues, recouvrant les côtés de l'abdomen; les ailes sont membraneuses, et cachées par les élytres.

Les pates sont longues; les cuisses un peu renflées; les jambes cylindriques; les tarses composés de quatre articles, dont le premier est le plus long, le troisième bifide, et le dernier allongé, terminé par deux petits crochets.

La larve est courte, assez grosse, de forme ovale; elle a six pates; sa tête est écailleuse; son corps est mou, d'un blanc sale. On la trouve sur l'orme, dont elle mange les feuilles.

Nota. M. Latreille réunit ce genre à ses galéruques.

Le Lupère flavipède, *Luperus flavipes.*

Il a près de deux lignes de longueur; les antennes sont aussi longues que le corps, brunes, avec le premier anneau et la base des deux suivans fauves. Le mâle a le dessus et le dessous du corps d'un noir luisant; le corselet lisse, noir; celui de la femelle est rougeâtre, avec deux ou trois petites taches noires sur le milieu; les élytres sont flexibles, finement chagrinées; les pates sont fauves, avec la base des cuisses et l'extrémité des jambes noires.

Il est commun aux environs de Paris: on le trouve sur l'orme.

CLXII^e GENRE.

SPONDYLE.

Caractères génériques. Antennes presque moniliformes, à peine de la longueur du corselet, posées devant les yeux; premier article un peu plus long, le second un peu plus petit, les autres égaux entre eux. — Quatre antennules presque égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles presque égaux; les postérieures de trois, dont le dernier un peu plus gros. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Corselet arrondi.

Linné a d'abord placé le seul insecte qui composait ce genre avec les attelabes, et ensuite avec les buprestes. Degéer en a fait un capricorne; Frisch un scarabée, et M. Fabricius un genre sous le nom de *spondyle*, que M. Olivier a adopté. Suivant cet auteur, les Grecs donnaient le nom de spondyle à plusieurs objets différens, entre autres à un insecte qui répandait une mauvaise odeur, et qui ressemblait aux blattes. M. Olivier, dans l'*Encyclopédie méthodique*, a placé ce genre le premier de sa troisième division, ou des insectes qui ont quatre ar-

ticles à tous les tarses, et dans l'*Entomologie*, il suit les callidies, et précède les calopes. Comme les spondyles ressemblent plus aux clairons par leurs formes extérieures, qu'aux insectes de la famille des capricornes, avec lesquels ils ont des rapports par quelques parties de la bouche et par les yeux, nous avons cru pouvoir les placer à la suite de ces derniers, et avant les clairons.

Les antennes sont presque moniliformes, de la longueur du corselet, composées de onze articles, courts, aplatis, le dernier ovale; elles sont insérées près d'une échancrure qui se trouve à la partie interne des yeux, et assez distantes à leur base.

La tête est arrondie, un peu inclinée, plus étroite que le corselet; les yeux sont allongés, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure coriacée, très petite; de deux mandibules cornées, fortes, avancées, arquées, terminées en pointe mousse; de deux mâchoires très courtes, et divisées en deux; d'une lèvre inférieure très courte, resserrée au milieu, dilatée au bord supérieur, et de quatre antennules filiformes.

Le corselet est arrondi, de la largeur des

élytres, un peu rétréci postérieurement; l'écusson est petit, arrondi.

L'abdomen est allongé, entièrement recouvert par les élytres, qui sont dures, rebordées, arrondies à l'extrémité.

Les pates sont courtes; les cuisses un peu comprimées; les jambes coniques, plus grosses à l'extrémité, et terminées par deux pointes en forme d'épines assez fortes; les tarses sont composés de quatre articles; les deux premiers sont égaux, le troisième bilobé, le dernier est le plus long, presque en masse, terminé par deux crochets.

On ne connaît point les habitudes de ces insectes, mais leurs mandibules fortes font croire qu'ils vivent dans le bois: la larve est également inconnue.

Le Spondyle buprestoïde, *Spondylis buprestoides.*

Il a environ dix lignes de longueur; il est entièrement noir, peu luisant, cylindrique; la tête, le corselet et les élytres sont ponctués; on remarque sur celles-ci deux lignes longitudinales élevées, peu marquées, qui ne s'étendent pas jusqu'à leur extrémité.

On le trouve dans les forêts septentrionales de l'Europe.

Le Spondyle allongé, *Spondylis elongatus.*

Il est long de près de neuf lignes, noir, ponctué; le corselet est globuleux, et il n'a point de lignes élevées sur les élytres.

On le trouve en Autriche.

CLXIII^e GENRE.

CLAIRON.

Caractères génériques. Antennes presque moniliformes, plus grosses à leur extrémité; premier article long et en masse, le second court et globuleux. — Quatre antennules presque égales; les antérieures à peine plus courtes, composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros, comprimé et conique; les postérieures composées de trois articles, dont le dernier triangulaire, en forme de hache. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes. — Corselet arrondi, un peu aminci à sa partie postérieure.

Linné a placé ces insectes avec les attelabes, dont ils diffèrent par la bouche,

que ces derniers ont placée sur une espèce de trompe allongée. M. Geoffroy en a formé un genre, auquel il a donné le nom de clairon, du mot latin *clerus*, par lequel les anciens ont désigné une espèce d'insecte inconnue.

Les antennes sont un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles, dont le premier est gros, assez long, le second court, globuleux, les suivans coniques, minces, les trois derniers en masse; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, près des yeux.

La tête est assez grande, aplatie, inclinée, de la largeur du corselet; les yeux sont ovales, assez grands, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, petite, avancée, échancrée; de deux mandibules cornées, avancées, arquées, très pointues; de deux mâchoires cornées, avancées, arrondies, dentées à leur base; d'une lèvre inférieure rétrécie dans le milieu, large et échancrée à l'extrémité, et de deux antennules.

Le corselet est cylindrique, rétréci pos-

térieurement, moins large que les élytres ; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen ; elles couvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne ; les tarses composés de quatre articles presque égaux ; le troisième est bifide, le dernier assez long, arqué, renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets.

Le corps est allongé, un peu aplati ; quelques espèces sont un peu velues ; en général ces insectes sont ornés de couleurs agréables et variées ; ils ont le vol rapide.

Leurs larves habitent des lieux différens, et se nourrissent de substances différentes. On en connaît une espèce très carnassière qui fait de grands ravages dans les nids des abeilles maçonnes, où elle s'introduit, en trouvant moyen de se mettre à l'abri de leur aiguillon ; elle perce leurs cellules et se nourrit de leurs larves et de leurs chrysalides ; elle est d'une belle couleur rouge, avec six pates écailleuses et deux petits crochets écailleux près du derrière ; elle subit

toutes ses métamorphoses dans le nid où elle a vécu; ce n'est qu'au bout d'un an qu'elle paraît sous sa dernière forme. L'insecte parfait abandonne le domicile des abeilles pour aller sur les fleurs et sur les plantes. La larve d'une autre espèce, plus petite que la précédente, habite les charognes et les peaux d'animaux; enfin une troisième espèce vit dans les fleurs du réséda, où l'on trouve souvent une grande quantité de ces petites larves. Les clairons habitent ordinairement les fleurs et le tronc des arbres cariés.

On a décrit près de trente espèces de ces insectes, dont on trouve à peu près la moitié en Europe.

Le Clairon mutillaire, *Clerus mutillarius.*

Il a près de sept lignes de longueur; les antennes sont noires; la tête et le corselet noirs; les élytres noires, avec la base rougeâtre et trois bandes blanches, une au-dessous du rouge de la base, une très large,

ondée au-delà du milieu, et la troisième à l'extrémité; le dessous du corps est noir, avec l'abdomen rouge; les pates sont noires.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, sur le bois carié.

Le Clairon douteux, *Clerus dubius*.

Il ressemble au précédent, mais il est de moitié plus petit; les antennes sont rougeâtres, avec l'extrémité noire; la tête et le corselet sont rougeâtres; les élytres noires, avec la base rougeâtre et deux bandes blanches ondées; le dessous du corps est rougeâtre; les pates sont rougeâtres; les jambes brunes.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Clairon formicaire, *Clerus formicarius*.

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont noires, un peu plus courtes que le corselet; la tête est noire; le corselet et l'écusson rougeâtres; les élytres sont

noires, rougeâtres à la base, avec deux bandes ondées blanches; le dessous du corps est rougeâtre; les pates sont noires, avec les tarses fauves.

On le trouve en Europe, sur le bois mort: il est très commun vers la fin du printemps, dans les chantiers de Paris.

Le Clairon unifascié, *Clerus unifasciatus*.

Il a trois lignes de longueur; les antennes sont noires, de la longueur du corselet; la tête et le corselet sont noirs; les élytres sont luisantes, rougeâtres depuis la base jusque vers le milieu; le reste est noir, avec une bande blanche; elles ont des points enfoncés qui forment des stries régulières; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve dans toute l'Europe, et sur la côte de Barbarie: il est assez rare aux environs de Paris.

Le Clairon apivore, *Clerus apiarius*.

Il a sept lignes de longueur; tout le corps

et les pates sont très velus; les antennes sont noires, plus courtes que le corselet, avec les trois derniers articles en masse; la tête, le corselet, le dessous du corps et les pates sont d'un noir bleuâtre; les élytres sont d'un noir bleuâtre, avec une tache oblique à la base et trois bandes rouges, une vers le milieu, une un peu au-delà, et la troisième plus petite à l'extrémité.

On le trouve dans toute l'Europe, sur les fleurs : il est très commun aux environs de Paris. Sa larve vit dans les nids des abeilles maçonnes, et se nourrit de leurs larves et de leurs nymphes.

Le Clairon mol, *Clerus mollis*.

Il a six lignes de longueur; les antennes sont pâles; la tête est brune, un peu velue; le corselet brun, un peu velu, aminci postérieurement; les élytres sont brunes, avec trois bandes pâles, interrompues à la suture, une à la base, une sur le milieu, l'autre à l'extrémité; le dessous du corps et les pates sont pâles.

On le trouve en Europe [1] : il est assez rare aux environs de Paris.

Le Clairon à huit points, *Clerus octo-punctatus*.

Il est un peu plus grand que le clairon apivore; tout le corps et les pates sont d'un noir bleuâtre, un peu velu; les antennes sont plus courtes que le corselet, avec les trois derniers articles en masse; les élytres sont rouges, avec quatre points d'un noir bleuâtre sur chacune, un vers le milieu, deux un peu au-dessous du milieu, et un près de l'extrémité; il y a aussi une petite tache noire de chaque côté de l'écusson.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, en Espagne, en

[1] Je crois que la larve de ce clairon vit dans l'intérieur du bois. J'ai trouvé, pendant trois années de suite, plusieurs individus de cette espèce dans ma chambre : ils ne pouvaient sortir que de quelques endroits de la boiserie. Ils se seront accouplés, et la femelle aura déposé ses œufs dans le même lieu où elle avait vécu.

Italie, sur différentes fleurs, principalement sur celles en ombelle.

Le Clairon bleu, *Clerus cæruleus*.

Il a environ deux lignes et demie de longueur; les antennes sont noires, à peine de la longueur du corselet; la tête et le corselet sont bleus, un peu velus; les élytres bleues, avec des rangées de points enfoncés; le dessous du corps est d'un bleu foncé, un peu velu; les pates sont noires.

On le trouve dans toute l'Europe sur les fleurs, quelquefois sur les charognes, où vit la larve.

Le Clairon rufipède, *Clerus rufipes*.

Il est un peu plus grand que le précédent, d'un bleu foncé, velu, avec la base des antennes et les pates rouges; les élytres sont finement chagrinées.

On le trouve dans toute la France, en Afrique et en Amérique.

Le Clairon ruficolle, *Clerus ruficollis*.

Il est de la taille du précédent, d'un bleu violet brillant, avec le corselet, la base des élytres et les pates fauves.

On le trouve dans toute la France, en Amérique, en Afrique et jusqu'aux Indes orientales.

Ce petit insecte, assez insignifiant par lui-même, devient extrêmement intéressant à tous les entomologistes, parce qu'il est cause que la France possède encore le savant illustre auquel les étrangers ont donné le titre pompeux, et justement mérité, de prince des entomologistes.

Pendant les jours de terreur de la révolution, M. Latreille fut mis en prison, et attendait une mort inévitable, n'ayant aucun moyen de faire connaître son danger à ses amis : ce fut ce petit insecte qui lui servit à se faire reconnaître; il en trouva un sur les murs de sa prison, l'enferma dans un bouchon de liége cacheté, et l'envoya à M. Bory de Saint-Vincent. Cet insecte ayant

été porté à M. d'Argelas, devint l'occasion de la délivrance de M. Latreille.

CLXIV^e GENRE.

BOSTRICHE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse; premier article gros, allongé; les autres un peu renflés, les trois derniers en masse perfoliée. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier en masse triangulaire; les postérieures composées de trois articles. — Pénultième article des tarses simple. — Corselet large, un peu bordé.

Les bostriches ont été confondus avec les dermestes par Linné et les autres entomologistes. M. Geoffroy a le premier distingué ces insectes, dont il a fait un genre, auquel il a donné le nom de *bostriche,* parce que le corselet est chargé de petits poils, qui, vus à la loupe, paraissent frisés. M. Fabricius a changé le nom générique de ces insectes pour leur donner celui d'apate, et a nommé bostriches les scolytes du même au-

teur. Mais M. Olivier a adopté le genre établi par M. Geoffroy, auquel il a ajouté plusieurs espèces nouvelles.

Les bostriches ont quelque ressemblance avec les scolytes par la forme du corps, mais ces insectes diffèrent entre eux par les antennes; celles des scolytes sont terminées par une masse ovale d'une seule pièce, tandis que celles des bostriches sont terminées en masse perfoliée, composée de trois articles; le corselet des bostriches diffère aussi par la forme de celui des scolytes.

Les antennes sont un peu plus longues que la tête, composées de onze articles, dont les trois derniers, plus gros que les autres, forment une masse perfoliée un peu aplatie; le dernier est ovale; elles sont insérées au-dessous des yeux, et très distantes à leur base.

La tête est petite, arrondie supérieurement, un peu enfoncée dans le corselet, et inclinée; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, large, ciliée, un peu échancrée; de deux mandibules cornées, très dures, légè-

rement dentées; de deux mâchoires bifides; la division extérieure un peu plus longue que l'autre; d'une lèvre inférieure bifide et ciliée, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est grand, arrondi, presque aussi large que les élytres, souvent épineux à sa partie supérieure; l'écusson est très petit, arrondi.

Les élytres sont presque d'égale largeur dans toute leur longueur, recouvrant une grande partie de l'abdomen, arrondies ou tronquées postérieurement; les bords de la troncature sont ordinairement armés d'épines.

Les pates sont de longueur moyenne, assez minces; les cuisses légèrement renflées; les tarses composés de quatre articles, dont le premier et le dernier plus longs que les autres, cylindriques; le dernier, terminé par deux crochets assez forts.

On trouve ordinairement ces insectes sur le bois mort ou sous l'écorce des arbres cariés, principalement sur le chêne, et jamais sur les fleurs. La larve ressemble à un ver mou; son corps est composé de douze an-

neaux distincts; elle a six pates écailleuses; sa tête est écailleuse et munie de deux fortes mandibules qui lui servent à ronger le bois, qu'elle perce et réduit en poussière, à la manière des vrillettes. Elle ne passe à l'état parfait qu'après avoir resté un ou deux ans sous la forme de larve et de nymphe: la femelle dépose ses œufs sur les arbres à demi pourris ou sur le bois coupé, mais très rarement sur le bois vivant et sain.

Ce genre est composé d'une quarantaine d'espèces : on en trouve le tiers en Europe.

Le Bostriche capucin, *Bostrichus capucinus*.

Il varie par la grandeur, depuis quatre jusqu'à neuf lignes ; les antennes sont noires, un peu plus longues que la tête ; la tête est petite, noire, inclinée ; le corselet est gros, rond, presque globuleux, un peu échancré antérieurement, fortement chagriné, avec quelques pointes courtes, élevées et légèrement velues ; les élytres sont rouges, couvertes de gros points enfoncés, qui les font

paraître raboteuses; le dessous du corps est noir, avec l'abdomen rouge; les pates sont noires.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur le bois mort : il est assez commun aux environs de Paris.

Le Bostriche en deuil, *Bostrichus luctuosus*.

Il ressemble beaucoup au précédent; tout son corps est noir; son corselet est gibbeux et couvert de points élevés; ses élytres sont entières et raboteuses.

On le trouve dans le midi de la France, sur les bois de chêne dont on construit les vaisseaux : il n'est pas rare dans l'arsenal de Toulon.

Le Bostriche moine, *Bostrichus monachus*.

Il a cinq lignes de longueur; tout le corps est d'un brun noirâtre en dessus, d'un brun plus clair en dessous; les antennes sont d'un brun clair, un peu plus longues que la tète;

la tête est très petite, couverte de poils serrés d'un brun ferrugineux; le corselet est convexe, finement chagriné postérieurement, et couvert de points élevés, assez saillans, à sa partie antérieure; les élytres sont fortement pointillées; elles ont chacune trois lignes élevées, peu marquées; leur partie postérieure est un peu tronquée, et terminée par six petites dentelures; les pates sont de la couleur du corps.

On le trouve dans l'Amérique.

Le genre suivant est très voisin des *bostriches*, et ne s'en distingue que par la forme déprimée du corps.

G. Psoa.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 270.)

Le Psoa de Vienne, *Psoa Viennensis*.

Il est long de trois lignes et demie; son corps est linéaire, déprimé, d'un noir verdâtre un peu bronzé, avec les élytres seules d'un brun rougeâtre; sa tête est plus courte que le corselet; les yeux sont

globuleux; le corselet est presque carré, avec les bords latéraux finement denticulés postérieurement; les élytres sont de la longueur de l'abdomen, trois fois plus longues que le corselet; elles sont fortement ponctuées et légèrement velues.

On trouve cet insecte en Dalmatie et en Allemagne.

G. Némozome.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 270.)

Le Némozome allongé, *Nemozoma elongata*.

Il est long de plus d'une ligne et demie; son corps est très allongé, presque filiforme, d'un noir brillant, avec les pates, les antennes, une fascie et la base des élytres, et deux taches à l'extrémité, rousses; la tête est allongée; les mandibules sont découvertes et saillantes.

On trouve cet insecte aux environs de Paris, sous les écorces des arbres : il est assez rare.

G. Cérylon.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 270.)

Le Cérylon tarière, *Cerylon terebrans*.

Il est très petit, d'un brun ferrugineux sans taches, avec des stries crénelées sur les élytres ; son corselet est pointillé et très rebordé.

On le trouve aux environs de Paris, sous l'écorce des arbres.

Le Cérylon du noyer, *Cerylon juglandis*.

Il est long d'une ligne, d'un brun obscur, hérissé de poils très courts, avec des stries crénelées sur les élytres ; ses pates et ses antennes sont d'un brun testacé.

On le trouve aux environs de Paris, sous l'écorce des noyers : il est rare.

Le Cérylon Escarbot, *Cerylon Histeroides*.

Cet insecte a une demi-ligne de longueur; son corps est noir, glabre, brillant, avec le corselet profondément ponctué et non rebordé; ses pates et ses antennes sont de couleur marron.

On le trouve aux environs de Paris, sous les écorces.

CLXV^e GENRE.

SCOLYTE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse; premier article assez gros, le second globuleux, les derniers gros, en masse solide. — Quatre antennules courtes, filiformes, presque égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier terminé en pointe; les postérieures composées de trois. — Corselet gros, presque cylindrique, un peu renflé. — Tête enfoncée dans le corselet, arrondie et terminée en pointe.

Ce genre a été établi par M. Geoffroy; le seul insecte qui le compose a été placé par

Linné avec les dermestes, et par Degéer avec les ips. M. Fabricius a donné le nom de *scolyte* à des insectes que d'abord il avait placés avec les carabes, et qui sont très différens du scolyte de M. Geoffroy, et il a réuni à ses bostriches le scolyte de cet auteur; mais M. Olivier a restitué au scolyte de M. Geoffroy son nom générique, que M. Fabricius lui avait ôté.

Les antennes sont plus courtes que la tête; le premier article est assez gros, le second globuleux, le troisième allongé, les autres forment une masse solide assez longue, large, aplatie, arrondie à l'extrémité; elles sont très écartées à leur base, insérées de chaque côté de la tête, assez loin des yeux.

La tête est petite, en pointe à sa partie antérieure, arrondie postérieurement, enfoncée dans le corselet; les yeux sont allongés, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, assez grandes, larges, obtuses; de deux mâchoires comprimées, larges, très ciliées, terminées en pointe; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules très courtes.

Le corselet est très grand, cylindrique, de la largeur des élytres à sa partie postérieure, beaucoup plus étroit antérieurement.

L'écusson est grand, triangulaire.

Les élytres sont dures; elles embrassent les côtés de l'abdomen, et recouvrent deux ailes membraneuses, dont l'insecte fait souvent usage pour voler.

L'abdomen est tronqué obliquement en dessous.

Les pates sont courtes; les cuisses larges, comprimées; les jambes triangulaires, armées à l'extrémité d'une épine assez forte; les tarses sont composés de quatre articles presque égaux; le troisième est bilobé, le quatrième cylindrique, terminé par deux petits crochets.

Cet insecte a le corps court, presque cylindrique; il paraît lourd, marche lentement, mais vole assez bien. On le trouve très souvent dans les maisons, et ordinairement dans les chantiers, ce qui fait croire que sa larve vit dans le vieux bois; mais elle est inconnue.

Le Scolyte destructeur, *Scolytus destructor*.

Cet insecte varie par la grandeur, depuis une ligne et demie jusqu'à trois lignes; il est d'un brun presque noir, luisant; les antennes sont d'un brun rougeâtre, un peu plus longues que la tête; le corselet est presque aussi large que les élytres, lisse, coupé postérieurement; les élytres sont rebordées, finement pointillées, striées, obtuses près de l'extrémité; l'abdomen est tronqué obliquement en dessous à son extrémité; les pates sont d'un brun rougeâtre.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sous l'écorce des arbres; il est commun dans les chantiers de Paris.

Le Scolyte pygmée, *Scolytus pygmœus*.

Il est beaucoup plus petit que le précédent, d'un noir foncé, luisant, avec les élytres brunes entières, et l'abdomen rétus.

On le trouve dans toute la France.

Immédiatement après les *scolytes*, M. Latreille place le genre suivant, si remarquable par la singularité de ses antennes.

G. Pausse.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 269.)

Le Pausse trigonicorne, *Paussus trigonicornis*.

Cet insecte est long de trois lignes ; son corps est d'un rouge ferrugineux ; le dernier article de ses antennes est comprimé, triangulaire ; son bord interne est aigu ; l'extérieur est creusé longitudinalement en nacelle, ayant une suite de points enfoncés sur l'un et l'autre bord de son angle postérieur aigu ; le bord antérieur de la tête est aigu, échancré ; le vertex a des impressions profondes, irrégulières ; le corselet est sillonné à sa partie postérieure, irrégulièrement creusé ; ses angles latéraux sont aigus ; les élytres sont noires dans leur milieu, avec quelques poils roides sur leur bord extérieur ; leur angle postérieur est renflé ; les jambes antérieures sont grêles ; les deux

postérieures assez larges, comprimées, un peu rétrécies vers l'extrémité.

On trouve cet insecte aux Indes orientales.

CLXVI^e GENRE.

BRUCHE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque en scie; premier article assez gros, les trois suivans simples, arrondis, les sept derniers presque en scie. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures plus longues, composées de quatre articles presque égaux; les postérieures composées de trois articles, dont le dernier ovale. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Tête avancée et penchée.

Linné, dans ses premiers ouvrages, a placé ces insectes avec les dermestes, et ensuite en a fait un genre sous le nom de *bruchus*. M. Geoffroy leur a donné le nom de *mylabre ;* mais le nom de *bruchus* leur a été conservé par les entomologistes qui ont écrit depuis lui.

Les bruches ont quelques rapports avec les charançons par la forme du corps et

par les pates ; mais elles en diffèrent par la tête, très distincte du corselet, par les antennes filiformes, et par les parties de la bouche.

Les antennes sont filiformes, plus longues que le corselet, composées de onze articles, dont les sept derniers sont plus ou moins en scie; elles sont insérées à la partie antérieure et latérale de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est séparée du corselet par un étranglement, déprimée, avancée antérieurement, inclinée; les yeux sont arrondis ou échancrés, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure cornée, arrondie, ciliée; de deux mandibules cornées, peu arquées, légèrement comprimées; de deux mâchoires membraneuses, bifides, ciliées ; d'une lèvre inférieure arrondie, et de quatre antennules filiformes, inégales.

Le corselet est plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, et un peu anguleux aux deux extrémités du bord postérieur; l'écusson est très petit, presque carré.

••

Les élytres sont plus courtes que l'abdomen, un peu aplaties, carrées à leur origine, arrondies à l'extrémité; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne, les postérieures plus longues que les quatre antérieures ; les cuisses renflées, comprimées, souvent dentées ; les tarses sont composés de quatre articles; les deux premiers sont triangulaires; le troisième est bilobé, garni en dessous de poils courts, fins et serrés; le quatrième est long, un peu arqué, terminé par deux petits crochets.

Les bruches sont d'assez petits insectes; on les trouve ordinairement sur les fleurs.

La larve a le corps court, assez gros, composé d'anneaux distincts; sa tête est écailleuse, munie de deux mandibules fortes : ces larves font beaucoup de ravages; elles vivent dans l'intérieur des graines de la plus grande partie des plantes légumineuses et de quelques fruits à noyau, tels que les féves, les pois, les lentilles, les vesces, les graines du gleditsia, du theobroma, du mimosa, et de quelques espèces

de palmiers ; elles passent l'hiver dans ces graines, dont elles mangent la substance intérieure sans toucher à l'écorce ; elles s'y changent en nymphes à la fin de l'hiver, ou au commencement du printemps, et en sortent sous la forme d'insecte parfait vers le milieu de cette saison. Avant de se métamorphoser, la larve a eu soin d'amincir un certain endroit de la peau qui couvre la graine, de sorte que l'insecte parfait a peu d'efforts à faire pour la couper et en sortir. Cependant il ne réussit pas toujours, car on en trouve quelquefois de mortes dans ces graines. Dès que la bruche peut prendre l'essor, elle se rend sur les fleurs, ou sur différentes plantes, et cherche à s'accoupler; après l'accouplement, la femelle va sur les plantes légumineuses, avant que les siliques et les gousses soient tout-à-fait formées ; elle dépose un œuf dans chaque graine, et quelquefois deux dans les féves de marais. Ces insectes sont beaucoup plus multipliés dans les pays méridionaux que dans ceux du nord ; ils forment un genre composé d'une trentaine d'espèces, dont le

plus grand nombre habite l'Afrique et l'Amérique, et sept ou huit se trouvent en Europe.

La Bruche du pois, *Bruchus pisi.*

Elle a deux lignes et demie de longueur; le corps est noirâtre, couvert de poils cendrés; les antennes sont plus longues que le corselet, rougeâtres à la base, noirâtres à l'extrémité; les élytres sont plus courtes que l'abdomen, striées, avec des taches d'un brun foncé et plusieurs taches blanches; le corselet a un point blanc à sa partie postérieure près de l'écusson, et une petite épine de chaque côté; l'extrémité de l'abdomen a quelques taches blanches; les pates sont d'un brun noirâtre; les cuisses postérieures sont renflées et armées d'une petite épine.

On la trouve en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne, et dans l'Amérique septentrionale, sur les fleurs.

Sa larve vit dans l'intérieur des pois, des féves, des lentilles, des gesses et des vesces.



1. Bostriche Capucin.
2. Clairon ichneumonaire
3. Scolyte bostriche.
4. Bruche du pois.
5. Anthribe marbré.
6. Attelabe tête écorchée.
7. Attelabe vert.
8. Brachycère algerien.

La Bruche du cacao, *Bruchus cacao.*

Elle est un peu plus petite que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup; d'un brun grisâtre, avec quelques taches grises.

On la trouve à Cayenne, aux Antilles.

Sa larve vit dans le cacao, *theobroma cacao.*

La Bruche des graines, *Bruchus granarius.*

Elle n'a qu'une ligne de longueur; les antennes sont un peu en scie, de la longueur de la moitié du corps, rougeâtres à la base, noirâtres à l'extrémité; le corselet a un point blanc près de l'écusson; les élytres sont d'un brun noirâtre, avec quelques taches blanches, presque aussi longues que l'abdomen, et striées; les pates sont noires; les cuisses antérieures rougeâtres; les postérieures sont un peu renflées et munies d'une petite dent.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris.

Sa larve vit dans différentes graines.

La Bruche rufipède, *Bruchus rufipes*.

Elle est de la grandeur de la précédente; les antennes sont rougeâtres, plus courtes que le corselet; le corps est noir, légèrement couvert d'un duvet cendré; les élytres sont plus courtes que l'abdomen, sans stries; les pates sont rougeâtres; les cuisses postérieures renflées, sans dents ni épines.

On la trouve aux environs de Paris, sur différentes fleurs.

CLXVII^e GENRE.

ANTRIBE.

G. *Phalacre*. Latr.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse; premier article gros, allongé, les autres un peu renflés, les quatre derniers en masse, perfoliés. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier en masse triangulaire; les postérieures composées de trois articles. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes. — Corselet large, un peu bordé.

Les antribes sont de petits insectes qui ressemblent un peu aux bostriches et aux clairons par les antennes; mais ils diffèrent des bostriches par leurs tarses, qui sont garnis de houppes; des clairons, par leur corselet large et bordé; et des insectes de ces deux genres, par les parties de la bouche. C'est M. Geoffroy qui a établi ce genre, dans lequel il a placé des insectes que Linné avait rangés avec les dermestes et les boucliers. M. Fabricius, en adoptant le genre de cet

auteur, n'y a conservé que deux des espèces qu'il a décrites ; mais il y a ajouté des charançons de Degéer, de Paykull ; quelques charançons et un ptine de son mantissa, et des espèces nouvelles. M. Olivier a aussi adopté le genre *antribe* de M. Geoffroy ; il a conservé dans ce genre toutes les espèces qu'il a décrites, et y a réuni un scarabée de cet auteur, un sphéridie et plusieurs nitidules de M. Fabricius ; de sorte que les antribes de ces deux auteurs, à l'exception de quelques espèces, sont des insectes très différens. Mais comme nous suivons la méthode de M. Olivier, nous ne parlerons que des antribes de cet entomologiste.

Les antennes des antribes sont moins longues que le corselet, composées de onze articles, dont les trois derniers sont en masse perfoliée ; le dernier est un peu plus long que les deux autres, aplati à sa base, arrondi à l'extrémité ; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, à quelque distance des yeux.

La tête est petite, inclinée ; les yeux sont arrondis, peu saillans ; la bouche est com-

posée d'une lèvre supérieure, petite, arrondie, peu ciliée antérieurement; de deux mandibules petites, dures, arquées, pointues, tranchantes à leur extrémité; de deux mâchoires très courtes, couvertes intérieurement de poils courts; d'une lèvre inférieure arrondie, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est presque aussi large que les élytres, rebordé, un peu convexe; les élytres sont un peu convexes, rebordées; le corps est court, convexe en dessus, plat en dessous.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses renflées; les jambes comprimées; les tarses sont composés de quatre articles; ceux des pates antérieures sont plus larges que les autres; le troisième article de tous les tarses est large, bifide; le dernier est le plus long de tous, cylindrique, un peu renflé à son extrémité, terminé par deux petits crochets.

On trouve ces insectes sur les fleurs, et quelques espèces sous l'écorce des arbres, où ils sont réunis en assez grande quantité.

Leur larve n'est point connue : ils forment un genre composé de douze à quinze espèces.

Le Phalacre bronzé, *Phalacrus æneus*.

Il a environ une ligne et demie de longueur; il est ovale, allongé, convexe en dessus, d'un noir bleuâtre; les antennes et les pates sont noires; le corselet et les élytres sont pointillés et rebordés; le dessous du corps est noirâtre, un peu luisant.

On le trouve dans toute l'Europe en très grande quantité, sur les fleurs.

Le Phalacre luisant, *Phalacrus corruscus*.

Il n'a pas une ligne de long; son corps est presque ovale, très noir, fort luisant et très lisse; les élytres n'ont qu'une strie près de la suture.

Il est commun dans toute l'Europe, sur les fleurs.

Le Phalacre sans tache, *Phalacrus immaculatus.*

Il est de la taille du précédent, tout noir; ses élytres ont des stries légères, mais sensibles.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Phalacre bicolor, *Phalacrus bicolor.*

Il est ovale, noir en dessus, avec une tache près du bout de chaque élytre; les antennes, le dessus du corps et les pates sont d'un brun rougeâtre; les élytres ont une strie apparente près de la suture, et quelques autres moins marquées.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Phalacre cortical, *Phalacrus corticalis.*

Il est un peu plus allongé que les précédens, ovale-oblong, d'un brun testacé en dessus, avec le dos un peu plus clair; les

élytres ont de légères stries longitudinales; le dessous du corps est d'un brun rougeâtre.

On le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs, et dans l'hiver sous les écorces d'arbre.

CLXVIII[e] GENRE.

ATTELABE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, un peu plus courtes que le corselet; premier et second articles un peu plus gros, les trois derniers en masse perfoliée. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles égaux, arrondis; les postérieures composées de trois. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Linné a placé dans son genre attelabe les spondyles et les clairons. M. Geoffroy, en séparant les clairons de ces insectes, a donné aux attelabes le nom de *becmare*, en latin *rhinomacer*. M. Fabricius et M. Olivier ont adopté le genre de M. Geoffroy, et lui ont restitué le nom d'*attelabe* que Linné lui avait donné; et M. Fabricius a donné

celui de *rhinomacer* à des insectes qui appartiennent, ainsi que ceux de ce genre, à la famille des charançons.

Les attelabes ont beaucoup de rapport avec les charançons, les brentes, les macrocéphales, les rhinomacères, les brachycères et les bruches; mais les antennes de tous ces insectes diffèrent tellement, qu'elles suffisent pour les distinguer les uns des autres, comme on le verra par la description de ces parties.

Les antennes sont composées de onze articles, dont le premier et le second sont un peu plus gros que les autres; les six suivans sont presque d'égale longueur; les trois derniers beaucoup plus gros, et formant une masse perfoliée; le dernier se termine en pointe mousse; elles sont insérées sur le milieu d'une espèce de trompe plus ou moins allongée.

La tête est petite, arrondie postérieurement, et enfoncée sous le corselet, allongée à sa partie antérieure, en forme de trompe; les yeux sont arrondis, assez saillans, placés de chaque côté de la base de la trompe; la

bouche, placée à l'extrémité de la trompe, est très petite, composée de deux mandibules courtes, très dures, convexes extérieurement, concaves intérieurement; de deux mâchoires larges, bifides, ciliées à leur partie interne; d'une lèvre inférieure peu visible, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est arrondi, plus large que la tête, moins large que les élytres; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont dures, convexes, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Le corps est plus ou moins allongé.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses un peu renflées; les jambes simples, cylindriques; les tarses composés de quatre articles, dont le premier est assez long, conique, le second plus court et plus large, le troisième large, bifide; le dernier mince, un peu arqué, terminé par deux crochets; les trois premiers sont garnis en dessous de poils courts et serrés.

Les larves de ces insectes ont le corps mou, blanchâtre, composé de treize an-

neaux peu distincts; leur tête est dure, écailleuse, munie de deux mandibules assez fortes; elles sont sans pates; elles vivent sur les différentes parties des plantes, se nourrissent de leur suc, et roulent leurs feuilles, dont elles rongent le parenchyme. Elles changent plusieurs fois de peau avant de se métamorphoser en nymphes; elles filent une coque de soie, ou s'en construisent une avec une espèce de matière résineuse, dans laquelle elles s'enferment pour subir leur métamorphose. Elles restent peu de temps sous la forme de nymphes, et passent ensuite à celui d'insecte parfait. On trouve ordinairement ces insectes sur les plantes où leur larve a vécu. Ils tirent des fleurs la substance miellée qu'elles contiennent, ou mangent le parenchyme des feuilles; mais ils font bien moins de tort aux plantes que les larves.

Les attelabes sont des insectes assez petits, ornés de couleurs vives ou brillantes; ils forment un genre composé d'une trentaine d'espèces : le plus grand nombre se trouve en Europe.

L'Attelabe tête-écorchée, *Attelabus coryli.*

Il a quatre lignes et demie de longueur. Cet insecte est remarquable par la forme de sa tête, qui diffère de celle des insectes de ce genre. Les antennes, la tête, le dessous du corps, les jambes et les tarses sont noirs, luisans; la trompe est courte, au plus de la longueur de la moitié de la tête; la tête est de forme ovale, convexe, amincie postérieurement; les yeux sont saillans; le corselet est noir ou rouge, avec un peu de noir à sa partie supérieure, ou entièrement rouge; il est étroit antérieurement, arrondi postérieurement; l'écusson est noir; les élytres sont de forme carrée, rouges, avec des stries formées par des points enfoncés; les cuisses des individus qui ont le corselet rouge sont rouges, avec un peu de noir à l'origine et à l'extrémité.

On le trouve dans presque toute l'Europe, aux environs de Paris, sur le charme, l'orme, le bouleau, le noisetier : sa larve vit sur les arbres, dont elle roule les feuilles

en cylindre, qu'elle ferme par les deux bouts; elle se nourrit de la substance de ces feuilles, et subit toutes ses métamorphoses dans leur intérieur.

L'Attelabe laque, *Attelabus curculionoides.*

Il est un peu plus petit que le précédent; les antennes, la tête, le dessous du corps et les pates sont d'un noir luisant; le corselet et les élytres d'un rouge de laque; les antennes sont un peu plus longues que la tête; la trompe est courte, la tête petite, le corselet arrondi; les élytres ont des points irréguliers et des stries peu marquées, formées par des points peu enfoncés.

On le trouve en Europe, sur différens arbres, aux environs de Paris.

L'Attelabe fémoral, *Attelabus femoratus.*

Il a deux lignes de longueur; il est noir luisant; vu à la loupe, il est couvert d'un

léger duvet noirâtre; les antennes sont plus longues que la tête; la trompe est plus large vers l'extrémité qu'à son origine; la tête est pointillée; le corselet n'est guère plus large que la tête, pointillé; les élytres sont striées; les stries sont formées par des points enfoncés; les cuisses postérieures du mâle sont renflées.

On le trouve sur différens arbres : il est commun aux environs de Paris.

L'Attelabe vert, *Attelabus betulæ.*

Il a près de quatre lignes de longueur; tout le corps est d'une belle couleur verte, un peu bleuâtre, brillante; les antennes sont noires, plus longues que la tête; la trompe est assez longue, plus large vers l'extrémité qu'à l'origine; la tête est arrondie, finement pointillée; le corselet est arrondi, plus étroit que les élytres, finement pointillé, avec un sillon longitudinal sur le milieu; dans les deux sexes, il a de chaque côté de sa partie antérieure une épine droite dirigée en avant; les élytres sont presque carrées, fortement

et irrégulièrement pointillées; les pates sont de la longueur du corps.

On le trouve dans toute l'Europe, sur le saule, le bouleau, la vigne; il en roule les feuilles, et y dépose ses œufs.

L'Attelabe doré, *Attelabus populi.*

Il est un peu plus petit que le précédent, auquel il ressemble beaucoup; les antennes sont noires, un peu plus longues que la tête; la tête, le corselet et les élytres sont d'un beau vert doré; le dessous du corps et les pates d'un noir violet; la trompe est assez longue; la tête est finement pointillée; le corselet arrondi, pointillé; dans l'un des deux sexes, il a de chaque côté de sa partie antérieure une épine droite dirigée en avant.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, sur le peuplier, le tremble et le bouleau.

L'Attelabe cuivreux, *Attelabus bacchus.*

Il est plus grand que les deux précédens, et un peu plus allongé; tout le corps est d'une belle couleur cuivreuse, un peu plus rouge en dessous qu'en dessus, couvert d'un léger duvet; les antennes sont noires; la tête est petite; les yeux sont bruns; la trompe est longue, cuivreuse, noirâtre à l'extrémité, presque d'égale grosseur dans toute son étendue; le corselet est arrondi, plus étroit que les élytres, fortement pointillé; les élytres sont très fortement pointillées; les pates sont cuivreuses; les tarses noirâtres. Dans l'un des deux sexes, le corselet a une épine de chaque côté.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, et aux environs de Paris, sur différentes plantes. Ceux des environs de Paris sont beaucoup plus petits que ceux des départemens méridionaux.

L'Attelabe cramoisi, *Attelabus purpureus*.

Il a deux lignes depuis la tête jusqu'à l'extrémité des élytres; la trompe est très longue, d'égale grosseur, noire; les antennes sont noires; tout le corps est couvert d'un léger duvet; la tête et le corselet sont cuivreux, dorés, finement pointillés; les yeux bruns; les élytres sont rouges; elles ont des stries formées par des points enfoncés; le dessous du corps et les pates sont d'un noir bronzé; les tarses noirâtres.

On le trouve en Europe, sur différens arbres; et sur l'aubépine pendant le printemps, aux environs de Paris.

L'Attelabe violet, *Attelabus alliariæ*.

Il a environ deux lignes de longueur; il est d'un bleu violet plus ou moins foncé, couvert d'un duvet noirâtre; la trompe est assez longue, noire; les antennes sont noires; la tête et le corselet sont pointillés; les élytres sont fortement striées, et entre chaque

strie, on voit des points enfoncés; les pates sont d'un bleu noirâtre, avec les tarses noirs.

On le trouve dans toute l'Europe, sur différentes plantes : il est commun aux environs de Paris.

L'Attelabe bluet, *Attelabus cyaneus*.

Il varie pour la grandeur; il a depuis une ligne et demie jusqu'à deux lignes; il est tout noir, à l'exception des élytres, qui sont d'un bleu foncé; la trompe est assez longue; la tête petite, pointillée; le corselet étroit, pointillé; les élytres sont plus allongées que dans les espèces précédentes; elles ont des stries profondes, et entre chaque strie une rangée de points enfoncés.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur différentes plantes, mais plus ordinairement sur les chardons.

L'Attelabe tête-bleue, *Attelabus cœruleocephalus*.

Il a deux lignes et demie de longueur; tout le corps est couvert d'un léger duvet;

les antennes sont noires; la trompe est assez longue, presque cylindrique, noire; la tête est étroite, d'un bleu violet, brillant; le corselet arrondi, beaucoup plus étroit que les élytres, finement pointillé, de couleur rouge; les élytres sont de la même couleur que le corselet, avec des rangées de points enfoncés qui forment des stries; le dessous du corps et les pates sont d'un bleu violet.

On le trouve aux environs de Paris, en Saxe, sur différentes plantes.

L'Attelabe de la vesce, *Attelabus craccæ*.

Il a environ une ligne de long; son corps est convexe, de forme ovale, noir en dessus, cendré en dessous; la trompe est plus longue que le corselet, assez grosse; le corselet est chagriné; les élytres ont des stries très marquées, et sont couvertes d'un duvet cendré.

On le trouve au nord de l'Europe: il est très rare aux environs de Paris. Sa larve vit dans les gousses d'une espèce de vesce; *vicia cracca,* Linn.

Ces larves sont petites : elles ont le corps renflé et roulé en cercle; elles n'ont point de pates; leur couleur est d'un blanc jaunâtre; leur tête est écailleuse, d'un jaune doré, et munie de deux mâchoires brunes; leur peau est garnie de rugosités et de plis. Elles subissent leurs métamorphoses dans les semences de la vesce dont elles se nourrissent.

CLXIX[e] GENRE.

BRACHYCÈRE.

Caractères génériques. Antennes très courtes, grossissant insensiblement; articles très courts, le dernier plus gros et plus long, presque en masse. — Quatre antennules très courtes, à peine apparentes; les antérieures grosses et courtes, composées de trois articles, dont le dernier un peu plus petit, terminé en pointe arrondie; les postérieures composées de deux articles, dont le premier plus gros, et le dernier terminé en pointe arrondie. — Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée. — Mandibules courtes, fortes et dentées. — Tarses simples.

M. Olivier a formé un genre de ces insectes, que Linné et M. Fabricius avaient

placés avec les charançons: le nom qu'il leur a donné signifie antennes courtes.

Les brachycères ont beaucoup de rapport avec les charançons; mais ils en diffèrent par les antennes, qui sont droites, par les tarses simples, par les parties de la bouche, et par la manière de vivre.

Les antennes sont plus courtes que la tête, composées de neuf articles, dont le premier est à peine plus long que les autres; les suivans sont carrés à leur extrémité; le dernier, plus gros et plus long, est tronqué à l'extrémité : elles sont insérées de chaque côté de la trompe, au-devant et à quelque distance des yeux.

La tête est arrondie postérieurement, enfoncée sous le corselet, inclinée, terminée par une espèce de trompe grosse, dure, sillonnée; les yeux sont aplatis, lisses, point saillans; la bouche est placée à l'extrémité de la trompe; elle est composée de deux mandibules courtes, comprimées, cornées, multidentées; de deux mâchoires cornées, comprimées et ciliées; d'une lèvre inférieure

cornée, très dure, en forme de cœur, et de quatre antennules très courtes.

Le corselet est plus large que la tête, moins large que les élytres, souvent épineux, ou ayant des élévations en forme de crête, raboteux et sillonné.

Les élytres embrassent les côtés de l'abdomen, et sont réunies à leur suture; elles sont lisses, tuberculées ou épineuses. Ces insectes n'ont point d'ailes.

Les pates sont assez grandes; les cuisses simples; les jambes cylindriques; les tarses composés de quatre articles, dont les trois premiers sont égaux; le dernier, presque aussi long que les trois ensemble, est un peu renflé à l'extrémité, et terminé par deux crochets.

Le corps est souvent couvert d'une poussière écailleuse, qui se détache aisément.

De tous les brachycères connus, trois ou quatre espèces se trouvent en Europe: la plus grande partie des autres habite l'Afrique, et quelques espèces les Indes orientales. Ces insectes étant dépourvus d'ailes, ne fréquen-

tent point les fleurs; ils courent sur la terre comme certains carabes et quelques ténébrions, mais plus lentement. On ne sait rien sur leurs métamorphoses ni sur leurs larves. Ils forment un genre composé d'un assez grand nombre d'espèces : nous en décrirons quelques unes.

Le Brachycère renflé, *Brachycerus obesus*.

Il a environ dix lignes de longueur; les antennes sont noires, un peu plus courtes que la trompe; le corselet est noir, épineux, avec des sillons irréguliers; les élytres sont brunes, avec des points enfoncés, noirs; le dessous du corps est noir; les pates sont noires ou d'un brun noirâtre.

On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

Le Brachycère algérien, *Brachycerus algirus*.

Il a environ sept lignes de longueur depuis l'origine de la trompe jusqu'à l'extré-

mité des élytres; tout le corps est noirâtre; la trompe est grosse, inclinée, couverte de points enfoncés : on remarque de chaque côté de la tête, au-dessus des yeux, une élévation en forme d'oreille; le corselet a un angle saillant de chaque côté; il est inégal et sillonné sur le milieu; les élytres ont des rides transversales plus élevées près de l'extrémité qu'à leur origine, chacune deux lignes longitudinales élevées, et les bords saillans; le dessous du corps a des points enfoncés, écartés les uns des autres, et l'abdomen trois plis transversaux très marqués; les pates sont un peu raboteuses.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, en Italie, sur la côte de Barbarie.

CLXXe GENRE.

CHARANÇON.

Caractères génériques. Antennes brisées, presque en masse, le premier article long et renflé à son extrémité, les quatre derniers formant une masse ovale, presque solide. — Quatre antennules courtes, filiformes, presque égales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier terminé en pointe; les postérieures composées de trois. — Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée. — Mandibules courtes, fortes et dentées. — Tarses simples.

Les charançons ont beaucoup de rapport avec les attelabes, les brachycères, les macrocéphales, les rhinomacères et les brentes; mais ils diffèrent de tous ces insectes principalement par leurs antennes, qui sont coudées, terminées en masse, et par les parties de la bouche.

Les antennes sont ordinairement plus courtes que le corselet, composées de onze articles, dont le premier a environ un tiers de la longueur de l'antenne; il est mince,

un peu renflé à son extrémité; les suivans sont petits, arrondis; les trois derniers forment une masse ovale; le dernier est ordinairement terminé en pointe; elles forment un angle à l'insertion du second article avec le premier, et sont insérées de chaque côté de la trompe.

La tête est arrondie postérieurement, enfoncée sous le corselet, prolongée à sa partie antérieure, qui forme une espèce de trompe, plus ou moins grosse et plus ou moins longue; la bouche est placée à l'extrémité de cette trompe; les yeux sont arrondis, saillans dans le plus grand nombre des espèces, ovales, aplatis dans les autres, placés de chaque côté de l'origine de la trompe; la bouche est composée de deux mandibules courtes, fortes, tranchantes; de deux mâchoires presque cornées, courtes, fortement ciliées à leur partie interne; d'une lèvre inférieure, courte, en forme de cœur, et de quatre antennules filiformes, inégales; la lèvre supérieure manque à ces insectes; le chaperon est échancré.

Le corselet est arrondi ou cylindrique

selon les espèces, lisse ou pointillé, sillonné, tuberculé ou épineux.

Les élytres sont très dures, de forme ovale ou allongée ; elles embrassent les deux côtés de l'abdomen ; dans le plus grand nombre elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées, dont ces insectes font rarement usage ; dans d'autres, ellès sont réunies, et l'insecte n'a pas d'ailes ; elles sont lisses, striées ou pointillées, tuberculées ou épineuses.

Les pates sont de longueur moyenne ; dans quelques espèces les antérieures sont plus longues que les autres ; les cuisses plus ou moins renflées, simples ou munies d'une dent ; les jambes sont souvent terminées par une pointe ou espèce de crochet ; les tarses composés de quatre articles ; les trois premiers sont larges, triangulaires, garnis en dessous de poils courts et serrés ; le troisième est bifide, le dernier long, mince, arqué, terminé par deux crochets.

Les charançons varient beaucoup par la grandeur ; quelques espèces ont dix-huit lignes de longueur, d'autres n'ont qu'une

demi-ligne, mais en général ils sont de grandeur moyenne; les plus petits habitent l'Europe, les autres les pays chauds. Ces insectes sont assez connus par le tort qu'ils font à différentes plantes, au blé et à plusieurs grains; mais c'est sous leur première forme qu'ils causent le plus de ravages.

Leurs larves diffèrent peu de celles des autres coléoptères; elles ressemblent à des vers allongés et mous: elles ont la tête écailleuse, munie de deux mandibules, et sont sans pates. Quelques espèces ont en dessous du corps des mamelons charnus, enduits d'une matière visqueuse, dont elles font usage comme de pates pour marcher. Ces larves offrent quelques particularités dans leur manière de vivre et dans leurs métamorphoses. Les unes se nourrissent du suc des plantes, dont elles attaquent toutes les parties. Celles qui vivent sur les feuilles sont couvertes d'une matière visqueuse qui leur sert à s'y attacher; mais l'espèce qui mérite le plus de fixer l'attention, et la plus à redouter, est celle qui attaque le blé, qui est la nourriture principale d'un grand

nombre d'hommes. Ces larves consomment toute la substance farineuse du grain, auquel elles ne laissent que l'écorce : elles sont quelquefois en si grande quantité dans un grenier, qu'elles détruisent presque tout le blé qu'il contient, et on ne s'aperçoit pas des dégâts qu'elles font. Chaque larve est renfermée dans un grain, en dévore toute la farine, sans jamais endommager la peau : elle agrandit son domicile à mesure qu'elle croît, subit toutes ses métamorphoses sous l'enveloppe qui la couvre, et la perce pour en sortir sous la forme d'insecte parfait. On ne distingue point à la vue les grains qui renferment ou ont renfermé des larves, parce qu'extérieurement, ils ne diffèrent pas des autres; mais si on met dans l'eau du blé qu'elles ont attaqué, les grains vides restent à la surface, et les autres tombent au fond. Cette espèce de charançon multiplie beaucoup plus dans les pays chauds que dans les pays froids : il y en a plusieurs générations dans une année. On a calculé que dans un été, une seule paire produit six mille quarante-cinq charançons. Dès qu'une femelle

est fécondée, elle s'enfonce dans un tas de blé, et dépose un œuf dans chaque grain. La larve sort de l'œuf au bout de quelques jours, et paraît sous la forme d'insecte parfait, environ quarante-cinq jours après la ponte. Rarement on trouve ces insectes à la surface d'un tas de blé : ils s'enfoncent ordinairement à deux ou trois pouces de profondeur; et c'est là qu'ils vivent et s'accouplent. L'époque de leur premier accouplement dans les départemens méridionaux, est ordinairement lorsque le thermomètre est à dix ou douze degrés au-dessus de zéro, et ils s'accouplent très souvent tant que la chaleur dure; d'où il s'ensuit qu'il y a une ponte tous les mois, pendant cinq à six mois de l'année; mais dès que le froid se fait sentir, ces insectes ne s'occupent plus du soin de perpétuer leur espèce : ils abandonnent le blé pour se retirer dans les fentes des murs et des planchers, et les endroits chauds. On ne croit point qu'ils passent l'hiver dans un état d'engourdissement, comme quelques personnes l'ont pensé; mais qu'ils périssent d'épuisement après l'accou-

plement et la ponte, de même que les autres insectes; et ceux qui paraissent au commencement du printemps ont passé l'hiver sous l'état de larve ou de nymphe.

On a essayé si, par le moyen des fumigations faites avec des décoctions d'herbes d'une odeur très forte, on parviendrait à purger les greniers de ces insectes destructeurs; mais les tentatives ont été sans succès. L'odeur d'huile de térébenthine, la vapeur du soufre même n'agit ni sur les charançons ni sur leurs larves. Quelques économistes ont proposé de placer le blé dans des caves boisées, parce que le froid, qui est contraire à ces insectes, les empêcherait de multiplier; mais il paraît que la crainte que le grain ne fût gâté par l'humidité a fait négliger ce moyen. Les expériences qu'on a faites en exposant les charançons à un degré de chaleur assez fort pour les faire mourir, a aussi présenté des inconvéniens; de sorte que ces insectes partagent assez tranquillement, avec le cultivateur, le fruit de ses travaux.

Toutes les larves des charançons ne font pas autant de tort que celles-ci, cependant

quelques unes vivent dans l'intérieur des pois, des féves, des lentilles, des noisettes, dont elles mangent la substance. D'autres percent et rongent les tiges, les branches des plantes, et le parenchyme des feuilles. Parmi ces dernières, les unes se construisent une coque de soie, dans laquelle elles s'enferment pour se changer en nymphe; d'autres font une coque avec une matière gommeuse, et quelques espèces entrent simplement en terre pour subir leur métamorphose.

Les charançons font rarement usage de leurs ailes : en général ils sont lourds et marchent lentement. Parmi les petites espèces, plusieurs sautent assez vite et à une assez grande distance; ils exécutent ces sauts au moyen de leurs pates postérieures, dont les cuisses sont renflées. Ces insectes sont ornés de couleurs variées, souvent très brillantes : ces couleurs sont dues à de petites écailles imbriquées les unes sur les autres, semblables à celles qui recouvrent les ailes des papillons.

Ces insectes forment un genre très nombreux : il y en a plus de quatre cents es-

pèces de décrites [1]; ils sont divisés en cinq familles.

Première famille, trompe longue; cuisses simples.

Deuxième, trompe longue; cuisses dentées.

Troisième, trompe longue; cuisses postérieures renflées.

Quatrième, trompe courte; cuisses simples.

Cinquième, trompe courte; cuisse renflées.

Le genre *charançon* a été le sujet d'un grand nombre de travaux, et a subi beaucoup de changemens. M. Schennherr vient de publier un travail (*Curculionidum dispositio methodica, etc. Lipsiæ,* 1826) dans lequel il forme, avec le genre *curculio* de Linnæus, cent quatre-vingt-quatorze genres différens. Ce nombre excessif de coupes génériques ne peut être conservé par les naturalistes, et nous espérons que notre illustre maître, M. Latreille, après un mûr examen,

[1] On en connaît actuellement plus de douze cents.

réduira de beaucoup ce grand nombre de genres. En attendant ce travail, nous sommes obligé de laisser le genre *charançon* tel que l'a adopté M. Olivier, et tel qu'il est présenté ici, dans toute son étendue. Les divisions qui y sont établies serviront à faciliter les recherches, et le commençant ne sera pas épouvanté par la foule des genres établis dans ces derniers temps.

PREMIÈRE FAMILLE.

Trompe longue; cuisses simples.

Le Charançon palmiste, *Curculio palmarum*.

G. *Calandre*. Latr.

Il a environ dix-huit lignes de longueur, sans compter la trompe, qui a six lignes ; tout le corps est en dessus d'un noir velouté, le dessous est luisant ; la trompe est mince, cylindrique, couverte d'un duvet serré, assez long dans l'un des deux sexes ; le corselet est un peu aplati, arrondi postérieurement ; l'écusson est grand ; les élytres sont



1. Charanson palmiste.
2. Cha. paraplectique.
3. Cha. du Sapin.
4. Cha. des Noisettes.
5. Cha. impérial
6. Cha. de rhor.

plus courtes que l'abdomen, striées; les jambes sont terminées par un crochet très fort.

Sa larve vit dans l'intérieur du tronc du palmier; elle se nourrit de la substance qui s'y trouve, comme mademoiselle de Mérian nous l'apprend dans son *Histoire des Insectes de Surinam*, où elle a donné la figure d'une de ces larves, qu'elle dit être blanchâtre. Elle ajoute que les naturels du pays la rôtissent et la mangent comme une chose délicieuse; ce qui est confirmé par M. Firmin, dans sa description de Surinam.

Le Charançon indien, *Curculio indus*.

G. *Calandre*. Latr.

Il a environ un pouce de longueur; la trompe est mince, cylindrique, un peu courbée en dessous; tout le corps est noir; la tête arrondie; le corselet gros, très aplati en dessus, avec un enfoncement au milieu, chagriné et garni de chaque côté d'un tubercule assez gros, couvert de poils roides, courts, très serrés, de couleur brune; les

élytres sont aplaties, chagrinées; elles ont neuf stries crénelées; le dessous du corps et les pates sont un peu chagrinés.

On le trouve aux Indes orientales.

Le Charançon hémiptère, *Curculio hemipterus*.

G. *Calandre*. Latr.

Il a environ six lignes de longueur depuis la tête jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; la trompe est longue, mince, courbée; tout le corps est d'un brun roux, luisant; le corselet a trois taches longitudinales, noires; les élytres sont plus courtes que l'abdomen, striées, avec quelques taches noires; les pates sont rousses; l'extrémité des cuisses est noire.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

Le Charançon du pin, *Curculio pini*.

Il a de quatre à six lignes de longueur depuis la tête jusqu'à l'extrémité de l'ab-

domen ; la trompe est cylindrique, brune, de la longueur du corselet; tout le corps est brun ; les antennes sont brunes ; le corselet a quelques taches rousses, formées par des poils ; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés assez gros, et quelques lignes transversales d'un gris roux, formées par des poils ; le dessous du corps et les pates ont quelques taches formées par des poils roussâtres.

On le trouve en Europe, sur le pin sylvestre.

Le Charançon de la jacée, *Curculio jaceæ.*

Il est un peu plus petit que le précédent, auquel il ressemble; les antennes sont noires; la trompe est noire, cylindrique; le corselet est noir, couvert d'une poussière jaunâtre; les élytres ont des stries peu marquées, formées par des points enfoncés; elles sont noires, couvertes d'un léger duvet court, jaunâtre, avec un point très marqué de la même couleur près de l'écusson ; le

dessous du corps et les pates sont noirs, couverts d'un duvet jaunâtre.

Ce duvet disparaît de dessus le corps de l'insecte à mesure qu'il vieillit.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, sur la centaurée jacée.

Le Charançon de l'artichaut, *Curculio cynaræ*.

Il varie pour la grandeur depuis deux lignes et demie jusqu'à quatre; la trompe est grosse, de la longueur de la tête et du corselet, de couleur noire; il est d'un brun noirâtre, couvert en dessus d'un grand nombre de taches d'un gris roux, formées par des poils, et en dessous de poils courts d'un gris cendré; le corselet est chagriné; les élytres ont des stries pointillées.

La larve vit dans les têtes des chardons et dans celles du cirsium, qu'elle ronge; les têtes habitées par ces larves ont un endroit noir et desséché; elles font leur coque dans ces têtes, et n'en sortent que sous la forme d'insecte parfait.

On le trouve en France, aux environs de Paris, en Afrique, sur les chardons.

Le Charançon colon, *Curculio colon.*

Il a cinq lignes de longueur depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps ; la trompe est noirâtre, de la longueur du corselet ; tout le corps est d'une couleur cendrée plus ou moins foncée ; le corselet a de chaque côté une ligne longitudinale blanchâtre, formée par des poils ; les élytres ont sur le milieu un point blanc et des stries interrompues formées par des points peu enfoncés ; le dessous de l'abdomen a quatre points jaunâtres vers le milieu ; les pates sont de la couleur du corps ; les cuisses ont un anneau blanchâtre ; les antérieures sont dentées.

On le trouve en Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Charançon raccourci, *Curculio abbreviatus.*

G. *Calandre.* LATR.

Il a environ cinq lignes de longueur ; il est entièrement noir, à l'exception de la

masse des antennes, qui est cendrée; la trompe est mince, cylindrique, recourbée, luisante; le corselet est luisant, pointillé, avec une ligne longitudinale un peu élevée sur le milieu; les élytres sont un peu plus courtes que l'abdomen, légèrement striées, avec deux rangées de points peu enfoncés entre chaque strie; les cuisses sont simples; les jambes terminées par une dent assez longue, forte.

On le trouve aux environs de Paris, en Saxe.

Le Charançon de la campanule, *Curculio campanulæ*.

Il est très petit, et le mâle plus que la femelle; le corps est court, arrondi; la trompe est plus longue que le corselet, mince, courbée, d'un noir luisant; les antennes sont d'un brun obscur; il est de couleur noire, avec un grand nombre de poils gris, mêlés de petites écailles qui rendent cette couleur cendrée ou ardoisée; les élytres ont des lignes longitudinales formées par des points; les cuisses sont simples.

La larve vit dans les boutons et les fleurs de la campanule, ou plutôt dans les gousses qui renferment les graines. C'est dans les boutons des fleurs, avant leur épanouissement, que le charançon introduit son œuf, après quoi le bouton ne s'ouvre plus; mais, quoique fermé, il ne laisse pas de croître, et devient comme une boule, une vessie ou une galle; la larve qui sort de l'œuf prend son accroissement dans ce bouton ainsi défiguré; en pénétrant dans la gousse des graines, dont elle mange toute la substance intérieure, elle s'y métamorphose pour en sortir sous la forme d'insecte parfait le printemps suivant.

On la trouve en Europe.

Le Charançon péricarpe, *Curculio pericarpius*.

Il a une ligne de longueur; le corps est noirâtre; la trompe est noire, longue, mince; les élytres sont striées, avec quelques poils gris; elles ont une tache blanche en forme de cœur, au haut de la suture,

près le corselet; les pates sont noirâtres; les cuisses sont sans épines, ou en ont une extrêmement petite.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, sur la scrofulaire.

Le Charançon cuprirostre, *Curculio cuprirostris*.

Il a une ligne et demie de longueur; sa forme est oblongue; il est d'un beau vert brillant, bronzé; les antennes sont noires; la trompe est allongée, courbée, un peu cuivreuse; les élytres sont striées; les pates sont noirâtres.

On le trouve en Europe, sur le bouleau et sur les plantes crucifères : il est assez commun, dans le printemps, aux environs de Paris.

Le Charançon acridule, *Curculio acridulus*.

Il a une ligne et demie de longueur; il est de forme ovale, allongée; la trompe est mince, courbée, plus longue que le corselet,

d'un noir luisant; le corselet est arrondi, d'un noir bleuâtre luisant, pointillé; les élytres sont d'un noir bleuâtre, moins foncé que le corselet, striées; les stries sont formées par des points enfoncés; les antennes et les pates sont noires.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les plantes crucifères.

Le Charançon du plantain, *Curculio plantaginis*.

Il est petit, court, ovale; la trompe est d'un brun obscur, cylindrique, courbée, de la longueur du corselet; les antennes sont brunes; le corselet est brun, avec trois lignes longitudinales grises; les élytres sont d'un gris rougeâtre, avec une grande tache allongée, brune sur chaque, et quelques points oblongs de la même couleur; le dessous du corps est de la même couleur que les élytres; les pates sont d'un jaune foncé, avec les tarses bruns.

La larve est petite, d'un vert clair, avec une raie blanche bien marquée tout le long

du dos; le corps est divisé en anneaux peu distincts, à cause d'un grand nombre de rides transversales dont la peau est garnie; en dessous, on voit sur chaque anneau une paire de mamelons charnus, avec lesquels la larve marche et s'attache aux feuilles, au moyen d'une liqueur gluante qu'elle fait sortir de ces mamelons; la loupe fait découvrir sur la peau des petits points noirs, de chacun desquels sort un poil court : elle vit sur le plantain, et file sa coque vers le milieu de l'été; cette coque, d'un vert jaunâtre, a la forme d'une boule allongée; ses parois minces et élastiques laissent voir l'insecte au travers; le charançon sort de cette coque dix ou douze jours après sa dernière métamorphose.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

Le Charançon de l'oseille, *Curculio rumicis*.

Il a trois lignes de longueur; sa forme est ovale; il est d'une couleur grise, ou d'un

brun clair, avec des taches et des nuances d'un brun obscur ou noirâtre; la trompe est mince, cylindrique, de la longueur du corselet; le corselet a deux lignes longitudinales noirâtres, plus ou moins marquées; les élytres ont chacune une grande tache obscure, carrée à la base, quelques taches noirâtres sur le milieu, et des stries formées par des points peu enfoncés; les pates sont brunes.

La larve vit en nombreuse compagnie sur la plante nommée patience, en latin *lapathum* ou *rumex*, dont elle ronge les feuilles et les fleurs; on la trouve au commencement et vers le milieu de l'été; elle a trois lignes de longueur; sa tête est d'un noir luisant, écailleuse, semblable à celle des chenilles, garnie de mâchoires et d'une filière à la lèvre inférieure; le corps est divisé en douze anneaux ridés transversalement; les trois premiers sont noirs en dessus et sur les côtés, d'un jaune clair, verdâtre en dessous, et cette dernière couleur est celle des côtés et du dessous des autres anneaux; mais chacun a en dessus une li-

gne transversale jaune, coupée dans son milieu par une ligne longitudinale d'une couleur plus foncée; ces lignes sont garnies de petits tubercules noirs, luisans, de chacun desquels sort un poil court : ces larves ont en dessous du corps, sur chaque anneau, une paire de mamelons charnus, dont elles font usage comme de pates pour marcher; elles ont en outre le dessous du corps enduit d'une matière humide et visqueuse, qui les maintient fixées sur les tiges et les feuilles, et les empêche de tomber. Pour se transformer en nymphe, elles filent des coques sur les tiges mêmes de la plante, ou entre les fleurs et la graine au sommet de la tige; ces coques sont fort jolies, et environ de la grandeur d'un pois ordinaire; elles sont presque sphériques, faites d'une soie jaune ou blanche, que les larves filent à grandes mailles et à couche simple, de façon que l'insecte paraît assez distinctement à travers les parois; le tissu des coques est comme celui d'un filet, ou d'une grosse gaze; en filant, la larve tient toujours son corps courbé en demi-

cercle, et c'est de cette position que dépend la rondeur de la coque, le corps de la larve servant de moule pour lui donner cette forme; les fils dont elle est composée sont assez gros et élastiques. Peu de jours après ce travail, la larve se change en une nymphe de couleur noire, sur laquelle toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait paraissent enveloppées; la trompe est couchée en dessous du corps, entre les pates; environ douze jours après cette métamorphose, le charançon sort de sa coque, après y avoir fait une ouverture avec ses mandibules.

On le trouve en Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Charançon du blé, *Curculio granarius*.

G. *Calandre*. Latr.

Il a tout au plus une ligne et demie de longueur; sa forme est allongée, son corps brun; la trompe est cylindrique, un peu courbée, presque de la longueur du cor-

selet; le corselet est presque aussi long que les élytres, fortement pointillé; les élytres sont striées, et les stries sont pointillées; les cuisses sont simples, et les jambes terminées par un crochet assez fort.

Cet petit insecte, connu aussi sous le nom de *calandre*, se multiplie considérablement dans les greniers et les magasins de blé de toute espèce; il y fait de terribles dégâts, surtout dans son état de larve, en consommant toute la substance farineuse du grain, auquel il ne laisse que l'écorce. Leuwenhoek a fait plusieurs observations sur ces insectes pernicieux, et il a trouvé que, pour se multiplier, la femelle du charançon, après l'accouplement, fait avec sa trompe un trou au grain de froment, et dépose un œuf dans ce trou, d'où naît une petite larve; cette larve, en se développant, mange toute la substance intérieure du grain, ensuite se transforme en nymphe dans le grain vide, et y prend la forme de charançon, qui se fait jour en perçant l'écorce: la larve est blanche, sa tête est grosse, écailleuse et garnie de deux dents, au moyen desquelles

elle ronge le grain. On ne trouve jamais qu'un de ces insectes dans chaque grain, parce qu'il suffit à nourrir le charançon jusqu'à ce qu'il ait acquis sa grandeur complète.

Le Charançon du riz, *Curculio oryzæ.*

G. *Calandre.* Latr.

Il est plus petit que le précédent ; tout le corps est d'un brun marron; le corselet est chagriné; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés assez gros, et deux taches ferrugineuses, l'une à la base, l'autre à l'extrémité.

La larve attaque le riz : on trouve souvent l'insecte mort dans le riz qui vient des pays étrangers.

Le Charançon paraplectique, *Curculio paraplecticus.*

Il a environ sept lignes de longueur, depuis la tête jusqu'à l'extrémité des élytres ; tout le corps est d'un gris olivâtre; mais la trompe est cylindrique, un peu plus

longue que le corselet; les antennes sont brunes, avec la masse cendrée; la tête est arrondie; les yeux sont noirs; le corselet a quelquefois quatre lignes longitudinales d'un gris cendré; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; elles sont terminées par une pointe aiguë qui dépasse l'abdomen; les pates sont noirâtres.

Ce charançon est, en quelque sorte, devenu fameux par les observations de Linné, qui a cru devoir lui attribuer la cause d'une certaine maladie que prennent les chevaux en mangeant d'une espèce de plante qui sert de nourriture à la larve de cet insecte. C'est dans les grosses tiges de la philandrie, *phellandrium*, qui croît dans l'eau en très grande quantité, dans quelques contrées, qu'on trouve ces larves, au commencement ou vers le milieu de l'été. Linné pense que cette plante est le *stakra* des Suédois, laquelle étant mangée par les chevaux, leur donne la maladie connue sous le nom de *paraplégie*, et en Suède sous celui de *stakra*, nom de la plante. Il prétend que ce n'est pas proprement la plante qui est dangereuse, mais

que les larves qui vivent dans les tiges, ou plutôt les charançons qui en viennent, sont l'unique cause de la maladie; et il a cru observer que les plantes de cette espèce qui ne sont point habitées par ces insectes peuvent être mangées sans risque par les chevaux. Pour trouver la larve, on n'a qu'à fendre la tige du haut en bas : elle y est placée la tête en haut, et choisit pour sa demeure la portion de la tige qui est submergée; elle se nourrit de la substance intérieure de la moelle qui y est renfermée. Chaque tige n'en loge qu'une seule. Cette larve est longue d'environ sept lignes, et elle a un peu plus d'une ligne de diamètre. Elle est d'un blanc jaunâtre; sa tête est brune; le corps est divisé en douze anneaux, dont les trois premiers ont en dessous, vers les côtés, deux tubercules membraneux, en forme de mamelons, placés comme les pates des larves hexapodes, et pouvant avoir les mêmes usages; mais ils sont moins longs. Les anneaux sont garnis sur le dos de rides transversales, découpées assez profondément, et y forment des éminences et

des inégalités charnues qui l'aident à avancer, particulièrement quand elle est dans la tige. C'est aussi pour cela qu'elle se met sur le dos quand elle veut avancer sur un plan uni. Elle a neuf stigmates de chaque côté, placés comme ceux des chenilles; le derrière, qu'elle tient ordinairement un peu courbé, a une petite incision où se trouve l'anus; la tête est ovale, écailleuse, munie de deux mandibules fortes, recourbées, terminées en pointe fine, et de deux lèvres; l'inférieure est garnie de trois petites parties coniques, dont celle du milieu ressemble à la filière des chenilles. C'est dans les tiges mêmes que les larves se transforment. En ouvrant une tige vers le mois de juillet, on trouve la larve changée en nymphe, sans avoir fait de coque, placée à nu, et la tête en haut. Cette nymphe est presque de même longueur que la larve, blanchâtre; elle a l'extrémité du derrière arrondie, garnie de pointes écailleuses, courtes et brunes, placées transversalement. Toutes les parties de l'insecte parfait sont très distinctes sur cette nymphe, et rangées par ordre sur le devant

du corps. On la voit souvent remuer le ventre; et à l'aide de ce mouvement, elle parcourt la cavité de la tige d'un bout à l'autre, en appuyant le long de ses parois les deux pointes qu'elle a au bout de l'abdomen, et des rangées d'épines qui sont sur son dos. Avant la fin du mois de juillet, ces nymphes ont pris la forme de charançon, et elles ne sortent point de la tige pour se métamorphoser; mais l'insecte parfait se fait jour lui-même par une grande ouverture ovale qu'il pratique, en rongeant avec ses mandibules un certain endroit de la tige qui se trouve excéder la surface de l'eau, par où il sort. Les charançons ne restent donc point pendant l'hiver dans les tiges de la philandrie, comme Linné l'a prétendu; et suivant l'observation de Degéer, si les chevaux sont attaqués de la maladie dont nous avons parlé, après avoir mangé de la philandrie sèche, qui a pu se trouver mêlée dans le foin, on ne saurait alors l'attribuer immédiatement à ces charançons, puisque dans ce temps ils ne sont certainement plus dans ces plantes.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

Le Charançon marron, *Curculio castaneus*.

Il a trois lignes et demie de longueur ; le corps est allongé, cylindrique, d'un brun roux ; la trompe est mince, un peu courbée, plus longue que le corselet ; le corselet est chagriné ; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés et une élévation en forme de tubercule près de l'extrémité ; le dessous du corps est noir ; les cuisses sont simples.

On le trouve au nord de l'Europe.

Le Charançon transversal, *Curculio transversus*.

Il a une ligne de longueur ; tout le corps est noir ; la trompe est mince, assez longue ; le corselet est légèrement couvert de poils blanchâtres ; les élytres ont des stries formées par des points peu enfoncés, et une bande transversale blanche.

On le trouve aux environs de Paris, sur le saule. La larve se nourrit des feuilles de cet arbre.

Le Charançon de la bardane, *Curculio bardanæ*.

Il a environ six lignes de longueur : il ressemble au charançon paraplectique. Tout le corps est noirâtre, entièrement couvert d'une poussière écailleuse, d'un gris jaunâtre, qui s'enlève par le frottement; la trompe est cylindrique, de la longueur du corselet; la tête est arrondie; le corselet a quatre lignes longitudinales d'un gris jaunâtre plus ou moins marquées; les élytres ont des points enfoncés qui forment des stries; elles sont arrondies, un peu obtuses à l'extrémité; les cuisses sont simples.

On le trouve à Dresde, aux environs de Paris, sur la bardane.

Le Charançon bandé, *Curculio tricinctus*.

Il a une ligne de longueur; tout le corps

est de couleur fauve, roussâtre; la trompe est longue, mince; le corselet a quelques taches formées par des poils blancs; les élytres sont assez fortement striées; elles ont une bande blanche sur le milieu, et deux autres moins apparentes, l'une près de la base, l'autre près de l'extrémité; ces bandes sont formées par des poils blancs; les pates sont de la couleur du corps.

On le trouve aux environs de Paris.

DEUXIÈME FAMILLE.

Trompe mince, allongée; cuisses dentées.

Le Charançon vaginal, *Curculio vaginalis*.

Il a environ un pouce de long et six lignes de large. Il est d'un noir luisant; la trompe est longue, large, grosse et recourbée; la tête lisse, arrondie; le corselet gros, un peu convexe, garni de trois tubercules coniques, élevés, assez gros, et de quelques autres plus petits; les élytres ont deux grandes taches couleur d'olive, jaunâtres,

formées par des poils, et des stries bien marquées, dans lesquelles se trouvent des points enfoncés ; elles ont plusieurs tubercules coniques ; les postérieurs sont presque épineux ; leur extrémité est terminée en pointe ; les cuisses ont une dent assez forte ; le dessous du corps est lisse.

On le trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

Le Charançon pulvérulent, *Curculio pulverulentus*.

Il est moins grand que le précédent ; la trompe est noire, cylindrique, courbée, un peu plus longue que le corselet ; les antennes sont noires ; le corselet est noir, couvert en quelques endroits d'une poussière cendrée ; les élytres sont noirâtres, mélangées de cendré, et couvertes de poils courts, jaunâtres ; elles ont des stries formées par des points enfoncés, et une élévation peu marquée près de l'extrémité ; le dessous du corps et les pates sont noirâtres ; les cuisses ont une très petite dent.

On le trouve à Cayenne, à Surinam.

Le Charançon du sapin, *Curculio abietis.*

Il ressemble au charançon du pin, mais il est un peu plus grand; il a six lignes de long; tout le corps est d'un brun noirâtre; la trompe est de la longueur du corselet, assez grosse; la tête et le corselet sont chagrinés, légèrement couverts de poils roussâtres; les élytres sont chagrinées; elles ont des stries formées par des points enfoncés, et des points fauves formés par des poils rangés en lignes transversales, irrégulières; le dessous du corps est d'un brun noirâtre; les côtés de l'abdomen ont quelques poils fauves; les pates sont de la couleur du corps; les cuisses ont une dent assez forte.

On le trouve au nord de l'Europe.

Le Charançon de la patience, *Curculio lapathi.*

Il a environ quatre lignes de longueur; la trompe est noire, mince, plus longue que le corselet; la tête est noire, arrondie; le

corselet noir, avec des tubercules élevés, formés par de petites écailles très noires, et une grande tache blanche de chaque côté; les élytres sont noires, avec des petits tubercules velus, très noirs, qui forment des stries, entre lesquelles sont des rangées de points enfoncés; elles ont une bande transversale, blanchâtre près de la base, et l'extrémité de la même couleur; le dessous du corps est noir; les pates sont noirâtres, couvertes d'une poussière blanchâtre; les cuisses sont à peine dentées.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, sur la patience.

Le Charançon germain, *Curculio germanicus.*

Il a six lignes de longueur, depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps; tout le corps est noir, luisant; la trompe est assez grosse, plus courte que le corselet; la tête et le corselet sont arrondis, finement chagrinés; ce dernier a deux très petits points jaunes de chaque côté, formés par des

poils, et l'extrémité du bord postérieur garnie de poils de la même couleur ; les élytres sont chagrinées ; le dessous du corps a quelques taches jaunâtres ; les pates sont noires, et les cuisses dentées.

On le trouve dans toute l'Europe : il est très commun aux environs de Paris.

Le Charançon de la scrofulaire, *Curculio scrophulariæ.*

Il a deux lignes de longueur ; sa forme est presque carrée ; la trompe est mince, noire, plus longue que le corselet ; les antennes sont brunes, avec la masse cendrée ; le corselet est d'un gris jaunâtre ; les élytres sont de la même couleur, avec deux taches d'un noir velouté à la suture, l'une au-dessus du milieu, l'autre près de l'extrémité, et des lignes longitudinales formées par des poils noirs et des poils gris ; le dessous du corps et les pates sont d'un gris jaunâtre.

Ce charançon vit sur la scrofulaire nommée *scrophularia nodosa*, Linn. ; il en

ronge les feuilles. Pour peu qu'on touche à la plante, il se laisse tomber, et contrefait le mort, comme beaucoup d'autres charançons. La larve vit également sur la scrofulaire; on l'y trouve en grande quantité vers le milieu de l'été. Elle mange les feuilles de cette plante, dont elle ne détache quelquefois que la substance du dessous, mais souvent elle les perce d'outre en outre, et dévore aussi les fleurs et les capsules de la graine; elle est d'un blanc verdâtre, quelquefois d'un vert sale; sa tête est écailleuse, noire; elle a deux petites plaques écailleuses, noires, sur le premier anneau, mais point de pates: cette larve est dégoûtante, parce que son corps est toujours couvert et enduit d'une matière humide et visqueuse, qui l'aide à se tenir fixée sur la feuille ou sur la tige où elle marche, ce qu'elle exécute uniquement par le mouvement des anneaux: quand on la force à jeûner long-temps, son corps s'affaisse et devient tout ridé; mais ces rides disparaissent à mesure qu'elle se nourrit. Pour se transformer en nymphe, elle fait une coque brune, ronde, en forme de

boule, semblable à une petite vessie, qu'elle attache fortement à la feuille ou à la tige. Quoique très mince, cette coque est assez forte, et a une espèce d'élasticité. Il y a apparence qu'elle est composée de la matière gluante du corps de la larve, car séchée elle est friable comme une gomme sèche. Peut-être est-elle mêlée d'un peu de soie. Elle est assez transparente pour laisser apercevoir à travers la larve qui s'y transforme en nymphe, et ensuite en charançon. Quand celui-ci doit sortir de sa coque, il en détache avec ses dents une portion en forme de segment de sphère ou de calotte, qui, laissant une grande ouverture, lui donne un passage libre. La calotte reste quelquefois attachée à la coque par une petite partie ; mais le plus souvent elle tombe entièrement. On trouve assez ordinairement ensemble sur la même plante, des larves, des coques et des charançons de différens âges.

On le trouve dans toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Charançon du verbascum, *Curculio verbasci.*

Il ressemble beaucoup au précédent, par la grandeur et la forme; la trompe est mince, noire, plus longue que le corselet; la tête est arrondie, noire; le corselet noir en dessus, d'un gris roux sur les côtés; les élytres sont noires, avec deux taches d'un noir velouté près de la suture, l'une près de la base, l'autre près de l'extrémité, et des rangées de points élevés, formées par des poils très noirs et des poils blanchâtres; le dessous du corps et les pates sont noirs, couverts de poils blanchâtres.

On le trouve aux environs de Paris, à Kiell, sur le verbascum, dans le midi de la France; il est très commun sur la scrofulaire.

Le Charançon violet, *Curculio violaceus.*

Il a environ deux lignes et demie de long; la trompe est noire, mince, de la

longueur du corselet; le corps est allongé, d'un bleu noirâtre, luisant; le corselet est chagriné, garni d'une pointe angulaire de chaque côté de sa base; les élytres ont des stries dans lesquelles sont des points enfoncés; les cuisses sont dentées.

On le trouve en Europe, sur les fleurs.

Le Charançon des noisettes, *Curculio nucum*.

Il varie pour la grandeur, depuis deux lignes et demie jusqu'à plus de trois lignes de la tête à l'extrémité du corps; la trompe est courbée, mince, brune, luisante, de la longueur de la moitié du corps; les antennes sont minces, longues, de couleur brune, avec la masse cendrée; le corselet est arrondi, couvert d'un duvet cendré ou jaunâtre; les élytres sont larges à leur origine, rétrécies à leur extrémité, légèrement striées, et couvertes d'un duvet cendré ou jaunâtre, avec quelques taches obscures; le dessous du corps et les pates sont de la même couleur que les élytres; les cuisses ont une forte dent.

La larve de ce charançon vit dans les

noisettes, dont elle ronge la substance intérieure. Elle est de la grosseur d'un grain d'orge, blanche; sa tête est écailleuse, brune, garnie de deux mandibules fortes, et d'une lèvre charnue, munie de deux antennules; au-devant de la lèvre est une petite pointe fine qui paraît être la filière; le corps est couvert de plis et de rides qui forment vers les côtés des mamelons ou tubercules élevés. Elle est dépourvue de pates, quoi qu'en dise Roesel, qui a prétendu qu'elle avait au-devant du corps des pates à crochets, très petites. Cette larve ne fait que glisser sur le plan de position : on peut s'en assurer en la mettant sur un plan uni : on la verra avancer uniquement par le mouvement vermiculaire des anneaux du corps et de leurs mamelons. Dans l'état de repos, elle a le corps courbé en arc, souvent plié en deux. Parvenue à toute sa grandeur, elle perce la coque de la noisette d'un trou rond, et en sort pour se retirer dans la terre, où elle subit ses transformations.

On le trouve dans toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Charançon des baies, *Curculio druparum*.

Il a environ deux lignes de long; la trompe est mince, noire, un peu plus longue que le corselet; il est ovale, allongé, d'un brun roussâtre; les antennes sont brunes, avec la masse noirâtre; les élytres sont d'un brun plus clair que le corps, avec des taches carrées d'un brun foncé, et des stries formées par des points peu enfoncés; les pates sont d'un brun ferrugineux, et les cuisses dentées.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

Le Charançon du frêne, *Curculio fraxini*.

Il est de la grandeur du précédent; la trompe est mince, plus longue que le corselet, brune; le corselet est gris, avec une grande tache brune, quelquefois divisée en deux; les élytres sont grises, avec quatre ou cinq lignes longitudinales élevées, for-

mées par des taches alternativement noires et grises ; les cuisses ont une épine grosse et courte ; les antérieures et les intermédiaires sont d'un roux jaunâtre.

La larve de ce charançon vit sur les feuilles de frêne, dont elle ne ronge que la substance charnue. Elle ressemble beaucoup à celle de la scrofulaire, ayant comme elle le corps couvert d'une matière humide et gluante. Sa couleur est d'un blanc jaunâtre ; sa tête est noire, écailleuse ; elle n'a point de pates, et marche par le mouvement des anneaux. Pour se transformer en nymphe, elle se fait une coque presque sphérique, d'un jaune brun, de la consistance de celle du charançon de la scrofulaire. Cette coque ressemble à une petite vessie ; la larve la place sur les feuilles du frêne où elle a vécu. Pour en sortir, le charançon en détache une grande pièce ronde, et il ne reste que peu de jours sous la forme de nymphe.

On le trouve en Suède, sur le frêne.

Le Charançon rouleur, *Curculio tortrix*.

Il a deux lignes et demie de longueur; la trompe est noire, mince, plus longue que le corselet; le corps est d'un jaune fauve, sans taches; les yeux sont noirs; le corselet est d'un jaune brun; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; le dessous du corps est brun, couvert de poils gris; les cuisses sont dentées; les jambes antérieures sont quelquefois plus grandes que les autres.

On le trouve en Europe, sur les peupliers, dont il roule les feuilles.

Le Charançon de l'orme, *Curculio ulmi*.

Il est petit, d'une forme ovale allongée; la trompe est noire, mince, longue; tout le corps est d'un brun roux; la tête et le corselet ont sur le milieu une ligne longitudinale blanche; les élytres ont chacune une grande tache noire près de la base, et une

blanche qui forme une bande transversale près de l'extrémité; l'écusson est blanc; les cuisses sont dentées.

Vers la fin du mois de mai, lorsque l'orme a déjà poussé d'assez grandes feuilles, on remarque sur les branches plusieurs boutons, même assez verts, et dont les feuilles écailleuses ont commencé à s'épanouir, mais qui n'ont pas encore poussé de véritables feuilles, tandis que le reste des branches en est chargé. Si on ouvre ces boutons, on trouve dans chacun une petite larve sans pates, à tête écailleuse, qu'on ne peut méconnaître pour celle d'un charançon. Elle a rongé toutes les feuilles tendres contenues dans le bouton, et empêché leur développement; le corps de cette larve est gros, d'un blanc de lait, couvert de rides et d'inégalités, ordinairement roulé en cercle. Vers la fin de juin, elle se transforme en insecte parfait sans sortir du bouton qui lui servait de demeure. Le charançon le perce ensuite pour se mettre en liberté.

On le trouve en Suède.

TROISIÈME FAMILLE.

Trompe allongée; cuisses postérieures renflées.

Le Charançon de l'aune, *Curculio alni.*

Il a une ligne et demie de longueur depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps; la trompe est noire, mince, recourbée, plus longue que le corselet; les antennes sont jaunes; la tête est noire; le corselet testacé; les élytres sont testacées, avec chacune deux taches d'un brun foncé, l'une à la base, l'autre vers le milieu; le dessous du corps est noir, avec l'extrémité de l'abdomen testacée; les pates sont noires; les tarses testacés. Ce charançon, ainsi que ceux de cette famille, sautent comme la puce, en appliquant les jambes postérieures contre les cuisses, qui sont très grosses, et les débandant ensuite avec force.

La larve vit dans les feuilles de l'aune, qu'elle mine, où elle produit un renflement formé par les deux membranes de la

feuille, qui ensuite se dessèchent et deviennent brunes.

On le trouve dans toute l'Europe, aux environs de Paris.

Le Charançon de l'osier, *Curculio viminalis*.

Il est un peu plus petit que le précédent; tout le corps est testacé ; les yeux sont noirs; la trompe est mince, plus longue que le corselet; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés, et légèrement couvertes de poils courts; les cuisses sont très grosses; les pates testacées.

La larve de ce charançon vit dans l'intérieur des feuilles de l'osier, qu'elle mine en grand; elle se nourrit de leur substance intérieure, qu'elle ronge, en ménageant adroitement les deux membranes. Les endroits où elle se trouve placée, forment une tache circulaire, renflée dans le milieu, des deux côtés de la feuille, et semblable à une petite vessie de couleur brune ou de feuille desséchée. L'élévation du milieu de l'endroit

miné n'est pas seulement produite par la larve qui s'y trouve placée, mais encore par une coque qu'elle file en dedans de la feuille dans l'endroit miné, avant que les membranes se soient desséchées, et pendant qu'elles sont encore susceptibles d'extension. Ces espèces de petites vessies sont ordinairement placées près des bords de la feuille, parce que les nervures y sont plus tendres et plus faciles à être rongées. Ces larves sont très petites, d'un blanc jaunâtre, avec plusieurs points obscurs; la tête et le premier anneau sont bruns; le corps est divisé en douze anneaux distincts, séparés les uns des autres par des incisions profondes, et tout le long du dos on voit le canal des alimens qui est noir, quand la larve a bien mangé. Parvenue au terme de sa grandeur, elle se change en nymphe dans la coque qu'elle a filée. On distingue sur cette nymphe, qui est d'un beau jaune, avec les yeux noirs, toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait. Vers la fin de juin, le charançon quitte la peau de nymphe, et perce la feuille pour en sortir. Il continue à man-

ger les feuilles de l'osier, et il passe l'hiver caché sous l'écorce à demi détachée des arbres, pour se mettre à l'abri du froid, et c'est au printemps suivant qu'il se multiplie de nouveau.

On le trouve en Europe.

Le Charançon céréal, *Curculio segetis*.

Il est très petit, de forme ovale; la trompe est mince, plus longue que le corselet; les antennes sont brunes; la tète et le corselet sont noirs; les élytres striées, noires, avec des taches ondées, grises, formées par des poils; les stries ont des points enfoncés; les pates et le dessous du corps sont noirs; les tarses bruns; les cuisses renflées.

On le trouve en Europe, sur les épis de blé.

QUATRIÈME FAMILLE.

Trompe courte; cuisses simples.

Le Charançon impérial, *Curculio imperialis*.

Il a quinze à seize lignes de longueur, depuis le bout de la trompe jusqu'à l'extrémité du corps; les antennes sont noires; la trompe est grosse, courte, d'un vert doré, avec un sillon longitudinal sur le milieu, et une ligne noire de chaque côté; la tête est d'un vert doré, avec deux lignes noires à sa partie supérieure; le corselet est plus étroit que les élytres, d'un vert doré, avec deux lignes noires sur le milieu, séparées par une ligne enfoncée, d'un vert doré; il a de chaque côté plusieurs petits tubercules noirs; les élytres sont larges à leur base, et forment un angle saillant de chaque côté; elles ont des stries élevées, noires, et entre chaque strie des points enfoncés assez grands, d'un vert doré; le dessous du corps et les pates sont couverts de

petites écailles d'un vert doré, et de quelques poils cendrés ; les cuisses sont simples.

On le trouve au Brésil : il est très commun dans les collections de Paris.

Le Charançon royal, *Curculio regalis*.

Il varie pour la grandeur, depuis sept jusqu'à neuf lignes ; les antennes sont noires, minces, assez longues ; la trompe est grosse, courte, noire, couverte, près des yeux, de quelques écailles bleues et dorées, brillantes ; le corselet est arrondi, avec un enfoncement assez grand à sa partie supérieure, noir, couvert d'écailles bleues et dorées ; les élytres sont d'un bleu verdâtre doré, avec quatre bandes transversales ondées d'un rouge doré, bordées de chaque côté par une ligne noire ; elles ont des stries formées par des points enfoncés peu marqués ; le dessous du corps est d'un bleu verdâtre, doré, très brillant ; les pates sont noires, avec un anneau doré sur les cuisses.

On le trouve aux Indes orientales, à Pondichéry, et, selon Linné, au Brésil.

Le Charançon vert, *Curculio viridis.*

Il a environ cinq lignes de longueur; les antennes sont noirâtres; la trompe est courte, grosse, couverte d'écailles d'un vert jaunâtre; les yeux sont noirs; le corselet est arrondi, verdâtre, avec une ligne d'un jaune verdâtre de chaque côté; les élytres sont verdâtres, bordées extérieurement par une ligne assez large, d'un jaune verdâtre; elles ont des stries peu marquées, formées par des points enfoncés, et sont terminées en pointe; le dessous du corps est d'un jaune verdâtre; les pates sont noirâtres, couvertes de petites écailles vertes.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, sur différens arbres.

Le Charançon sulcirostre, *Curculio sulcirostris.*

Il a environ sept lignes de longueur; la trompe est grosse, courte, marquée supérieurement de trois sillons assez profonds; les antennes sont courtes, noires, couvertes

d'écailles cendrées; le corselet est arrondi, presque aussi large que les élytres, noir, couvert de poils fins et serrés, d'un gris jaunâtre, avec trois lignes longitudinales grises; les élytres sont noires, couvertes de poils d'un gris jaunâtre, avec trois bandes obliques peu marquées, d'une couleur plus claire; le dessous du corps et les pates sont de la même couleur que le dessus.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il est très commun aux environs de Paris.

Le Charançon plissé, *Curculio plicatus*.

Il est un peu moins grand que le précédent; les antennes sont noirâtres; la trompe est grosse, un peu arquée, plus courte que le corselet, sillonnée; le corselet est arrondi, il a huit sillons longitudinaux à sa partie supérieure; les élytres sont un peu raboteuses; elles ont des points enfoncés, rangés par stries, quelques poils courts et deux bandes transversales ondées, grises; tout le corps et les pates sont d'un brun grisâtre.

On le trouve dans les départemens méri-

dionaux de la France : il est rare aux environs de Paris.

Le Charançon blanchâtre, *Curculio albidus*.

Il a environ cinq lignes depuis le bout de la trompe jusqu'à l'extrémité des élytres ; la trompe est noirâtre, sillonnée, plus courte que le corselet ; les antennes sont noires ; le corselet est noirâtre, avec une ligne blanche assez large de chaque côté, pointillée de noir ; les élytres sont d'un blanc jaunâtre, avec une ligne à la base, une bande transversale courte vers le milieu, et une près de l'extrémité, noires ; l'abdomen est d'un blanc jaunâtre, avec des points noirâtres ; les pates sont de la couleur du corps.

On le trouve en Allemagne : il est assez commun aux environs de Paris.

Le Charançon de Spengler, *Curculio Spengleri*.

Il a environ neuf lignes de longueur ; les antennes sont noires à la base, cendrées à

l'extrémité; la trompe est courte, noire, sillonnée, couverte d'une poussière verte, dorée en dessus, blanchâtre sur les côtés; le corselet est noir, raboteux, couvert d'une poussière écailleuse, d'un vert blanchâtre dans les enfoncemens, avec les côtés blancs; les élytres sont couvertes d'une poussière écailleuse d'un blanc jaunâtre; elles ont des stries noires, lisses, élevées, entre lesquelles sont deux rangées de petits points enfoncés; le dessous du corps est noir, avec les côtés de la poitrine et de l'abdomen couverts d'écailles blanchâtres; les pates sont noires.

On le trouve aux Antilles : il est très commun à la Guadeloupe, sur les fleurs des orangers.

Le Charançon de Rohr, *Curculio Rohrii.*

Il est à peu près de la grandeur du précédent, auquel il ressemble beaucoup; les antennes sont noires; la trompe est noire, couverte de petites écailles blanchâtres, avec deux sillons à sa partie supérieure; le

corselet est noir, entièrement couvert sur les côtés d'une poussière écailleuse jaune, avec quelques écailles de la même couleur sur le milieu; les élytres sont terminées en pointe; elles ont des stries peu marquées, formées par des petits points enfoncés, et sont entièrement couvertes d'une poussière écailleuse jaunâtre, plus foncée le long du bord extérieur; le dessous du corps est noir, également couvert d'une poussière écailleuse jaunâtre; les pates sont noires.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

CINQUIÈME FAMILLE.

Trompe courte; cuisses dentées.

Le Charançon de la livèche, *Curculio ligustici.*

Il a environ six lignes de longueur; tout le corps est d'un noir cendré; les antennes sont minces, assez longues; la trompe est courte, grosse, avec une ligne longitudinale élevée à sa partie supérieure; le corselet

est arrondi, finement chagriné, couvert de petites écailles cendrées; les élytres sont un peu convexes, finement chagrinées, sans stries, et couvertes de petites écailles cendrées; le dessous du corps et les pates sont de la même couleur que le dessus.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur la livèche, *ligusticum*, *levisticum* : il est commun aux environs de Paris.

Le Charançon sillonné, *Curculio sulcatus*.

Il a quatre lignes de longueur; la trompe est large, plus courte que le corselet, noire, sillonnée; les antennes sont noires, assez longues; le corselet est noir, chagriné, couvert de points arrondis, élevés; les élytres sont raboteuses, garnies de tubercules élevés, noirs, avec des points formés par des poils d'un gris jaunâtre, et des stries crénelées; le dessous du corps et les pates sont noirs; les cuisses ont une épine courte.

On le trouve en France, en Saxe, dans les bois.

••

Le Charançon Morio, *Curculio Morio.*

Il a trois lignes et demie de longueur; tout le corps est noir, luisant, de forme ovale; la trompe est grosse, plus courte que la tête; les antennes sont assez longues, noires, avec la masse cendrée; le corselet est allongé, presque cylindrique; les élytres sont finement chagrinées, réunies à la suture; les pates sont noires; les cuisses renflées, sans dents ni épines.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur le tronc des arbres.

Le Charançon du poirier, *Curculio pyri.*

Il a environ quatre lignes de longueur; tout le corps est noirâtre, couvert de petites écailles bronzées, luisantes; les antennes sont fauves, avec la masse brune; la trompe est grosse, plus courte que le corselet; le corselet est arrondi, plus étroit que les élytres; celles-ci ont des stries formées par des points enfoncés; les pates sont fauves; les cuisses dentées.

On le trouve dans toute l'Europe, sur les feuilles de poirier, de pommier, d'aubépine.

Le Charançon argenté, *Curculio argentatus*.

Il a environ trois lignes de longueur; la trompe est grosse, plus courte que le corselet; les antennes sont longues, minces, d'un jaune fauve, avec la masse brune; tout le corps est couvert de petites écailles, d'un vert argenté, brillant; les élytres ont des stries bien marquées, formées par des petits points enfoncés; les pates sont fauves; les cuisses dentées dans l'un des deux sexes.

On le trouve dans toute l'Europe, sur différens arbres.

CLXXIe GENRE.

BRENTE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, grossissant insensiblement; premier article à peine plus long et plus gros que les autres. — Quatre antennules inégales, sétacées; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier à peine apparent, le second assez gros, cylindrique, le troisième cylindrique et plus petit, le dernier très petit; les postérieures composées de trois articles presque d'égale longueur, le dernier terminé en pointe. — Bouche placée au bout d'une espèce de trompe, souvent très longue, dure et cornée. — Mandibules simples. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Les brentes ont quelques rapports avec les charançons, parmi lesquels Linné et Degéer les ont placés; mais ils en diffèrent par leurs antennes droites, moniliformes, et par les parties de la bouche. M. Fabricius a séparé ces insectes des charançons, et en a formé un genre, auquel il a donné le nom de *brentus*. Ce genre a été adopté par les auteurs qui ont écrit depuis lui.

Les antennes sont composées de onze articles, dont le premier est un peu plus long que les autres ; les suivans sont presque égaux ; ceux de l'extrémité un peu plus gros ; elles sont insérées de chaque côté et assez près de l'extrémité de la trompe.

La tête est allongée, un peu renflée dans le milieu, terminée antérieurement par une trompe mince, souvent très longue, rétrécie postérieurement ; les yeux sont petits, arrondis, saillans ; la bouche est composée de deux mandibules courtes, cornées, arquées, simples ; de deux mâchoires presque cylindriques, velues ; d'une lèvre inférieure courte, cornée, très dure, peu échancrée, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est plus ou moins long, souvent rétréci dans le milieu ; l'écusson est peu visible.

Les élytres sont dures, de la longueur de l'abdomen, ou plus longues ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne ; les antérieures ordinairement un peu plus longues et un peu plus grosses que les autres ; les

cuisses simples, ou munies d'une dent ou d'une épine; les tarses de quatre articles, dont les trois premiers sont presque égaux, le troisième bifide, le dernier très long, arqué, renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets assez forts.

Ces insectes ont le corps allongé, linéaire; ils habitent les pays chauds; on n'en a encore trouvé aucune espèce en Europe; ils vivent sur les fleurs : leur larve est inconnue.

Le Brente Anchorago, *Brentus Anchorago*.

Il a quinze à dix-huit lignes de longueur depuis le bout de la trompe jusqu'à l'extrémité des élytres; tout le corps est d'un noir luisant; les antennes sont moniliformes, moins longues que la trompe; la trompe est mince, cylindrique, très allongée, un peu renflée à l'insertion des antennes et à l'extrémité; le corselet est allongé, rétréci vers le milieu, sillonné à sa partie supérieure; les élytres sont noires, avec des stries poin-

tillées et quelques lignes longitudinales jaunes ; elles sont plus longues que l'abdomen, terminées en pointe ; les pates sont d'un noir luisant, bronzé ; les cuisses antérieures et les jambes sont munies d'une épine.

On le trouve à Cayenne.

Le Brente cannelé, *Brentus canaliculatus*.

Il est moins grand et moins allongé que le précédent ; les antennes sont noires, plus longues que la trompe ; la trompe est mince, cylindrique, égale ; la tête est ovale, sillonnée à sa partie supérieure ; le corselet oblong, sillonné ; les élytres ont une ligne longitudinale jaune, et des stries finement pointillées ; tout le corps et les pates sont noirs ; les cuisses antérieures ont une épine.

On le trouve à la Guadeloupe.

Le Brente linéaire, *Brentus linearis*.

Il a quatorze lignes depuis le bout de la trompe jusqu'à l'extrémité des élytres ; les antennes sont moniliformes, un peu ren-

flées à l'extrémité ; la trompe est assez longue, lisse, plus grosse vers le bout, sillonnée ; le corselet est allongé, un peu aplati et cannelé à sa partie supérieure ; les élytres ont des stries pointillées, avec quatre lignes longitudinales jaunes ; elles sont un peu plus longues que l'abdomen, et dilatées à l'extrémité ; le dessous du corps et les pates sont d'un noir plus foncé que le dessus ; les cuisses ont une petite épine.

On le trouve à Saint-Domingue.

Le Brente brun, *Brentus brunneus*.

G. *Cylas*. Latr.

Il a environ deux lignes et demie de long ; son corps est d'un brun marron, un peu plus foncé sur les élytres, et lisse.

On le trouve au Sénégal.

A la suite du genre *cylas*, vient se placer le genre suivant, établi par M. Latreille.

G. Rhine.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 268.)

Le Rhine barbirostre, *Rhina barbirostris.*

Il est long d'environ un pouce, tout noir, ponctué; la trompe est cylindrique, plus longue que le corselet, et couverte de poils roussâtres; les élytres ont des stries ponctuées; les jambes antérieures sont tridentées.

On trouve cet insecte au Brésil.

CLXXII[e] GENRE.

RHINOMACER.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque sétacées; premier et second articles à peine plus gros que les autres. — Quatre antennules presque filiformes, inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros, tronqué obliquement; les postérieures composées de trois articles. — Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Les rhinomacers appartiennent à la famille des charançons; mais on les distingue

des insectes de cette nombreuse famille, par leurs antennes filiformes, presque sétacées, et par les parties de la bouche. C'est M. Fabricius qui a établi ce genre, et il a été adopté par les auteurs qui ont écrit depuis lui.

Les antennes sont de la longueur du corselet, composées de onze articles, dont les deux premiers sont un peu plus gros que les autres; elles sont insérées de chaque côté et vers le milieu de la trompe.

La tête est ilncinée, terminée à sa partie antérieure par une espèce de trompe courte, aplatie; les yeux sont arrondis; la bouche est composée de deux mandibules cornées, courtes; de deux mâchoires en forme de languettes; d'une lèvre inférieure, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est ovale, l'écusson petit, arrondi.

Les élytres sont dures, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont longues, minces; les tarses de quatre articles, dont le troisième est

bifide, le dernier terminé par deux crochets.

Ce genre est composé de deux espèces qui se trouvent en Europe : leur larve n'est pas connue.

Le Rhinomacer Charançon, *Rhinomacer Curculioides*.

Les antennes sont noires, de la longueur du corselet, sétacées, avec le dernier article terminé en pointe; tout le corps est velu, de couleur grise; la trompe est courte, grosse, aplatie, sillonnée sur le milieu; le corselet et les élytres sont lisses, sans taches; le dessous du corps et les pates sont cendrés.

On le trouve en Italie, et dans le midi de la France.

CLXXIIIe GENRE.

MACROCÉPHALE.

G. *Antribe.* Latr.

Caractères génériques. Antennes filiformes, en masse, presque de la longueur du corps dans les mâles, beaucoup plus courtes dans les femelles; premier article court et globuleux, les trois derniers un peu plus gros, formant une masse allongée. — Quatre antennules égales, filiformes; les antérieures composées de trois articles, dont le premier plus gros et le dernier plus mince, terminé en pointe; les postérieures composées de trois articles, presque égaux, arrondis. — Bouche placée au bout d'une espèce de trompe dure et cornée. — Pénultième article des tarses très court, à peine apparent, caché dans le second, bifide, garni de houppes.

Les insectes de ce genre sont des bruches et des charançons de Linné. M. Geoffroy a placé les deux espèces qu'il a connues avec ses antribes, et M. Fabricius, dans ses premiers ouvrages, les avait placés avec les charançons, les bruches, les antribes et les ptines. Dans son *Entomologia systematica*

il les a réunis dans un seul genre, auquel il a donné le nom d'*antribus*. M. Olivier en a fait un genre sous le nom de *macrocéphale ;* ainsi les *macrocéphales* de cet auteur et les *antribes* de M. Fabricius sont les mêmes insectes, et ils n'ont aucun rapport avec les *antribes* de M. Geoffroy ; ils se rapprochent davantage des bruches et des charançons; mais ils diffèrent des premiers par la forme de leur tête, qui est large et aplatie, et des seconds par leurs antennes, qui ne sont point coudées.

Les antennes sont presque aussi longues que le corps dans les mâles, beaucoup plus courtes dans les femelles, composées de onze articles; le premier est court, les trois suivans sont allongés, plus gros, les autres presque égaux, les trois derniers renflés, et forment une masse ; elles sont insérées près de l'extrémité de la trompe, à la base des mandibules.

La tête est large, aplatie à sa partie antérieure, un peu prolongée en avant, perpendiculaire au corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée de

deux mandibules courtes, épaisses, terminées en pointe ; de deux mâchoires membraneuses, bifides, à divisions égales ; d'une lèvre inférieure très courte, membraneuse et bifide, et de quatre antennules égales.

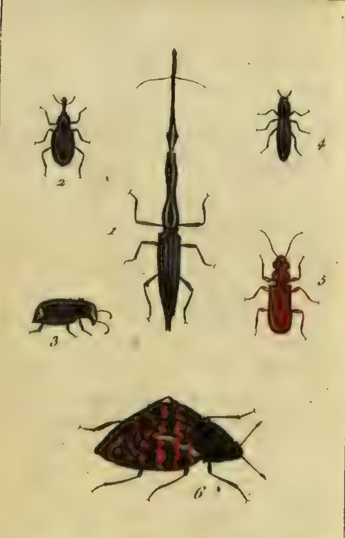
Le corselet est presque cylindrique, un peu plus étroit à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, qui est presque aussi large que les élytres ; il est ordinairement raboteux ; l'écusson est petit, triangulaire.

Le corps est court, ramassé ; les élytres sont ordinairement raboteuses, un peu plus courtes que l'abdomen, et embrassent une partie de ses côtés ; elles recouvrent deux ailes membraneuses.

Les pates sont grosses, de longueur moyenne ; les cuisses renflées ; les jambes un peu comprimées, larges à leur extrémité ; les tarses ont quatre articles, le premier est long, le troisième très court, presque entièrement caché par le second, qui est large, bilobé, ainsi que le troisième ; le dernier est conique, terminé par deux petits crochets.

Ces insectes habitent les fleurs, sur les-


2,3



1. Brente linéaire.
2. Rhinomacer charançon.
3. Macrocephale albinos
4. Colydie alongé.
5. Cucujo Clavipède
6. Erotyle géant.

quelles on les trouve ordinairement; mais leur larve est inconnue : ils forment un genre composé d'un assez grand nombre d'espèces.

Le Macrocéphale albinos, *Macrocephalus albinus.*

G. *Antribe.* Latr.

Il a cinq lignes de longueur; la tête est large, la trompe courte, large, noirâtre, couverte de poils blancs; les antennes sont noires, celles du mâle sont plus longues que celles de la femelle, et ont des anneaux blancs; le corselet est noirâtre sur sa partie postérieure; il a trois tubercules élevés, d'un noir foncé, placés sur une même ligne; les élytres sont noires, avec chacune deux taches blanches formées par des poils, l'une un peu au-dessus du milieu, l'autre à l'extrémité, très grande, et une rangée de tubercules élevés, noirs, près de la suture; elles ont des stries formées par des points enfoncés; le dessous du corps est couvert

de poils blancs; les pates sont noirâtres, avec des anneaux blancs.

On le trouve au nord de l'Europe.

Le Macrocéphale albirostre, *Macrocephalus albirostris.*

G. *Antribe.* LATR.

Il a près de trois lignes de longueur; les antennes et les yeux sont noirs; la tête est allongée, aplatie, entièrement couverte de poils blancs à sa partie antérieure, noirs à sa partie postérieure; le corselet est noir, un peu raboteux et aplati; les élytres sont noires, légèrement striées, avec quelques taches d'un blanc grisâtre, dont une assez grande au-delà du milieu; le dessous du corps est noir, avec quelques poils blancs; les pates sont noires, annelées de blanc.

On le trouve en Saxe, en Allemagne, aux environs de Paris, sur les bouleaux.

L'Antribe du roure, *Antribus roboris*.

G. *Rhinosime*. Latr.

Il a un peu plus d'une ligne de long; son corps est fauve, avec la base de la tête et les élytres d'un vert métallique; il est pointillé; les yeux sont noirs; les derniers articles des antennes sont obscurs; les points des élytres sont disposés en lignes.

On trouve cet insecte sur le chêne roure : il est rare aux environs de Paris.

L'Antribe ruficolle, *Antribus ruficollis*.

G. *Rhinosime*. Latr.

Il diffère peu du précédent; le corps est d'un rouge fauve et vif, luisant, pointillé, avec les derniers articles des antennes obscurs; les yeux sont noirs; les élytres d'un vert bleuâtre, avec des lignes de points serrés; les pates sont d'un fauve jaunâtre, ou plus pâles que le corps.

On trouve cet insecte aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

L'Antribe museau-plan, *Antribus planirostris*.

G. *Rhinosime.* Latr.

Il est un peu plus petit que les précédens, brun en dessous, bronzé en dessus, avec le museau, les antennes et les pates fauves; les trois derniers articles des antennes sont noirâtres; la tête, le corselet et les élytres sont pointillés; les points des élytres sont rangés en lignes.

On trouve cette espèce en France, sous les écorces des arbres : nous en avons pris un assez grand nombre à Amiens, sous les écorces des pommiers.

CLXXIVe GENRE.

COLYDIE.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, perfoliées; dernier article arrondi. — Quatre antennules courtes, en masse; dernier article très grand. — Corps allongé, très étroit, linéaire.

M. Olivier a placé ces insectes avec les ips; M. Fabricius les en a séparés, et en a formé un genre auquel il a donné le nom de *colydium*.

On distingue les colydies des ips par la forme du corps; celui des ips est moins allongé, plus convexe; le corselet est aussi plus large et plus court que celui des colydies, dont ils diffèrent encore par les parties de la bouche.

Les antennes sont un peu plus longues que la tête, composées de onze articles, dont le premier est plus gros que les autres; les suivans sont courts, arrondis; les trois derniers renflés, et formant une masse; elles sont insérées de chaque côté de la

partie antérieure de la tête, très distantes à leur base.

La tête est ovale, aplatie, de la longueur du corselet; les yeux sont arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, épaisses, arquées, sans dentelures, et terminées en pointe; de deux mâchoires membraneuses, bifides, arrondies; d'une lèvre inférieure membraneuse, échancrée, et de quatre antennules courtes, en masse.

Le corselet est allongé, aplati, sillonné, presque aussi large que les élytres; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont dures, peu convexes, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses.

Les pates sont courtes; les cuisses un peu renflées; les jambes légèrement comprimées; les tarses composés de quatre articles, dont les trois premiers sont presque égaux, le dernier allongé, terminé par deux petits crochets.

Les colydies sont de très petits insectes. On les trouve ordinairement sous l'écorce

des vieux arbres. Leur larve n'est pas connue; mais il paraît qu'elle vit dans l'endroit où on trouve l'insecte parfait. Ils forment un genre composé de quatre espèces, dont trois habitent l'Europe.

Le Colydie allongé, *Colydium elongatum*.

Il a deux lignes de longueur; les antennes sont courtes, ferrugineuses; tout le corps est noir, la tête est lisse, le corselet lisse, luisant, allongé, sillonné sur le milieu, avec une ligne courte, enfoncée de chaque côté du bord postérieur; les élytres ont des stries profondes, crénelées; les pates sont ferrugineuses.

On le trouve dans presque toute l'Europe, aux environs de Paris, sous l'écorce des arbres.

CLXXV^e GENRE.

CUCUJE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, ou moniliformes, plus longues ou moins longues que le corps. — Quatre antennules filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le premier petit, le second long et conique, le troisième court, le dernier allongé, tronqué ; les postérieures de trois articles, le premier est très petit, le second conique, le dernier tronqué. — Corps très aplati.

Ce genre a été établi par M. Fabricius. Les insectes dont il est composé n'ont aucun rapport avec ceux décrits sous ce nom par M. Geoffroy, et nommés en français *richard*, qui sont des buprestes de Linné, de M. Fabricius et de M. Olivier ; des deux espèces de cucuje que Linné a connues, il en a placé une avec les téléphores, et l'autre avec les capricornes, insectes qui diffèrent beaucoup les uns des autres.

Les antennes sont composées de onze articles, dont le premier de celles qui sont

filiformes est très long; les autres d'égale longueur : elles sont ordinairement plus longues que le corps : celles qui sont moniliformes ont le premier article un peu plus long et plus gros que les autres ; le second court, le troisième long, les suivans moniliformes, les derniers un peu plus gros : elles sont plus courtes que le corps, et insérées à la partie antérieure de la tête, peu éloignées des yeux.

La tête est large, triangulaire, aplatie, portée en avant; les yeux sont arrondis, saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure coriacée, large, arrondie ; de deux mandibules courtes, grosses, cornées, arquées, dentées à leur extrémité ; de deux mâchoires courtes, bifides, à division extérieure plus grande, arrondie, division intérieure courte, pointue ; d'une lèvre inférieure courte, bifide, et de quatre antennules filiformes.

Le corselet est presque de la largeur des élytres, très aplati, avec les angles saillans; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont dures, aplaties, de la

longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne, les cuisses un peu renflées, les tarses composés de quatre articles, dont le troisième est très court, surtout aux pates postérieures; le dernier est un peu renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets.

On trouve ces insectes sous l'écorce du bois carié, où probablement vit leur larve, mais elle est inconnue. Les cucujes sont d'assez petits insectes, dont les couleurs sont peu brillantes : des treize espèces connues, deux habitent l'Amérique septentrionale, et les autres l'Europe.

Le Cucuje déprimé, *Cucujus depressus*.

Il a près de six lignes de longueur; son corps est rouge; le corselet est sillonné, dentelé sur les bords; le dessous du corps et les pates sont noirs.

Cet insecte se trouve dans les forêts de l'Allemagne : il est rare.

Le Cucuje clavipède, *Cucujus clavipes.*

Il a près de sept lignes de longueur; les antennes sont moniliformes, moins longues que le corps, noires; le corps est déprimé, d'un rouge sanguin en dessus; la tête est large, avec les angles postérieurs saillans, arrondis; le corselet est inégal, avec deux sillons à sa partie supérieure, et les bords latéraux légèrement crénelés; les élytres paraissent lisses; vues à la loupe, on y aperçoit des petits points enfoncés; le bord extérieur et le bord intérieur forment une ligne élevée; le dessous du corps est d'un rouge noirâtre, presque noir à l'extrémité; les pates sont noires, avec les cuisses rouges et renflées.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Cucuje douteux, *Cucujus dubius.*

Il a deux lignes et demie de longueur; les antennes sont noirâtres, filiformes, plus longues que le corps; la tête est rougeâtre,

sillonnée; tout le corps est déprimé; le corselet est rougeâtre, crénelé sur les côtés, avec les angles antérieurs très saillans, pointus; les élytres sont brunes, fortement striées, et les stries sont pointillées; le dessous du corps et les pates sont rougeâtres.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Cucuje flavipède, *Cucujus flavipes*.

G. *Uleiote.* Latr.

Il est un peu plus petit que le précédent, auquel il ressemble beaucoup; les antennes sont filiformes, plus longues que le corps, brunes, un peu velues; tout le corps est déprimé, brun; le corselet est dentelé sur les côtés, avec les angles antérieurs très saillans et pointus; les élytres ont des stries fortement pointillées; les pates sont fauves.

On le trouve dans presque toute l'Europe, aux environs de Paris, sous l'écorce du bois mort.

Le Cucuje Monile, *Cucujus Monilis*.

Il a deux lignes de long; les antennes sont moniliformes, moins longues que le corps, testacées; la tête est testacée; le corselet lisse, luisant, testacé, avec une grande tache brune sur le milieu; les élytres sont brunes, striées, avec une tache ferrugineuse sur le milieu; le dessous du corps et les pates sont testacés.

On le trouve en Allemagne, aux environs de Paris, sous l'écorce du bois mort.

A la suite de ces insectes vient se placer un genre établi par M. Latreille.

G. Parandre.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 273.)

La Parandre lisse, *Parandra lævis*.

Cette espèce est longue d'environ un pouce, sur quatre lignes de largeur; son corps est d'un brun marron, luisant, lisse, vaguement et finement pointillé; les yeux

sont noirs; les élytres et les pates sont d'un marron un peu plus clair.

On trouve cet insecte dans l'Amérique septentrionale.

CLXXVII^e GENRE.

ÉROTYLE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque de la longueur du corselet; premier article renflé, le second court, les trois derniers plus gros et en masse. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier plus gros, presque en forme de hache, tronqué obliquement; les postérieures composées de trois, dont le dernier tronqué, presque en masse. — Mâchoires divisées en deux pièces. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Linné, Degéer et d'autres auteurs ont placé plusieurs insectes de ce genre avec les chrysomèles et les coccinelles, auxquelles ils ressemblent un peu par la forme du corps; mais outre qu'ils en diffèrent par les parties de la bouche, leurs antennes terminées en masse empêchent de les confondre avec les

chrysomèles, dont les antennes sont filiformes, et leurs tarses à quatre articles les distinguent des coccinelles, dont les tarses n'en ont que trois.

Les antennes sont à peine de la longueur du corselet, composées de onze articles, dont les deux premiers sont courts; les suivans égaux; les trois derniers plus gros, aplatis, formant une masse ovale : elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, un peu au-devant des yeux.

La tête est petite, arrondie, enfoncée sous le corselet; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure arrondie et ciliée; de deux mandibules courtes, cornées, un peu arquées, bifides à leur extrémité; de deux mâchoires bifides; lobe extérieur très court; deux ongles au côté interne; d'une lèvre inférieure entière, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est assez grand, presque plan, échancré antérieurement, un peu sinué postérieurement, et joint aux élytres; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont de forme ovale, convexes; elles embrassent les côtés de l'abdomen, au moyen d'un large rebord qui se trouve en dessous du bord extérieur; les ailes sont membraneuses, repliées, cachées par les élytres.

Les pates sont courtes, simples; les tarses composés de quatre articles, dont les trois premiers sont assez larges, d'égale longueur; le dernier est renflé à l'extrémité, terminé par deux ongles crochus.

Les érotyles sont de forme ovale, plus ou moins renflés en dessus, aplatis en dessous, à peu près comme les chrysomèles. On n'a encore trouvé aucun de ces insectes en Europe; presque tous habitent l'Amérique méridionale, Cayenne et Surinam : on les trouve sur les fleurs; leur larve est inconnue.

Ce genre est assez nombreux : il est composé de trente-huit espèces.

L'Érotyle géant, *Erotylus giganteus*.

Il a dix lignes de longueur, et cinq de large; tout le corps est d'un noir luisant;

les antennes sont noires, assez longues; le corselet est aplati, inégal à sa partie antérieure, un peu moins large que les élytres; celles-ci sont très convexes; elles ont chacune une trentaine de taches rouges, dont quelques unes sont réunies; les pates sont assez longues, de la couleur du corps.

On le trouve à Cayenne, à Surinam.

L'Érotyle cinq-points, *Erotylus quinque-punctatus*.

Il est de forme un peu allongée; tout le corps est noir, un peu luisant; les antennes sont un peu plus longues que le corselet, avec la masse comprimée; les élytres sont pointillées; elles ont chacune cinq taches presque rondes, jaunes; le corselet a en dessus quelques légères impressions.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

L'Érotyle surinamois, *Erotylus surinamensis*.

Il a environ six lignes de longueur, et

presque autant de largeur ; sa forme est hémisphérique ; les antennes sont noires, de la longueur du corselet, avec la masse aplatie ; la tête et le corselet sont noirs, luisans ; les élytres très convexes, lisses, d'un rouge foncé ; le dessous de la poitrine et les pates sont noirs ; l'abdomen est rouge.

On le trouve à Cayenne, à Surinam.

L'Érotyle bifascié, *Erotylus bifasciatus*.

Il a environ sept lignes de longueur ; il est de forme allongée ; les antennes sont noires, aussi longues que le corselet, avec la masse aplatie ; la tête, le corselet, l'écusson, le dessous du corps et les pates sont d'un noir luisant ; les élytres sont lisses, noires, avec deux bandes transversales ondées, rouges, l'une près de leur origine, l'autre un peu au-delà du milieu.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

CLXXVIII^e GENRE.

ALURNE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, plus longues que le corselet; articles cylindriques, presque égaux. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de trois ou quatre articles presque égaux; les postérieures de trois, dont le premier court et plus petit que les autres. — Mâchoires divisées en deux pièces. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Les alurnes ont quelques rapports avec les érotyles et les chrysomèles; mais ils diffèrent des uns et des autres par les antennes et les parties de la bouche.

Ce genre a été établi par M. Fabricius dans ses premiers ouvrages; il est composé de trois espèces; mais dans son *Entomologia systematica*, il en a séparé deux espèces dont il a fait un genre sous le nom de *sagra*. Les insectes de ce nouveau genre diffèrent principalement de l'alurne, selon M. Fabricius, en ce qu'ils n'ont que quatre an-

tennules, et que l'alurne en a six. M. Olivier, en adoptant le genre alurne, n'avait probablement vu la bouche que des insectes qui forment actuellement le genre *sagra;* car, selon cet auteur, les alurnes n'ont que quatre antennules, composées chacune de trois articles, tandis que, d'après M. Fabricius, les antennules antérieures des sagra ont quatre articles. Nous regrettons de ne pouvoir disposer du seul individu que nous avons sous les yeux, pour distinguer la bouche, afin de nous en assurer; car ce n'est que par la dissection qu'on peut voir toutes les parties dont elle est composée. Ces insectes étant exotiques et très rares dans les collections de Paris, il ne nous est pas possible de savoir positivement combien ils ont d'antennules, et le nombre de leurs articles. Ainsi, nous conservons à ces insectes le nom d'alurne, et nous indiquerons l'espèce qui a six antennules. [1]

Les antennes sont de la longueur du corselet; le premier article est assez gros; le

[1] De nouvelles observations ont démontré qu'il n'a que quatre antennules.

second court, globuleux; les suivans sont cylindriques, presque égaux; les derniers un peu plus gros; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, devant les yeux.

La tête est grande, allongée, aplatie, inclinée, enfoncée sous le corselet; les yeux sont arrondis, très saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules épaisses, cornées, arquées, fortement bidentées; de deux mâchoires bifides, division interne cornée, large, en voûte, arrondie et ciliée à l'extrémité; d'une lèvre inférieure cornée, ronde, pointue à l'extrémité, et d'antennules.

Le corselet est presque conique, moins large que les élytres; l'écusson petit, arrondi.

Les élytres sont dures, un peu convexes, de la longueur de l'abdomen, dont elles embrassent les côtés; les ailes sont membraneuses, repliées.

Les pates sont assez longues; les cuisses renflées, comprimées, surtout les postérieures; elles ont une dent saillante; les jambes sont comprimées, arquées; les postérieures

beaucoup plus longues que les autres ; les tarses ont quatre articles, dont les trois premiers larges, aplatis, triangulaires, garnis en dessous de poils fins et serrés ; le troisième est bifide ; le quatrième long, arqué, un peu renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets assez forts.

Le corps est de forme ovale. Les habitudes et la larve de ces insectes sont inconnues.

Nota. M. Latreille (*Règne animal*) réunit ce genre à ses *hispes*.

L'Alurne tricolor, *Alurnus grossus*. FABR.[1]

Le corps et les antennes sont noirs ; le corselet est raboteux, terminé en pointe aiguë de chaque côté de sa base, de couleur rouge, avec le bord postérieur noir ;

[1] M. Olivier, avant d'avoir vu cet insecte, ainsi qu'il le dit lui-même, l'a placé dans le genre alurne, d'après la description de M. Fabricius ; ensuite il en a fait un hispe sous le nom de *grosse*. *Encyclopédie méthodique*, article HISPE, page 96.

l'écusson est arrondi, noir, les élytres sont fauves, plus longues et plus larges que l'abdomen, légèrement ponctuées; gibbeuses à leur base; les pates sont noires; les tarses fortement garnis de houppes en dessous.

Cet insecte est le seul du genre *alurnus* de M. Fabricius : il a, selon cet auteur, six antennules.

On le trouve à Cayenne.

L'Alurne denté, *Alurnus dentipes*.

G. *Hispe*, Latr.

Il a environ dix lignes de long; tout le corps est d'un bleu violet foncé; les antennes sont d'un noir violet, de la longueur de la moitié du corps; le corselet est cylindrique, plus long que large; les élytres sont finement pointillées, avec un léger enfoncement à leur base; les cuisses sont munies en dessous d'une petite dent; les postérieures sont très longues, renflées et comprimées; les jambes postérieures longues, arquées.

On le trouve à Cayenne.

L'Alurne grosse-cuisse, *Alurnus femoratus*, Oliv. *Sagra*, Fabr.

G. *Sagre*. Latr.

Il a environ un pouce de largeur ; tout le corps est d'une couleur verte bronzée ; les antennes, composées de onze articles égaux, presque cylindriques, sont noires à leur extrémité, de la longueur de la moitié du corps ; le corselet, plus étroit que les élytres, est plus large à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure ; les cuisses postérieures sont longues, renflées ; elles ont une dent grosse et forte ; la jambe est allongée, terminée par trois dents, dont deux petites, et une beaucoup plus grosse.

On le trouve aux Indes orientales.

Près des sagres vient se placer le genre suivant.

G. Mégalope.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 278.)



Barraband del. *Pre Tardieu Sculp*

1. Eroty. surinamois. 4. Chrys. rayée.
2. L'Alur. tricolor. 5. Chrys. pustulée.
3. L'Alur. grosse cuisse.

Le Mégalope nigricorne, *Megalopus nigricornis*.

Il est long de près de cinq lignes; son corps est oblong, ses yeux sont globuleux, et le corselet est étroit, court et presque carré; sa couleur est jaunâtre, avec les antennes, la majeure partie de la tête, une tache sur le corselet, deux autres à la base des cuisses des pieds postérieurs, leurs jambes et leurs tarses noirs; les élytres sont d'un verdâtre gris, pubescentes, ponctuées, avec les bords extérieurs et internes, et une ligne près des épaules, noirs; les pates postérieures ont les hanches globuleuses, et les cuisses renflées; leurs jambes sont arquées.

On trouve cette espèce dans l'île de la Trinité : elle a été rapportée par Maugé.

CLXXIX[e] GENRE.

CHRYSOMÈLE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, plus longues que le corselet ; articles presque égaux, le premier un peu plus gros. — Quatre antennules inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le dernier plus gros, en masse ; les postérieures composées de trois, dont le premier très petit, et le second conique. — Mâchoires divisées en deux pièces. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Corselet large, un peu bordé.

Les chrysomèles ont des rapports avec les érotyles, les galéruques, les altises, et les criocères ; mais on distingue les érotyles par leurs antennes terminées en masse ; les galéruques, par leur corselet étroit et inégal ; les altises, par leurs antennes longues, filiformes, et leurs cuisses renflées ; les criocères, par leurs antennes filiformes et le corselet étroit et cylindrique.

Les antennes des chrysomèles sont composées de onze articles presque égaux ; le premier est renflé : elles sont un peu plus

longues que le corselet, et insérées devant les yeux.

La tête est petite, arrondie, inclinée, enfoncée en partie sous le corselet; les yeux sont petits, allongés, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure courte, large, cornée, arrondie et ciliée; de deux mandibules renflées, courtes, cornées, peu dentées; de deux mâchoires divisées en deux divisions presque égales, très obtuses, écartées; d'une lèvre inférieure cornée, peu échancrée, ciliée, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est large, peu rebordé, un peu échancré antérieurement pour recevoir la tête; l'écusson petit, triangulaire.

Les élytres sont coriacées, convexes, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne, les jambes simples, les tarses courts, larges; les trois premiers articles garnis en dessous de poils courts et serrés; le troisième est bifide; le dernier renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets assez forts.

Le corps est ovale ou oblong, très convexe en dessus, un peu aplati en dessous.

Les chrysomèles sont des insectes assez petits; les plus grandes espèces n'ont guère plus de six lignes de longueur et trois de largeur : elles sont en général ornées de couleurs variées, brillantes et métalliques. On n'en trouve point de velues; toutes sont rases, lisses, sans poils sensibles : elles vivent sur les arbres et les plantes, se nourrissent de leurs feuilles, et y déposent leurs œufs.

Leurs larves ont six pates écailleuses, articulées, assez longues; leur corps est allongé, divisé en anneaux, et terminé en pointe, garni au bout d'un mamelon charnu qui leur sert de septième pate : elles le posent sur le plan où elles marchent. Comme il est ordinairement garni d'une matière gluante, les larves se trouvent fixées au moyen de cette espèce de glu sur la feuille. Leur tête est écailleuse, arrondie, munie de mandibules, d'antennules et d'antennes. Plusieurs espèces de ces larves vivent en société sur une même feuille qu'elles rongent. Pour se

transformer, de même que les larves des coccinelles, elles s'attachent sur les feuilles avec le mamelon du derrière; ensuite elles font glisser la peau de larve jusqu'au bout du corps, où elle reste en peloton. Il y en a cependant quelques espèces qui entrent en terre pour se changer en nymphe. Ces nymphes sont ordinairement de figure ovale plus ou moins allongée, et ressemblent en général à celles d'autres coléoptères. Elles restent engagées par le derrière dans la peau de larve rassemblée en peloton, et ne tiennent à la feuille que par cet endroit. Les chrysomèles ne restent ordinairement sous la figure de nymphe qu'une vingtaine de jours, et quelquefois très peu de jours.

Ce genre est très nombreux en espèces. On en connaît près de cent cinquante : une grande partie habite l'Europe.

La Chrysomèle Ténébrion, *Chrysomela Tenebricosa.*

Elle varie beaucoup par la grandeur : les plus grandes ont huit à neuf lignes, et les

plus petites trois. Le mâle est bien moins grand que la femelle. Le corps est de forme ovale, renflé, d'un noir foncé, souvent un peu violet; les antennes sont moniliformes; la tête a un enfoncement à sa partie supérieure très marqué, en forme de V; le corselet est échancré à sa partie antérieure, finement chagriné; les élytres sont plus grandes que l'abdomen, dont elles recouvrent les côtés, finement chagrinées et réunies à la suture; il n'y a point d'ailes en dessous; les pates sont de la couleur du corps.

Sa larve vit sur le caille-lait, dont elle se nourrit; elle est violette, très renflée, avec l'extrémité fauve. Elle se métamorphose dans la terre.

On la trouve au midi de l'Europe, aux environs de Paris, à terre, dans les bois, les haies, les jardins.

La Chrysomèle rayée, *Chrysomela vittata*.

Elle a environ six lignes de longueur; les antennes sont noires; la tête, le corselet, le

dessous du corps et les pates d'un bleu foncé luisant; les élytres bleues, avec la base, le bord extérieur et une large bande sur le milieu, de couleur jaune; elles sont couvertes de points enfoncés, rangés en stries près de la suture.

On la trouve en Amérique, à Cayenne.

La Chrysomèle de Banks, *Chrysomela Banksii.*

Elle a environ cinq lignes de longueur; les antennes, la bouche, le dessous du corps et les pates sont fauves; le corselet et les élytres bronzés, luisans; le corselet a un large rebord de chaque côté, il est lisse en dessus; les élytres sont couvertes de points enfoncés assez grands, irrégulièrement placés; les ailes sont rouges.

On la trouve au midi de la France, en Portugal.

La Chrysomèle pustulée, *Chrysomela pustulata.*

Elle est très convexe, et a environ dix

lignes de longueur; tout le corps est d'un noir bleuâtre, luisant; les élytres sont d'un noir plus foncé, avec cinq rangées de taches jaunes très rapprochées les unes des autres, qui forment des bandes transversales; deux de ces bandes ont chacune cinq taches sur chaque élytre; les deux suivantes quatre; la dernière, une seule; les pates et les antennes sont de la couleur du corps.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

La Chrysomèle surinamoise, *Chrysomela surinamensis*.

G. *Eumolpe*. Latr.

Elle est grande, de forme allongée, très convexe; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un vert bleuâtre, très brillant; les antennes sont noires; les yeux d'un gris jaunâtre; le corselet et les élytres finement pointillés; celles-ci sont beaucoup plus grandes que l'abdomen, qu'elles dépassent tout autour; les pates sont de la couleur du corps, avec les tarses noirs.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

La Chrysomèle spécieuse, *Chrysomela speciosa.*

Elle est de forme allongée, et a environ cinq lignes de longueur; elle est d'un vert doré très brillant, avec deux lignes longitudinales d'un rouge doré sur chaque élytre, l'une le long du bord extérieur, l'autre près de la suture; le corselet est pointillé, bordé et presque raboteux sur les côtés; les élytres sont entièrement couvertes de points enfoncés; vues à la loupe, elles paraissent chagrinées; les pates sont de la couleur du corps; les tarses d'un vert noirâtre, bronzé.

On la trouve en Allemagne, dans les bois.

La Chrysomèle du gramen, *Chrysomela graminis.*

Elle a quatre à cinq lignes de longueur; le corps est ovale, très convexe, d'un vert doré brillant, souvent bleuâtre, finement pointillé; les antennes sont noirâtres; le corselet est échancré antérieurement, bordé

sur les côtés; les élytres ont un rebord assez large; les ailes sont rouges; les pates de la couleur du corps; les poils des tarses bruns.

On la trouve dans toute l'Europe, sur les plantes graminées : elle est très commune aux environs de Paris.

La Chrysomèle hémoptère, *Chrysomela hæmoptera*.

Elle a trois lignes et demie de longueur; le corps est de forme arrondie, très convexe, d'un brun violet luisant, ou d'un vert bronzé, finement et irrégulièrement pointillé; les antennes sont noires, avec la base violette; le dessous de l'abdomen est d'un jaune rougeâtre plus ou moins foncé; les pates sont de la couleur du corps; les poils des tarses rougeâtres.

La larve vit sur le millepertuis, *hypericum perforatum*, Linn., dont elle mange les feuilles et même les fleurs; elle a six pates écailleuses; le corps est très renflé, d'un brun rougeâtre; la tête, le premier anneau et les pates sont d'un noir luisant;

tout le long du dos elle a une ligne obscure, et vers les côtés des points noirs qui sont les stigmates. Cette larve marche lentement et pesamment, et semble traîner son corps avec peine ; pour se transformer, elle entre en terre à peu de distance de sa surface, et se change en nymphe sans faire de coque ; la nymphe est ovale, de couleur jaune, d'où l'insecte parfait sort environ huit jours après sa métamorphose.

On la trouve dans toute l'Europe.

La Chrysomèle de la centaurée, *Chrysomela centaurii.*

Elle a environ trois lignes et demie de longueur; les antennes sont noires ; tout le dessus du corps est d'une couleur cuivreuse brillante, le dessous d'un vert bronzé ; le corselet est presque lisse, bordé sur les côtés; les élytres sont finement pointillées ; les pates de la couleur du dessous du corps, et les poils du dessous des tarses jaunes.

On la trouve aux environs de Paris et en Allemagne, sur la centaurée.

La Chrysomèle du peuplier, *Chrysomela populi.*

Elle a environ cinq lignes de longueur; les antennes sont noires; tout le corps est d'un vert bronzé, luisant; le corselet est finement pointillé, avec une impression longitudinale de chaque côté; l'écusson d'un vert bronzé; les élytres sont rouges, assez fortement pointillées, plus larges et plus longues que l'abdomen, qu'elles embrassent de chaque côté; les pates sont de la couleur du corps, avec les tarses noirs.

On trouve ces chrysomèles en quantité sur le saule et le tremble, dont elles mangent les feuilles, ainsi que leurs larves : le corps de ces larves est allongé, conique, divisé en douze anneaux, d'un blanc jaunâtre; la tête, les pates et le premier anneau sont noirs et écailleux; tout le dessus et les côtés du corps, à l'exception du premier anneau, sont garnis de plusieurs taches noires, écailleuses, un peu élevées, et de chaque côté entre ces taches, d'une rangée de neuf tu-

bercules en forme de mamelons coniques. Pour peu qu'on touche à la larve, elle fait sortir de chaque mamelon une petite goutte d'une liqueur blanche laiteuse, d'une odeur forte et désagréable, qui s'attache aux doigts et se fait long-temps sentir; toutes les gouttes de cette liqueur rentrent ensuite dans leurs mamelons, sans qu'il en reste au-dehors.

Le microscope fait voir que l'extrémité de chaque mamelon est tronquée ou coupée transversalement; l'ouverture est fermée par une peau membraneuse et par des chairs que la larve peut pousser en dehors, et retirer en dedans à volonté. Il est présumable que la liqueur qui sort des mamelons est produite par le suc des feuilles fraîches dont ces larves se nourrissent; car celles qu'on leur donne dans des poudriers venant à se dessécher, la liqueur disparaît.

Pour se changer en nymphes, ces larves se collent contre les feuilles au moyen d'une liqueur gluante qu'elles ont au mamelon du derrière; la nymphe est d'un blanc jaunâtre, avec plusieurs lignes et taches noires; la tête est noire; les élytres et les pates sont

bigarrées de noir. Au bout de cinq à six jours l'insecte parfait sort de sa dépouille de nymphe ; on trouve souvent sur le saule le mâle et la femelle accouplés ; après l'accouplement, la femelle pond des œufs allongés, rougeâtres, qu'elle place perpendiculairement sur les feuilles, les uns à côté des autres.

On la trouve dans toute l'Europe.

La Chrysomèle lisse, *Chrysomela polita*.

Elle a environ quatre lignes de longueur ; le corps est ovale, d'un vert bronzé ; les antennes sont noires ; le corselet est pointillé, avec une impression longitudinale de chaque côté, d'un vert bronzé, luisant sur le milieu ; les élytres sont rougeâtres, luisantes, finement pointillées, plus grandes que l'abdomen, dont elles embrassent les côtés ; les pates sont de la couleur du corps.

On la trouve sur le saule et le peuplier, dans presque toute l'Europe.

La Chrysomèle dix-points, *Chrysomela decem-punctata*.

Elle est longue d'environ quatre lignes; les antennes sont noirâtres, fauves à leur base; la tête est noire; le corselet fauve, avec une grande tache noire sur le milieu du bord postérieur; l'écusson noir; les élytres sont fauves, luisantes; elles ont des stries formées par des petits points enfoncés et des taches noires, dont le nombre n'excède jamais cinq sur chacune, souvent moins; quelquefois il n'y en a que deux près de la base; le dessous du corps est noir; les pates sont noires ou fauves.

On la trouve sur le tremble, dans toute l'Europe.

La Chrysomèle lucide, *Chrysomela lucida*.

Elle est de même forme que la précédente, et un peu plus petite; les antennes, la tête et le corselet sont noirs; celui-ci est pointillé; les élytres sont rouges, luisantes,

avec des stries formées par des points ; le dessous du corps et les pates sont d'un noir bleuâtre.

On la trouve en France, aux environs de Paris, en Allemagne, sur la vigne.

La Chrysomèle lunulée, *Chrysomela lunata.*

Elle est longue d'environ quatre lignes et demie, de forme allongée; tout le corps est bronzé, luisant ; les antennes sont testacées, noirâtres à l'extrémité ; le corselet est bronzé, avec le bord postérieur testacé ; les élytres sont testacées, avec une grande tache en croissant sur le milieu, et la suture d'un vert bronzé, et des stries formées par des points enfoncés ; les pates sont fauves.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale.

La Chrysomèle à collier, *Chrysomela collaris.*

Elle est longue de trois lignes et demie, de forme allongée; tout le corps est d'un

violet foncé, luisant; les antennes ont le milieu fauve et les deux extrémités noires; le corselet est aplati, avec les côtés relevés, rouges ou d'un jaune rougeâtre; les élytres sont irrégulièrement pointillées; le dessous du corps et les pates sont d'un violet plus foncé que le dessus.

On la trouve au nord de l'Europe, sur le saule.

La Chrysomèle lapone, *Chrysomela laponica*.

Elle est longue de cinq lignes, de forme oblongue; tout le corps est d'un vert noirâtre bronzé; les antennes sont noires, avec les premiers anneaux fauves; le corselet est lisse, luisant sur le milieu, avec les bords latéraux relevés, fortement pointillés; les élytres sont finement pointillées, rouges, avec chacune trois grandes taches irrégulières formant des bandes transversales, et la suture d'un vert noirâtre luisant, bronzé; les pates sont d'un vert bronzé; les jambes fauves.

On la trouve au nord de l'Europe, en Saxe, sur le frêne.

La Chrysomèle du polygonum, *Chrysomela polygoni.*

Elle est longue de deux lignes, de forme ovale; les antennes sont noires, avec les premiers anneaux fauves; la tête est noire; le corselet d'un rouge fauve; les élytres sont luisantes, finement pointillées, d'un bleu foncé; le dessous du corps est noirâtre, l'extrémité de l'abdomen rouge; les pates sont testacées; les tarses noirâtres.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur la renouée, *polygonum aviculare*, dont elle mange les feuilles; dès qu'on touche à la plante, elle se laisse tomber à terre.

La Chrysomèle céréale, *Chrysomela cerealis.*

Elle est longue de cinq lignes, de forme ovale; les antennes sont noires; la tête est d'un vert doré, cuivreux, avec une tache

bleue à sa partie supérieure, et une grande tache d'un rouge cuivreux de chaque côté; le corselet est finement pointillé, d'un vert cuivreux, avec quatre lignes longitudinales d'un rouge cuivreux, entre lesquelles sont des lignes bleues; les élytres sont finement pointillées, entièrement couvertes de lignes longitudinales d'un rouge cuivreux, d'un bleu foncé et d'un vert doré, placées alternativement; les ailes sont rouges; tout le dessous du corps est violet.

On la trouve au midi de l'Europe, dans les endroits arides élevés, parmi les blés. M. Olivier l'a trouvée sur les genêts, au midi de la France.

La Chrysomèle américaine, *Chrysomela americana.*

Elle est plus petite et moins allongée que la précédente; le corps est d'un vert doré, bronzé, brillant; les antennes sont fauves à la base, brunes à l'extrémité; le corselet a des points enfoncés assez gros sur les côtés; le milieu, sur lequel sont deux taches

d'un rouge cuivreux, est très brillant; les élytres ont cinq lignes longitudinales d'un rouge cuivreux, et cinq d'un vert brillant; sur celles-ci sont deux rangées de points enfoncés qui forment des stries; les ailes sont rouges; les pates fauves, avec l'extrémité des cuisses verte.

On la trouve au midi de l'Europe, sur les plantes labiées.

La Chrysomèle fastueuse, *Chrysomela fastuosa*.

Elle a trois lignes et demie de longueur; les antennes sont noires; tout le corps est d'un vert doré très brillant; le corselet est finement pointillé, échancré antérieurement, avec une tache dorée, cuivreuse sur les côtés; les élytres sont d'un vert doré, un peu cuivreux, avec une ligne longitudinale sur le milieu, la suture bleue, et des stries irrégulières formées par des points; les pates sont de la couleur du corps, avec les poils des tarses fauves.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les plantes labiées.

La Chrysomèle bordée, *Chrysomela limbata.*

Elle a cinq lignes de longueur; tout le corps est d'un noir bleuâtre foncé; les antennes sont noirâtres; le corselet est très finement pointillé, avec une impression de chaque côté, près du bord postérieur; les élytres sont noires, finement pointillées, avec la base, le bord extérieur et l'extrémité d'un rouge sanguin; les pates sont de la couleur du corps.

On la trouve en France, aux environs de Paris, en Angleterre.

La Chrysomèle sanguinolente, *Chrysomela sanguinolenta.*

Elle est de la grandeur de la précédente, un peu plus arrondie; les antennes sont noires; tout le corps est d'un violet noirâtre; le corselet lisse sur le milieu, avec les bords latéraux relevés et ponctués; les élytres sont pointillées, bordées de rouge extérieure-

ment ; les ailes rouges ; les pates sont de la couleur du corps.

On la trouve en Europe : elle est commune aux environs de Paris.

La Chrysomèle marginelle, *Chrysomela marginella.*

Elle est longue de deux lignes, de forme allongée ; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un vert presque noir, luisant, bronzé ; les antennes sont noires ; le corselet est finement pointillé, avec les bords latéraux d'un rouge jaunâtre ; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés, et le bord extérieur d'un rouge jaunâtre ; les pates sont de la couleur du corps.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur la renoncule âcre, *ranunculus acris.*

La Chrysomèle marginée, *Chrysomela marginata.*

Elle a quatre lignes de longueur ; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est

d'un noir bronzé luisant; les antennes sont noires, plus longues que le corselet; le corselet est lisse, bordé sur les côtés; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés, et bordées de rouge extérieurement; les pates sont de la couleur du corps.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, dans les prairies.

La Chrysomèle petite-ligne, *Chrysomela litura.*

Elle est longue de deux lignes, ovale, convexe; les antennes sont testacées, noirâtres vers l'extrémité; la tête et le corselet noirs, lisses, luisans; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; elles sont testacées, avec une ligne longitudinale sur le milieu et la suture noires; le dessous du corps est noir; les cuisses sont noires; l'extrémité des jambes et les tarses testacés.

On la trouve aux environs de Paris, en Angleterre, sur le genêt.

La Chrysomèle du cresson, *Chrysomela armoraciæ.*

Elle est longue d'une ligne et demie ; tout le dessus du corps est d'un violet foncé luisant ; le corselet est finement pointillé ; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés ; le dessous du corps et les pates sont noirs ; l'extrémité de l'abdomen est d'un brun rougeâtre.

On la trouve sur différentes plantes, dans toute l'Europe.

La Chrysomèle ceinte, *Chrysomela cincta.*

Elle est longue de trois lignes, de forme ovale, peu convexe ; les antennes sont fauves depuis la base jusqu'au milieu, noires dans le reste de leur longueur ; le corps est d'un noir verdâtre, luisant ; le corselet est pointillé, point bordé, avec une large bande d'un rouge pâle de chaque côté ; les élytres sont d'un noir verdâtre, finement pointillées, avec le bord extérieur d'un rouge

pâle ; les pates sont de la couleur du corps ; les poils des tarses sont bruns.

On la trouve au Sénégal.

La Chrysomèle quadri-mouchetée, *Chrysomela quadri-guttata.*

Elle a trois lignes et demie de longueur ; les antennes sont jaunes ; la tête est jaune, avec les yeux noirs ; le corselet jaune, sans taches ; les élytres sont d'un noir bleuâtre, avec chacune trois taches blanches ; le dessous du corps est d'un jaune brun.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Chrysomèle de l'osier, *Chrysomela vitellinæ.*

Elle est longue de deux lignes, de forme oblongue ; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un vert bronzé, brillant ; les antennes sont noires ; le corselet est finement pointillé ; les élytres ont des stries régulières formées par des points enfoncés ; l'extrémité de l'abdomen est d'un

rouge jaunâtre ; les pates sont de la couleur du corps.

On la trouve dans toute l'Europe, sur le saule, le peuplier, et sur différentes plantes aquatiques.

La Chrysomèle commune, *Chrysomela vulgatissima*.

Elle est de la même grandeur et de la même forme que la précédente ; tout le corps est d'un bleu violet luisant ; les antennes sont noires, plus longues que le corselet ; le corselet est un peu aplati, sans rebord, finement pointillé ; les élytres ont des stries formées par de petits points enfoncés ; les pates sont de la couleur du corps.

On la trouve dans toute l'Europe, sur le saule et le bouleau : elle est très commune aux environs de Paris.

La Chrysomèle âtre, *Chrysomela atra*.

G. *Colaspe*. Latr.

Cet insecte a à peu près deux lignes de long ; il est ovale, noir, luisant, et vague-

ment ponctué ; les premiers articles des antennes sont fauves.

On le trouve dans le midi de la France.

Ce genre renferme une grande quantité d'espèces propres à l'Amérique méridionale.

CLXXX^e GENRE.

ENDOMYQUE.

Caractères génériques. Antennes moniliformes, plus longues que le corselet ; articles grenus, les trois derniers plus longs, renflés. — Quatre antennules inégales; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier en masse, sécuriforme; les postérieures de trois articles. — Corps ovale, peu convexe. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes.

Les insectes de ce genre ont beaucoup de rapport avec les chrysomèles, parmi lesquelles Degéer, M. Olivier et d'autres naturalistes les ont placés ; mais M. Fabricius les en a séparés, pour en former un genre. Les principaux caractères qui distinguent les endomyques des chrysomèles, outre les parties de la bouche, sont les antennes

moniliformes, plus grosses à l'extrémité, et le corps peu convexe ; au lieu que les chrysomèles ont les antennes presque d'égale grosseur, et le corps très convexe.

Les antennes sont composées de onze articles, dont le premier est à peine plus gros ; les suivans sont égaux, grenus ; les trois derniers un peu plus longs et plus gros, le dernier arrondi ; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, entre les yeux.

La tête est très petite, enfoncée sous le corselet ; les yeux sont petits, arrondis, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules cornées, de deux mâchoires bifides, à division extérieure triangulaire ; d'une lèvre inférieure allongée, cornée, entière, et de quatre antennules.

Le corselet est déprimé, rebordé, presque aussi large que les élytres ; l'écusson est petit, arrondi.

Les élytres sont peu convexes, rebordées, de la longueur de l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne ; les



Baraband del. *J.e Tardieu Sculp.*

1. Chrys. à collier.
2. Chrys. bordée.
3. Eudom écarlate.
4. Attise caroline.
5. Attise bicolore.
6. Galeru rustique.
7. Galeru violette.

cuisses peu renflées; les jambes légèrement comprimées; les tarses composés de quatre articles, dont le premier très court, les deux suivans d'égale longueur, larges, le troisième bifide, le dernier presque cylindrique, terminé par deux petits crochets.

Le corps est de forme ovale, peu convexe.

Les endomyques sont d'assez petits insectes, dont la larve est inconnue; ils forment un genre composé de cinq espèces: quatre se trouvent en Europe, la cinquième aux Indes orientales.

L'Endomyque écarlate, *Endomychus coccineus*.

Il a environ trois lignes de longueur; les antennes sont noires, plus longues que le corselet; la tête est très petite, noire; le corselet rouge, très échancré antérieurement, aplati et bordé sur les côtés, marqué d'une tache noire sur le milieu; l'écusson est noir; les élytres sont lisses, luisantes, rouges, avec chacune deux taches noires, l'une près de la base, l'autre près de l'ex-

trémité ; le dessous du corps est rouge, avec la poitrine et les pates noires.

On le trouve au nord de l'Europe, aux environs de Paris, dès le commencement du printemps, sur le coudrier.

L'Endomyque du lycoperdon, *Endomychus bovistæ.*

Il a un peu plus d'une ligne de longueur; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est lisse, luisant, d'une couleur testacée, rougeâtre; les antennes sont de la longueur de la moitié du corps; le corselet est échancré antérieurement, rebordé sur les côtés, avec une petite ligne longitudinale enfoncée de chaque côté du bord postérieur; les élytres sont un peu convexes, plus longues que l'abdomen, dont elles embrassent les côtés, un peu rétrécies à leur extrémité; les pates sont de la couleur du corps, les cuisses un peu renflées.

On le trouve au nord de l'Europe, en Allemagne, sur le lycoperdon.

CLXXI^e GENRE.

ALTISE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque de la longueur du corps. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier très court, le troisième assez gros et arrondi, le quatrième terminé en pointe; les postérieures composées de trois. — Mâchoires divisées en deux pièces. — Pénultième article des tarses large, bifide, garni de houppes. — Cuisses postérieures renflées.

Les altises ont quelques rapports avec les chrysomèles; mais leurs antennes filiformes, d'égale grosseur dans toute leur longueur, à articles presque cylindriques, et leurs cuisses postérieures très grosses, les distinguent suffisamment des chrysomèles, dont les antennes sont moniliformes, un peu renflées à l'extrémité, et les cuisses postérieures de la même grosseur que les autres.

Linné, dans ses premiers ouvrages, avait placé ces insectes avec les mordelles; ensuite il les en a séparés, et en a fait une

famille du genre chrysomèle, sous le nom de *chrysomelæ saltatoriæ*. Degéer et d'autres naturalistes ont aussi placé ces insectes avec les chrysomèles. M. Geoffroy en a fait un genre auquel il a donné le nom d'*altica*, en français *altise*, qui veut dire *sauteur*. M. Fabricius, dans son *Systema Entomologiæ*, a adopté ce genre. Dans son *Mantissa*, il a réuni ces insectes aux chrysomèles; et dans son *Entomologia systematica*, il en a fait des galeruques. M. Olivier ayant adopté le genre altise, à l'imitation de cet entomologiste, nous conserverons ce genre établi par le célèbre Geoffroy.

Les antennes sont composées de onze articles, dont le premier est un peu plus gros, les autres égaux, presque cylindriques; elles sont un peu plus longues que la moitié du corps, insérées à la partie antérieure de la tête, entre les yeux, et rapprochées à leur base.

La tête est arrondie, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont globuleux, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure large, entière, ciliée à son bord

antérieur ; de deux mandibules larges, dentées ; de deux mâchoires bifides; division extérieure courte, presque cylindrique, terminée en pointe; division intérieure grande, arquée, comprimée, ciliée intérieurement ; d'une lèvre inférieure étroite, membraneuse, entière, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est convexe, rebordé, plus large que la tête, moins large que les élytres ; l'écusson est triangulaire.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses postérieures très renflées ; les jambes légèrement comprimées ; les tarses composés de quatre articles, dont les trois premiers larges, d'égale longueur ; le troisième est bifide, le dernier cylindrique, terminé par deux petits crochets.

Le corps est de forme ovale.

Les altises sont de très petits insectes ; les plus grandes de celles qu'on trouve en Europe ont environ deux lignes de longueur;

de même que les chrysomèles, elles sont ornées de couleurs qui ont le brillant des métaux; elles marchent mal et lentement; mais elles ont la faculté de sauter vivement, et à une distance assez grande, au moyen de leurs cuisses postérieures, qui renferment des muscles assez forts. Elles vivent sur les plantes potagères, où on les trouve au printemps en très grande quantité; elles criblent et rongent les feuilles de ces plantes, et y déposent leurs œufs: les larves qui en sortent ont le corps allongé, divisé en douze anneaux; six pates écailleuses, une tête écailleuse munie de mandibules, d'antennes et d'antennules: plusieurs espèces vivent en société sur une même feuille. Pour se changer en nymphes, elles se fixent sur la feuille où elles ont vécu, et y tiennent au moyen d'un mamelon qui est placé à l'extrémité de leur corps: l'insecte parfait quitte la dépouille de nymphe quinze ou vingt jours après sa métamorphose.

Ces insectes forment un genre composé d'une centaine d'espèces, dont la plus grande partie se trouve en Europe.

L'Altise Caroline, *Altica Caroliniana.*

Elle est de forme allongée, et a quatre lignes de longueur; les antennes et les yeux sont noirs; la tête est jaune; le corselet jaune, avec deux points noirs sur le milieu; les élytres sont jaunes, avec une ligne noire au bord extérieur, une sur le milieu, et l'autre à la suture; le dessous du corps est de la couleur des élytres; les cuisses sont testacées, les postérieures très renflées, les tarses noirâtres.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline.

L'Altise équinoxiale, *Altica equinoctialis.*

Elle est de grandeur moyenne; les antennes sont noirâtres; la tête est noirâtre, avec une tache d'un jaune pâle sur le front; le corselet petit, convexe, d'un rouge pâle, couleur de chair; les élytres sont d'un beau violet luisant ou bleu, avec quatre taches blanches arrondies sur chaque; l'abdomen

est couleur de chair; la poitrine et les pates sont bleuâtres.

On la trouve à Surinam.

L'Altise bicolore, *Altica bicolor*.

Elle a trois lignes et demie de longueur; les antennes et les yeux sont noirâtres ; la tête, le corselet, le dessous du corps et les pates sont fauves ; les élytres d'un très beau bleu luisant.

On la trouve à Surinam.

L'Altise S blanc, *Altica S littera*.

Elle est longue de deux lignes, de forme allongée; les antennes sont noires, de la longueur du corselet; la tête est rougeâtre à sa partie supérieure; le corselet d'un jaune grisâtre ; les élytres sont d'un brun obscur très luisant, avec une ligne longitudinale un peu ondée, en forme d'S, sur le milieu, d'un blanc jaunâtre ; le dessous du corps et les pates sont d'un gris jaunâtre; les cuisses postérieures ont un anneau noir à l'extrémité.

On la trouve à Surinam.

L'Altise potagère, *Altica oleracea.*

Elle est longue de deux lignes, de forme ovale, d'un bleu verdâtre luisant; les antennes sont noires; le corselet a une ligne transversale enfoncée à sa partie postérieure; les élytres sont lisses, avec de très petits points enfoncés; les cuisses postérieures sont très grosses.

On la trouve en Europe, sur les plantes potagères, auxquelles souvent elle fait beaucoup de tort.

L'Altise de la jusquiame, *Altica hyosciami.*

Elle est petite, de forme ovale; la tête, le corselet et les élytres sont d'un vert bronzé, souvent un peu bleuâtre; tout le dessous du corps est d'un noir luisant; les antennes sont fauves à la base, noires à l'extrémité; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; les pates sont fauves, avec les cuisses postérieures d'un vert bronzé.

On la trouve en grande quantité sur les choux, qu'elle ronge et dévore.

L'Altise bleue, *Altica cærulea.*

Elle est de la grandeur de la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup; les élytres sont d'un beau bleu, couvertes de petits points irréguliers; la base des antennes et les pates sont fauves; la partie inférieure des cuisses postérieures est noirâtre.

On la trouve aux environs de Paris, sur différentes plantes.

L'Altise rubis, *Altica nitidula.*

Elle est petite, très brillante; les antennes sont fauves à la base, brunes à l'extrémité; la tête est d'un vert doré, ou d'un très beau bleu; le corselet d'un rouge doré très brillant; les élytres sont d'un bleu foncé, brillant, ou d'un vert doré, avec des stries formées par des points enfoncés; le dessous du corps est noir, luisant; les pates sont fauves; les cuisses postérieures noires.

On la trouve ordinairement sur le saule:

elle est très commune aux environs de Paris.

L'Altise pate-fauve, *Altica rufipes*.

Elle est de forme ovale, longue de deux lignes; les antennes sont rouges à leur base, brunes à l'extrémité; la tête, le corselet et les pates rougeâtres; les élytres d'un bleu violet luisant, lisses, sans points ni stries; le dessous du corps est d'un noir luisant; les cuisses postérieures sont très renflées.

On la trouve en Europe, sur différentes plantes, principalement sur la mauve.

L'Altise paillette, *Altica atricilla*.

Elle est très petite; les antennes sont longues, noires, fauves à leur base; la tête est noire; le corselet fauve; les élytres sont d'un jaune pâle, lisses, sans points ni stries; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves; les cuisses postérieures noires.

On la trouve en Europe, dans les jardins.

L'Altise striée, *Altica exoleta.*

Elle est longue d'une ligne et demie, de forme ovale allongée, de couleur fauve; les yeux sont noirs; le corselet a de chaque côté du bord postérieur une ligne courte enfoncée; les élytres ont des stries formées par de petits points.

On la trouve sur différentes plantes.

L'Altise fauve, *Altica testacea.*

Cette espèce ressemble à la précédente par les couleurs, mais elle en diffère par sa forme, qui est hémisphérique; les yeux sont noirs; les élytres lisses, luisantes, sans points ni stries.

On la trouve sur différentes plantes, dans toute l'Europe.

L'Altise des bois, *Altica nemorum.*

Elle est petite, de forme ovale, d'un noir luisant, bronzé, avec une large bande d'un jaune pâle sur le milieu de chaque élytre; les antennes sont fauves à leur base,

noirâtres à l'extrémité; les pates d'un jaune obscur.

On la trouve en Europe, sur différentes plantes.

L'Altise hémisphérique, *Altica hemisphærica.*

Elle est de forme arrondie, d'un brun obscur, luisant; le corselet et les élytres sont lisses, sans points ni stries; les quatre pates antérieures d'un brun un peu moins foncé que le reste du corps.

On la trouve en Europe, rarement aux environs de Paris.

L'Altise noire, *Altica atra.*

Elle est très petite; tout son corps est lisse, d'un noir peu luisant; les antennes sont fauves à leur base, noirâtres à l'extrémité; les pates fauves; les cuisses postérieures noires.

On la trouve dans toute l'Europe, sur différentes plantes.

L'Altise tête-jaune, *Altica chrysocephala.*

Les antennes sont de la longueur de la moitié du corps, fauves à leur base, brunes à l'extrémité ; la tête est fauve, avec les yeux noirs ; le corselet lisse, d'un noir luisant ; les élytres sont d'un bleu foncé, noirâtre, luisant ; elles ont des stries formées par des points enfoncés ; le dessous du corps est noir, luisant ; les quatre pates antérieures sont fauves ; les postérieures brunes.

On la trouve en Europe, sur différentes plantes.

CLXXIIe GENRE.

GALERUQUE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque de la longueur du corps; premier article gros et allongé. — Quatre antennules filiformes, inégales; les antérieures composées de quatre articles presque égaux, arrondis, le dernier terminé en pointe; les postérieures très courtes, composées de trois, dont le premier à peine distinct, et les deux autres arrondis. — Mâchoires divisées en deux pièces. — Cuisses simples. — Corselet inégal.

Les galeruques diffèrent des chrysomèles, en ce qu'elles ont le corps plus allongé, et moins convexe; les antennes d'égale grosseur dans toute leur longueur; le corselet inégal, court et moins large que celui des chrysomèles, dont elles diffèrent encore par quelques parties de la bouche.

Les antennes sont un peu plus longues que la moitié du corps, composées de onze articles, dont le premier est allongé, un peu renflé à l'extrémité, le second court, les autres presque égaux; elles sont insérées

à la partie antérieure de la tête, entre les yeux, rapprochées à leur base.

La tête est plus étroite que le corselet, sous lequel sa partie postérieure est un peu enfoncée ; les yeux sont arrondis, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure cornée, arrondie, ciliée ; de deux mandibules larges, dentées, cornées ; de deux mâchoires presque cornées, divisées en deux, division intérieure un peu plus grande, arrondie, arquée ; d'une lèvre inférieure cornée, légèrement échancrée, et de quatre antennules filiformes, inégales.

Le corselet est un peu moins large que les élytres, légèrement convexe, souvent inégal, peu bordé ; l'écusson est arrondi.

Les élytres sont peu convexes, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne ; les tarses composés de quatre articles, dont les trois premiers larges, presque égaux, le troisième bifide, le dernier cylindrique, terminé par deux crochets.

Le corps est de forme oblongue.

Les galeruques vivent sur les plantes, et mangent le parenchyme des feuilles. Elles font rarement usage de leurs ailes, et marchent lentement. Leurs larves diffèrent peu de celles des chrysomèles; elles ont le corps divisé en douze anneaux; six pates écailleuses; la tête dure, écailleuse, munie de mandibules, d'antennes et d'antennules, et à l'extrémité du corps un mamelon charnu qui leur sert de septième pate. Il sort de ce mamelon une matière gluante, au moyen de laquelle elles s'attachent sur les feuilles, qu'elles rongent et dévorent.

Les larves les plus connues sont celles des galeruques de la tanaisie, du nénuphar et de l'orme. Celles de la première espèce vivent sur la tanaisie vulgaire jaune, dont elles mangent les feuilles; on les trouve en quantité au commencement de l'été sur cette plante; elles sont entièrement noires; leur corps a plusieurs tubercules rangés transversalement, et il sort de chacun six ou sept petits poils. Ces larves marchent lentement; pour peu qu'on touche à la plante, elles se laissent tomber à terre, et roulent

leur corps en cercle ; elles restent environ un mois sous la forme de larve, ensuite se changent en nymphe d'une belle couleur jaune, orangée, dont le ventre est courbé en arc. On distingue sur la nymphe toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait. Environ vingt jours après cette métamorphose, la galeruque quitte sa dépouille de nymphe. Les femelles de cette espèce sont quelquefois si remplies d'œufs, et leur ventre est tellement gonflé, que les élytres ne peuvent plus atteindre que la moitié de l'abdomen, les trois derniers anneaux restent à découvert.

La galeruque du nénuphar se trouve dans le commencement de l'été, et pendant toute cette saison, sur le potamogeton, le nénuphar, et autres plantes aquatiques; elle s'en éloigne rarement, et en mange les feuilles. La larve, qui se trouve au mois de juin, vit en nombreuse société sur les grandes feuilles du nénuphar qui sort à la surface de l'eau; elle ronge leur membrane supérieure, et laisse la membrane inférieure entière : les endroits rongés paraissent comme autant de taches brunes.

Ces larves ont quatre lignes de longueur : elles sont de couleur noire, luisante en dessus, d'un jaune orangé en dessous; la tête et les six pates sont noires; le mamelon charnu de l'extrémité du derrière, qui sert de septième pate, est jaune; les anneaux sont très distincts, séparés par une incision profonde, couverts en dessus de plaques écailleuses; les côtés ont des élévations en forme de tubercules. Quand la larve courbe ou allonge le corps, on aperçoit entre les anneaux la peau jaune et membraneuse qui les unit : de sorte qu'elle paraît avoir des lignes transversales jaunes. Pour se transformer, ces larves s'attachent par le mamelon du derrière, sur les feuilles mêmes où elles ont vécu, et prennent ensuite la figure de nymphes. Elles se débarrassent de leur peau de larve, en la faisant glisser tout le long du corps : elles ne la quittent pas entièrement; l'extrémité du ventre de la nymphe reste engagée dans la peau plissée, qui lui sert de soutien ou de point d'appui, pour rester attachée à la feuille, comme on l'observe dans d'autres larves du genre des

chrysomèles et des coccinelles. La nymphe n'offre rien de particulier : elle est grosse, courte; d'abord de couleur jaune, ensuite devient d'un noir luisant; les anneaux du ventre ont en dessus quelques tubercules d'un noir luisant. Ces larves, tant sous leur première que sous leur seconde forme, sont souvent exposées à être submergées, particulièrement lorsque les feuilles qu'elles habitent sont agitées par le vent : quoiqu'elles ne craignent pas l'eau, et qu'elle ne leur fasse aucun mal, elles paraissent cependant plus à leur aise sur le côté de la feuille qui est à sec. Elles savent en quelque sorte nager, ou au moins ramper sur la superficie de l'eau, et se transporter ainsi d'un endroit à un autre. Environ huit jours après la métamorphose, l'insecte parfait quitte la dépouille de nymphe, et reste sur la feuille de la même plante, qu'il ronge comme dans l'état de larve. On a observé qu'en retirant ces larves de dessous l'eau, leur corps n'est pas mouillé; ce qui fait présumer qu'il en sort quelque matière grasse, qui ne permet pas à l'eau de s'y attacher.

Au commencement de l'automne, on trouve sur l'orme, en grande quantité, une espèce de galeruque, à laquelle on a donné le nom de cet arbre, dont les larves rongent et piquent toutes les feuilles. On y trouve aussi ses œufs, qui sont blancs, de forme oblongue, rangés sur chaque feuille par bandes assez serrées, et formant des groupes. Dès que le froid se fait sentir, l'insecte parfait abandonne l'arbre, se retire dans les maisons, pour se mettre à l'abri.

Les galeruques forment un genre composé d'un très grand nombre d'espèces : beaucoup se trouvent en Europe.

La Galeruque de la tanaisie, *Galeruca tanaceti.*

Elle a environ cinq lignes de long; tout le corps est noirâtre; la tête est pointillée; le corselet peu bordé, inégal, raboteux, fortement pointillé; les élytres sont fortement pointillées; les pates sont de la couleur du corps.

On la trouve dans presque toute l'Europe, sur la tanaisie.

La Galeruque littorale, *Galeruca littoralis*.

Elle est de la grandeur de la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup; tout le corps est noir; la tête raboteuse; le corselet raboteux, inégal, peu bordé; les élytres sont raboteuses; elles ont quatre ou cinq lignes longitudinales élevées; le dessous du corps et les pates sont d'un noir luisant.

On la trouve aux environs de Paris, sur différentes plantes.

La Galeruque rustique, *Galeruca rustica*.

Elle ne diffère de la précédente que par sa couleur, qui est d'un brun moins foncé, et par les lignes élevées des élytres, qui sont interrompues en plusieurs endroits, ce qui forme plusieurs points allongés.

On la trouve aux environs de Paris, en Allemagne, sur différentes plantes.

Selon Scopoli, on trouve la larve de cet insecte, au nombre de deux ou trois, dans

les feuilles roulées de différens arbres fruitiers. Quand elle veut se métamorphoser, elle s'enveloppe dans un réseau lâche. En sortant de la dépouille de nymphe, l'insecte parfait est d'un jaune pâle, ensuite il devient brun.

La Galeruque testacée, *Galeruca testacea*.

Elle a cinq lignes et demie de longueur; les antennes sont noirâtres, avec les premiers anneaux fauves; tout le dessus du corps est d'une couleur testacée brune; la tête a un point enfoncé sur le front; les yeux sont noirs; le corselet est peu rebordé; les élytres sont un peu plus grandes que l'abdomen, lisses, luisantes, finement pointillées; le dessous du corps est noirâtre, avec le bord des anneaux et l'extrémité de l'abdomen testacés; les pates sont noirâtres, avec la base des cuisses testacée.

On la trouve au cap de Bonne-Espérance.

La Galeruque violette, *Galeruca violacea.*

Elle a environ quatre lignes de longueur; tout le dessus du corps est d'un beau violet, luisant; le dessous d'un violet noirâtre; les antennes sont noires; le corselet est rebordé, finement pointillé; les élytres sont lisses, luisantes, finement pointillées; les pates de couleur noire.

On la trouve aux environs de Paris.

La Galeruque de l'orme, *Galeruca calmariensis.*

Elle a huit lignes de longueur; les antennes sont brunes; la tête est jaunâtre, avec une tache noire à sa partie supérieure; le corselet jaune, avec trois taches noires, une sur le milieu, et une de chaque côté; les élytres sont d'un brun jaunâtre, avec une ligne longitudinale noire près du bord extérieur; le dessous du corps est noir; les pates sont jaunes.

On la trouve dans toute l'Europe, en très grande quantité, sur l'orme.

La Galeruque du nénuphar, *Galeruca nymphææ.*

Elle a environ trois lignes de long; les antennes sont mélangées de noir et de jaune; la tête est jaunâtre; le corselet jaunâtre, avec deux grandes taches enfoncées; les élytres sont jaunâtres, pointillées; le dessous du corps est brun, avec les derniers anneaux de l'abdomen jaunâtres; les pates sont jaunâtres.

On la trouve dans toute l'Europe, sur les plantes aquatiques. La larve vit sur le nénuphar et autres plantes aquatiques. *Voyez* généralités de ce genre.

La Galeruque du saule caprier, *Galeruca capreæ.*

Elle a trois lignes de longueur; les antennes sont noires à l'extrémité, fauves à la base; la tête est noire; le corselet jaune, raboteux, taché de noir; l'écusson noir; les élytres sont jaunâtres, livides, pointillées; le dessous du corps est noir, avec les deux

derniers anneaux de l'abdomen jaunâtres ; les cuisses sont noires ; les jambes et les tarses noirâtres.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur le saule.

La Galeruque sanguine, *Galeruca sanguinea.*

Elle a deux lignes et demie de longueur; les antennes sont noires; la tête, le corselet, les élytres et les pates d'un rouge sanguin; les yeux et le dessous du corps noirs, avec une tache rouge à l'extrémité de l'abdomen; le corselet et les élytres sont fortement pointillés.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur différens arbres.

La Galeruque nigricorne, *Galeruca nigricornis.*

Elle a deux lignes et demie de longueur; les antennes sont noirâtres; la tête est jaune, avec sa partie postérieure d'un vert doré; le corselet jaune, avec deux impressions et un

léger rebord; les élytres sont pointillées, d'un vert luisant; le dessous du corps et les pates jaunes.

On la trouve en Europe.

CLXXXIII^e GENRE.

CRIOCÈRE.

Caractères génériques. Antennes presque moniliformes, à peine de la longueur de la moitié du corps; le premier article un peu plus gros, le second un peu plus petit. — Quatre antennules courtes; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier un peu plus gros, terminé en pointe; les postérieures de trois articles presque égaux. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes. — Corselet arrondi, presque cylindrique.

M. Geoffroy a le premier fait un genre de ces insectes, que Linné a placés avec les chrysomèles : les criocères diffèrent des chrysomèles par la forme du corselet, par les antennes et les antennules.

Les antennes sont composées de onze articles, dont le premier est renflé, le second

court, globuleux; les suivans d'égale longueur : elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-dessous des yeux.

La tête est de la largeur du corselet, un peu inclinée; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure cornée, arrondie et ciliée; de deux mandibules courtes, cornées, arquées, pointues à leur extrémité; de deux mâchoires droites, cornées, bifides, dont la division intérieure est plus courte que la division extérieure, et tronquée obliquement; d'une lèvre inférieure très courte, arrondie et ciliée, et de quatre antennules courtes.

Le corselet est cylindrique, beaucoup plus étroit que les élytres; l'écusson petit, arrondi.

Les élytres sont dures, convexes, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne; les cuisses un peu renflées; les jambes légèrement comprimées; les tarses composés de quatre articles, dont les trois premiers

larges, d'égale longueur; le troisième est bifide; le dernier arqué, renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets.

Les criocères sont d'assez petits insectes, de forme allongée, ornés de couleurs vives et variées : on les trouve ordinairement sur les fleurs, dans les jardins et dans les prairies. Quand on les prend, ils font entendre un petit cri qui est produit par le frottement des derniers anneaux de l'abdomen contre l'extrémité des élytres; plus on presse les élytres contre le corps, plus le cri est fort. C'est aussi sur les fleurs qu'ils s'accouplent : le mâle se place sur le corps de la femelle, et l'accouplement dure au moins une heure; bientôt après la femelle va déposer ses œufs, elle les arrange, sans ordre, les uns auprès des autres; chaque œuf sort du corps enduit d'une matière visqueuse, propre à le coller sur la partie inférieure de la feuille où il est appliqué; la femelle en dépose huit ou dix sur la même feuille. Ces œufs sont de forme oblongue; ceux du criocère qui vit sur le lis sont rouges après être pondus, et brunissent en-

suite; dès que les petites larves en sortent, elles se promènent aussitôt sur les feuilles; toutes les larves d'une même ponte se placent les unes à côté des autres, à peu près dans le même ordre que les chenilles connues sous le nom de *communes;* elles ont leur tête placée sur une même ligne, et mangent ensemble la substance de la feuille du côté sur lequel elles sont placées; mais à mesure qu'elles croissent, elles s'écartent les unes des autres et se dispersent sur différentes feuilles; alors chaque larve en attaque le bord ou la perce au milieu; pendant qu'elle mange, elle fait de temps en temps un pas en arrière, parce qu'elle ne mange pas ordinairement ce qui est devant elle, mais ce qui se trouve sous son corps.

Les larves des criocères sont grosses, courtes; leur corps est mou, couvert d'une peau assez fine; leur tête et leurs six pates sont écailleuses. Quelques unes de ces larves offrent une particularité qui mérite d'être remarquée : si l'insecte parfait flatte la vue par ses formes et ses couleurs, sa larve inspire le dégoût par son sale vêtement qui la

rend informe et hideuse. Cette larve, après avoir tiré des feuilles de quoi se nourrir, le marc de ces mêmes feuilles a encore pour elle un usage utile, il sert à la vêtir. Sur des feuilles rongées on voit de petits tas d'une matière humide, de la couleur et de la consistance des feuilles macérées et broyées ; chacun de ces tas a une figure irrégulière, arrondie, un peu oblongue ; c'est la matière qui sert de couverture à chaque larve et qui la cache presque entièrement : on ne distingue à un de ses bouts que la tête de la larve, qui est noire, et de chaque côté trois pates noires et écailleuses, terminées par deux petits crochets; tout le reste du corps est caché. Cette matière étrangère est peu adhérente au corps; le plus léger frottement l'enlève. Si on met à nu une de ces larves, on la trouve assez semblable à celles des autres coléoptères ; mais sa peau paraît très délicate ; elle a une transparence qui laisse apercevoir les mouvemens de la plupart des parties intérieures : aussi la nature a appris à cette larve le moyen de se mettre à l'abri de l'impression de l'air extérieur ou de

celle des rayons du soleil; elle lui a appris à se couvrir de ses propres excrémens, et elle a tout disposé pour qu'elle le pût faire avec facilité. L'ouverture de l'anus des autres insectes est placée au bout ou près du bout du dernier anneau, et ordinairement du côté du ventre; l'anus de cette larve est un peu plus éloigné du bout postérieur; il est placé à la jonction du pénultième anneau avec le dernier; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il est du côté du dos. La disposition du rectum, ou de l'intestin qui conduit les excrémens à l'anus, et celle des muscles qui servent à les faire sortir, répondent à la fin que la nature s'est proposée, en plaçant ainsi cette ouverture; les excrémens qui sortent du corps des insectes, en général, sont poussés en arrière dans la ligne du corps; ceux de cette larve s'élèvent au-dessus du sien, et sont dirigés du côté de la tête : quand ils sont entièrement hors de l'anus, ils tombent sur la partie du dos qui est près de la tête, et y sont retenus, mais faiblement, par leur viscosité; sans changer de place, l'insecte les

conduit peu à peu depuis la tête jusqu'à l'extrémité du corps, en faisant, avec ses anneaux, des mouvemens vermiculaires. Si on enlève les excrémens à une de ces larves, elle a besoin de manger pendant environ deux heures, pour que son anus puisse fournir à différentes reprises la quantité de matière nécessaire pour la couvrir entièrement; au bout de deux heures sa couverture est complète, mais elle est mince; peu à peu elle s'épaissit, et à un tel point, que si on l'enlève dans certains temps, on juge que son volume est au moins trois fois plus grand que celui du corps de la larve, et qu'elle est d'un poids qui semble devoir la surcharger : plus elle est épaisse, plus sa figure est irrégulière, et plus sa couleur est brune. L'insecte se défait probablement de son habit lorsqu'il est devenu trop lourd ou trop roide, car on trouve quelquefois de ces larves qui sont nues ou presque nues; mais elles ne restent pas longtemps dans cet état : il leur est aisé de se débarrasser en tout ou en partie d'un vêtement trop pesant, en se plaçant de manière à pouvoir toucher et frotter quelque endroit

de la plante, pendant qu'elle marche en avant ; mais elle se recouvre après d'un enduit plus frais.

Ces larves sont environ quinze jours à prendre leur accroissement ; parvenues à ce terme, elles ne sont plus couvertes de leurs excrémens ; leur corps est nu ou presque nu, et d'une couleur rougeâtre ; elles ne restent plus aussi tranquilles sur les feuilles ; elles les parcourent avec une sorte d'inquiétude, parce qu'elles sont près du terme de leur métamorphose : c'est en terre qu'elle doit se faire, et c'est pour s'y aller cacher qu'elles sont en mouvement. Après être entrées en terre, elles s'y font une coque dont les parois sont enduites intérieurement d'un vernis brillant et argenté ; ce vernis n'est point produit par des fils de soie ; la larve du criocère ne file point, elle jette par la bouche une espèce de bave ou écume, qui est moins épaisse que la liqueur qui produit la soie, et lui est analogue : en se durcissant, cette écume forme des feuilles luisantes et flexibles qui tapissent l'intérieur de la coque ; l'extérieur est recouvert de grains

de terre : ces coques ne sont pas faciles à trouver, parce qu'elles ressemblent à de petites mottes de terre : lorsqu'on les ouvre, on y voit la nymphe, sur laquelle on distingue toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait. Environ quinze jours après que la larve est entrée en terre, le criocère perce sa coque, sort de terre et se rend sur les plantes. Toutes les larves de ces insectes ne sont point aussi dégoûtantes que celles dont nous venons de parler ; leur corps est un peu plus allongé, mais elles sont presque aussi pesantes.

Ces insectes forment un genre composé d'environ cinquante espèces, dont on ne trouve guère qu'une vingtaine en Europe.

Le Criocère quadripustulé, *Crioceris quadripustulata.*

Il a quatre lignes et demie de longueur ; tout le corps est noir ; la tête est un peu avancée ; le corselet est lisse, presque cylindrique ; les élytres sont lisses ; elles ont chacune deux grandes taches, l'une à la base

extérieure, l'autre un peu au-delà du milieu, et quelques stries peu marquées formées par des points enfoncés; les cuisses sont un peu renflées.

On le trouve à Siam.

Le Criocère du lis, *Crioceris merdigera.*

Il est moins grand que le précédent; la tête, les antennes, le dessous du corps et les pates sont noirs; le corselet et les élytres d'un rouge vif sur l'insecte vivant; le corselet a un enfoncement de chaque côté; les élytres sont lisses, avec des points enfoncés.

On le trouve dans toute l'Europe; la larve se nourrit de toutes les plantes liliacées, et se couvre de ses excrémens. *Voyez* génér. de ce genre.

Le Criocère brun, *Crioceris brunnea.*

Il ressemble au précédent pour la taille; tout son corps est ferrugineux, avec les yeux, les antennes et la base de l'abdomen noirs.

On le trouve aux environs de Paris.

M. Boudier, pharmacien à Versailles, et entomologiste instruit, a publié des observations sur ses métamorphoses.

On trouve cet insecte sur le sceau de Salomon (*convallaria multiflora*) : il est rare.

Le Criocère douze-points, *Crioceris duodecim-punctata*.

Il a trois lignes de longueur ; les antennes sont noires ; la tête est rouge, avec les yeux noirs ; le corselet rouge, lisse, cylindrique; les élytres sont rouges, avec chacune six points noirs, et des stries formées par des points enfoncés ; le dessous du corps est rouge, avec un peu de noir sur les côtés de la poitrine ; les pates sont rouges, avec l'extrémité des jambes et les tarses noirs.

On le trouve dans toute l'Europe, sur l'asperge.

Le Criocère bimaculé, *Crioceris bimaculata*.

G. *Galeruque?* Latr.

Il a quatre lignes de longueur; les antennes sont testacées, de la longueur de la moitié du corps; la tête est noire, luisante, avec la bouche testacée; le corselet testacé, luisant, avec un enfoncement de chaque côté du bord postérieur; les élytres sont testacées, lisses, luisantes, avec chacune deux taches noires, l'une près de la base, l'autre un peu plus grande près de l'extrémité; le dessous de l'abdomen est noir; la poitrine et les pates sont testacées.

Cet insecte est très rare aux environs de Paris.

Le Criocère cyanelle, *Crioceris cyanella*.

Il a deux lignes de longueur; les antennes sont noires; tout le corps est d'un bleu foncé luisant; le corselet est cylindrique;

les élytres ont des stries formées par des points enfoncés ; les pates sont noires.

Cet insecte s'accouple avec le suivant : on le trouve dans toute l'Europe, sur les plantes graminées.

Le Criocère mélanope, *Crioceris melanopa.*

Il est de la grandeur du précédent ; les antennes et la tête sont noires ; le corselet est fauve, très luisant ; les élytres sont d'un bleu foncé luisant, avec des points enfoncés qui forment des stries ; le dessous du corps est d'un bleu luisant ; les cuisses et les jambes sont fauves ; les tarses noirâtres.

On le trouve dans toute l'Europe : la larve ressemble à celle du criocère du lis, mais elle est plus petite ; elle se couvre de ses excrémens, ou simplement d'une matière gluante et transparente ; elle vit sur les feuilles de l'orge, de l'avoine, du blé, et sur celles de quelques autres graminées.

Le Criocère anguleux, *Crioceris subspinosa.*

Il a environ une ligne et demie; les antennes sont noires, avec les premiers anneaux fauves; la tête est fauve, avec les yeux noirs; le corselet fauve, avec un petit tubercule de chaque côté des bords latéraux; les élytres sont noires, couvertes de points enfoncés; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris, en Angleterre, sur les plantes graminées.

Le Criocère de l'asperge, *Crioceris asparagi.*

Il a trois lignes de long; les antennes et la tête sont noires; le corselet est rouge, luisant, avec deux points noirs à sa partie supérieure; les élytres sont jaunes, avec la suture d'un noir bleuâtre, et trois taches de la même couleur, dont celle du milieu part de la suture, les deux autres sont isolées; quelquefois la forme de ces taches va-

rie; le dessous du corps et les pates sont d'un noir bleuâtre luisant.

On le trouve dans toute l'Europe : la larve se nourrit des feuilles de l'asperge.

Le Criocère champêtre, *Crioceris campestris*.

Cet insecte est de la grandeur du précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété ; les antennes et la tête sont noires; le corselet est rouge, avec une grande tache d'un noir bleuâtre à sa partie supérieure; les élytres sont d'un noir verdâtre ou bleuâtre, avec le bord extérieur rouge, et trois points jaunes sur chaque; le dessous du corps est d'un noir bleuâtre; les pates sont entièrement jaunes, ou mélangées de jaune et de noir bleuâtre.

On le trouve en Italie, en Barbarie, aux environs de Paris.

Le Criocère chlorotique, *Crioceris chlorotica.*

G. *Orsodacne.* Latr.

Il a deux lignes et demie de long; les antennes sont fauves; la tête et le corselet fauves, lisses, luisans; les élytres testacées, finement pointillées; le dessous du corps est noir; les pates sont testacées.

On le trouve aux environs de Paris.

Le Criocère de la phellandrie, *Crioceris phellandrii.*

G. *Chrysomèle.* Latr.

Il a trois lignes de long; les antennes sont noires; le septième article a une petite saillie qui n'avait point été observée avant que M. Olivier l'eût aperçue; la tête est noire; le corselet d'un noir verdâtre bronzé, un peu aplati et bordé, jaune sur les côtés; les élytres sont lisses, luisantes, jaunes, avec la suture, et une ligne longitudinale sur le milieu, d'un noir verdâtre bronzé; elles ont des stries formées par des points

enfoncés ; le dessous du corps est d'un noir verdâtre bronzé ; les pates sont jaunes, avec une tache noire à l'extrémité des cuisses, et les tarses noirs.

On le trouve sur les plantes aquatiques, dans toute l'Europe : il est très commun aux environs de Paris.

Le Criocère rayé, *Crioceris vittata.*

Il a environ quatre lignes de longueur ; les antennes sont noires; la tête est d'un jaune rougeâtre, avec les yeux noirs ; le corselet d'un jaune rougeâtre, avec une impression transversale à son bord postérieur ; les élytres sont d'un jaune rougeâtre, avec une large bande longitudinale noire sur le milieu ; elles ont quelques lignes élevées peu marquées; le dessous du corps et les pates sont rougeâtres, l'extrémité des jambes et les tarses noirs.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

CLXXXIVe GENRE.

HISPE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, de la longueur du corselet, très rapprochées à leur base; articles égaux, le premier seulement un peu plus gros. — Quatre antennules courtes, égales, filiformes; les antérieures composées de quatre articles presque égaux; les postérieures de trois. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes. — Tête petite, avancée. — Corselet arrondi.

Les hispes ont quelques rapports avec les criocères : aussi M. Geoffroy a-t-il placé avec ces insectes la seule espèce qu'il a connue. Ce genre, qui a été établi par Linné, ne contenait que quatre espèces; M. Fabricius y en a ajouté plusieurs autres, dont quelques unes appartiennent aux genres mélasis, diapère et ptilin : mais de toutes les hispes décrites par cet auteur, M. Olivier n'en a conservé que quatre ou cinq, et a augmenté ce genre de plusieurs espèces nouvelles.

On distingue ces insectes des criocères par les antennes et par les parties de la bouche.

Les antennes sont composées de onze articles, dont le premier est un peu plus gros; les autres sont presque égaux; le dernier est terminé en pointe; elles sont droites, dirigées en avant, très rapprochées à leur base, insérées à la partie antérieure de la tête. Dans quelques espèces, les premiers articles sont comprimés, épineux.

La tête est petite, un peu enfoncée sous le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, arrondie, peu ciliée; de deux mandibules larges, très dentées; de deux mâchoires courtes, bifides, à divisions inégales; l'intérieure beaucoup plus grande, arrondie; d'une lèvre inférieure bidentée à l'extrémité, et de quatre antennules inégales.

Le corselet est un peu plus large que la tête, beaucoup plus étroit que les élytres, presque cylindrique; l'écusson triangulaire.

Les élytres sont très dures, de la longueur de l'abdomen, souvent crénelées et

dentées le long du bord extérieur et à l'extrémité.

Les pates sont de longueur moyenne; les tarses composés de quatre articles, dont le troisième est bifide, allongé, recouvrant le dernier; celui-ci est terminé par deux crochets très pointus.

Les hispes ont le corps allongé, lisse, raboteux, ou épineux; elles forment un genre composé de dix-neuf espèces; deux seulement habitent l'Europe : l'une, qui est assez commune aux environs de Paris, se trouve sur le haut des tiges de gramen; dès qu'on touche à la plante, elle se laisse tomber dans l'herbe; l'autre, les départemens méridionaux de la France : on la trouve sur le ciste. La larve de ces insectes n'est point connue.

L'Hispe bicolore, *Hispa bicolor*.

Elle a environ quatre lignes de longueur; les antennes et la tête sont noires; le corselet est d'un rouge sanguin, avec une tache noire à sa partie supérieure; les élytres sont

noires, elles ont des points enfoncés assez gros, trois lignes longitudinales élevées, et le bord extérieur denté; le dessous du corps est d'un rouge sanguin; les pates sont noires, avec la base des cuisses rouge.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale.

L'Hispe sanguinicolle, *Hispa sanguinicollis*.

Elle a cinq lignes de longueur; les antennes, la tête, le dessous du corps et les pates sont noirs; le corselet est d'un rouge sanguin; les élytres sont noires, avec la base d'un rouge sanguin, quatre lignes longitudinales élevées, entre lesquelles sont deux rangées de points enfoncés assez gros, et l'extrémité dentée.

On la trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

L'Hispe à tête raboteuse, *Hispa capitata*. Bosc.

G. *Cupès*. Latr.

Elle est longue de cinq lignes, étroite, allongée; les antennes sont noires, de la longueur de la moitié du corps; la tête est d'un jaune fauve, très raboteuse, avec quatre tubercules coniques à sa partie supérieure, et un petit, arrondi de chaque côté de sa partie postérieure, derrière les yeux; les yeux sont noirs; le corselet est noir, inégal, aplati sur les côtés, formant un angle saillant de chaque côté du bord antérieur; les élytres sont d'un noir mat, avec trois lignes longitudinales élevées, entre chacune desquelles sont deux rangées de points enfoncés assez gros; le dessous du corps et les cuisses sont noirs; les jambes et les tarses d'un brun noirâtre.

Cette espèce est nouvelle : elle a été apportée par M. Bosc, de l'Amérique septentrionale.



1



2



3



4



6



5

Meunier del. *Fr. Tardieu Sculp.*

1. Crioce. bimaculé.
2. Crioce. anguleux.
3. Hisp. testacée.
4. Hisp. âtre
5. Gribour azuré.
6. Gribour bleuet.

L'Hispe sétacée, *Hispa testacea.*

Elle est longue de deux lignes et demie; les antennes sont noirâtres à la base, testacées à l'extrémité; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est testacé; les yeux sont noirs; le corselet a de chaque côté cinq ou six épines noirâtres, droites, assez longues, qui sortent d'une espèce de tubercule; les élytres sont hérissées d'épines noires.

On la trouve dans les départemens méridionaux de la France, en Italie, sur la côte de Barbarie, sur une espèce de ciste, *cistus monspeliensis.*

L'Hispe âtre, *Hispa atra.*

Elle est de moitié plus petite que la précédente, entièrement noire; les antennes sont un peu plus longues que le corselet, avec une épine assez longue sur le premier article; le corselet et les élytres sont armés d'un grand nombre d'épines aiguës, assez longues.

On la trouve dans presque toute l'Europe,

aux environs de Paris, sur les plantes graminées.

CLXXXV^e GENRE.

GRIBOURI.

Caractères génériques. Antennes filiformes, premier article assez gros, les deux ou trois suivans plus petits et globuleux, les derniers presque cylindriques. — Quatre antennules filiformes, égales; les antérieures composées de quatre articles presque égaux, le dernier terminé en pointe mousse; les postérieures de trois articles égaux. — Mâchoires divisées en deux pièces. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes. — Tête à moitié enfoncée dans le corselet. — Corselet convexe, relevé en bosse.

Linné, Degéer, et quelques auteurs, ont placé ces insectes avec les chrysomèles. M. Geoffroy est le premier qui en ait fait un genre, auquel il a donné en latin le nom de *cryptocephalus*, qui signifie tête cachée, et en français celui de *gribouri*. M. Fabricius a réuni à ces insectes les mélolonthes de cet auteur; mais M. Olivier les en a séparées,

et les a décrites sous le nom de *clytre*, qui leur a été donné par M. Laichartaing.

On distingue les gribouris des chrysomèles, par les antennes longues, composées d'articles cylindriques, par la forme du corselet, et par quelques parties de la bouche.

Les antennes sont presque aussi longues que le corps, de onze articles cylindriques presque égaux; le premier un peu plus gros que les autres, le second plus petit : elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, entre les yeux.

La tête est aplatie à sa partie antérieure, presque perpendiculaire au corps, enfoncée sous le corselet; les yeux sont échancrés, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure arrondie ou légèrement échancrée et ciliée; de deux mandibules creusées en forme de cuiller, pointues, sans dentelures; de deux mâchoires bifides, à division extérieure mince, cylindrique, division intérieure grosse, cornée, cylindrique; d'une lèvre inférieure arrondie, et de quatre antennules.

Le corselet est arrondi, très convexe; l'écusson très petit, triangulaire.

Les élytres sont dures, convexes, de la longueur de l'abdomen : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont assez longues; les cuisses légèrement renflées; les jambes cylindriques; les tarses composés de quatre articles, dont le troisième est bifide, le dernier cylindrique, mince, un peu arqué, renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets.

Ces insectes sont assez petits; les plus grands n'ont guère que six lignes de longueur; quelques espèces sont ornées de couleurs brillantes; en général, ils sont lourds et marchent lentement. On les trouve sur les plantes et les feuilles des arbres, le plus ordinairement sur les saules : pour peu qu'on les touche, ils se laissent tomber à terre, retirent les antennes et les pates sous leur corps, cachent leur tête sous leur corselet, et restent immobiles. Leurs larves diffèrent peu de celles des chrysomèles et des galeruques : elles font beaucoup plus de tort que l'insecte parfait, aux plantes et aux arbres

sur lesquels elles vivent; mais la plus redoutable de toutes, est celle du gribouri de la vigne; elle en détruit la fleur; les feuilles, les jeunes pousses, souvent le raisin même, lui servent de nourriture. Lorsque ces insectes sont nombreux, ils causent beaucoup de dommage dans les pays de vignobles.

Ils forment un genre composé de plus de quatre-vingts espèces : la moitié se trouve en Europe.

Le Gribouri azuré, *Cryptocephalus azureus*.

G. *Eumolpe*. Latr.

Il a cinq lignes de longueur; les antennes sont noires; tout le dessus du corps est d'un vert doré très brillant; le dessous d'un bleu foncé brillant; le corselet et les élytres sont finement pointillés; les pates sont noires.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline.

Le Gribouri bluet, *Cryptocephalus cyaneus.*

G. *Eumolpe.* LATR.

Il est un peu moins grand que le précédent; tout le corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'une belle couleur bleue violette, luisante; les antennes sont noires; le corselet et les élytres finement pointillés; les cuisses de la couleur du corps; les jambes et les tarses noirâtres.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, sur l'aune.

Le Gribouri soyeux, *Cryptocephalus sericeus.*

Il est moins grand que le gribouri bluet, d'un vert doré, tant en dessus qu'en dessous; les antennes sont noires, avec les premiers articles verts; la tête, le corselet et les élytres finement pointillés; les cuisses vertes; les jambes et les tarses bronzés.

Il varie par la couleur; il est quelquefois d'un vert doré, ou entièrement bleu.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur le saule.

Le Gribouri biponctué, *Cryptocephalus bipunctatus.*

Il a deux lignes et demie de longueur; les antennes, la tête, le corselet, sont noirs; les élytres d'un jaune rougeâtre, avec chacune deux petits points noirs, l'un à la base extérieure, l'autre vers le milieu; elles ont des stries formées par des points enfoncés; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve dans toute l'Europe, sur différens arbres.

Le Gribouri cordifère, *Cryptocephalus cordiger.*

Il a depuis deux lignes et demie jusqu'à trois lignes et demie de longueur; les antennes sont noires, avec la base fauve; la tête est noire, avec un point jaune au-dessous des antennes; le corselet noir, avec les côtés fauves, et une ligne longitudinale fauve sur le milieu, plus large, et marquée d'un point noir postérieurement; les élytres

sont pointillées, d'un jaune fauve, avec deux points noirs, l'un près de la base extérieure, l'autre vers le milieu; le dessous du corps et les pates noirs; les cuisses ont une tache fauve à l'extrémité.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur différentes plantes : il est assez rare aux environs de Paris.

Le Gribouri bothnien, *Cryptocephalus bothnicus.*

Il ressemble au précédent; les antennes sont noires, avec la base jaune; la tête est noire, avec un point jaune à sa partie antérieure; le corselet noir, avec le bord antérieur et une ligne longitudinale jaunes; les élytres sont pointillées, noires; le dessous du corps et les pates noirs; les cuisses ont une tache jaune.

On le trouve en Suède.

Le Gribouri de la vigne, *Cryptocephalus vitis.*

G. *Eumolpe.* Latr.

Il a deux lignes et demie de longueur;

les antennes sont noires, avec les premiers articles fauves; la tête et le corselet noirs, luisans, finement pointillés; les élytres d'un rouge brun, pointillées; le dessous du corps et les pates noirs; tout le dessus du corps est couvert d'un léger duvet; le corselet est un peu moins large que dans les autres espèces.

On le trouve dans presque toute l'Europe, sur la vigne.

Le Gribouri obscur, *Cryptocephalus obscurus*.

G. *Eumolpe*. Latr.

Il est de la grandeur du gribouri de la vigne, auquel il ressemble beaucoup, et entièrement noir, à l'exception des premiers articles des antennes, qui sont fauves; tout le corps est légèrement couvert de poils courts, cendrés.

On le trouve au nord de la France.

Le Gribouri six-points, *Cryptocephalus sex-punctatus*.

Il a trois lignes de longueur; les antennes

sont noires, avec les premiers articles fauves; la tête est noire, avec un point jaune à sa partie antérieure; le corselet noir, avec les côtés jaunes, marqués d'un point noir, le bord antérieur et une ligne jaune, courte, sur le milieu; les élytres sont d'un jaune fauve, bordées de noir, avec trois taches noires, dont deux vers la base, et l'autre au-delà du milieu, qui forme une bande transversale; le dessous du corps est noir; les pates sont noires, avec un peu de jaune à la base et à l'extrémité des quatre cuisses postérieures.

On le trouve dans toute l'Europe.

Le Gribouri ceint, *Cryptocephalus cinctus.*

Il a une ligne et demie de longueur; les antennes sont ferrugineuses; la tête et le corselet lisses, luisans, d'un rouge foncé; les yeux noirs; les élytres noires, avec les bords latéraux d'un rouge foncé, et des stries formées par des points enfoncés; le dessous de l'abdomen est noir; les pates

sont d'un rouge brun, avec un peu de noir à l'articulation des cuisses, et les tarses noirs.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Gribouri brillant, *Cryptocephalus nitens*.

Il a deux lignes et demie; sa couleur varie, il est d'un vert bleu, ou d'un bleu noirâtre; les antennes sont noires, avec les premiers anneaux fauves; la tête a une tache fauve à sa partie antérieure; le corselet est luisant; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; les pates sont d'un jaune fauve.

On le trouve en Europe et aux environs de Paris.

Le Gribouri rayé, *Cryptocephalus vittatus*.

Il a environ deux lignes de long; les antennes, la tête et le corselet sont noirs; les élytres noires, avec deux lignes longitudi-

nales jaunes, l'une sur le bord extérieur, et l'autre plus courte près de la suture; elles ont des stries formées par des points enfoncés; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On le trouve dans toute l'Europe, sur différentes plantes, dans les prés et les buissons.

Le Gribouri de Morée, *Cryptocephalus Moræi.*

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont noires, avec la base fauve; la tête est noire, avec une tache jaune en forme de V à sa partie antérieure; le corselet lisse, noir, avec le bord antérieur, et un point jaune de chaque côté du bord postérieur; les élytres sont noires, avec une tache jaune à la base le long du bord extérieur, et une autre à l'extrémité; elles ont des stries formées par des points enfoncés; le dessous du corps et les pates sont noirs; quelquefois les pates ont un peu de jaune.

On le trouve dans toute l'Europe : il est commun aux environs de Paris.

Le Gribouri huit-taches, *Cryptocephalus octo-guttatus.*

Il a environ trois lignes de longueur; les antennes sont noires, fauves à leur base; la tête est noire, avec une tache jaune antérieurement, ou sans tache; le corselet noir, lisse; les élytres sont noires, lisses, avec quatre taches jaunes sur chaque; une à la base, deux sur le milieu, et une à l'extrémité; elles ont des stries formées par des points légèrement enfoncés; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves; les cuisses postérieures noires.

On le trouve dans toute l'Europe.

Le Gribouri du pin, *Cryptocephalus pini.*

Il a une ligne de long; les antennes sont brunes; le corselet est lisse, luisant, testacé; les élytres sont pâles; le dessous du corps est noir; les pates sont testacées.

On le trouve en Europe, sur le pin.

Le Gribouri pusille, *Cryptocephalus pusillus.*

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont jaunâtres; la tête et le corselet fauves; les yeux noirs; les élytres testacées, avec un petit point noir à la base, et l'extrémité noire; elles ont des stries à peine marquées, formées par des petits points peu enfoncés; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves.

On le trouve aux environs de Paris.

CLXXXVIe GENRE.

CLYTRE.

Caractères génériques. Antennes en scie, plus courtes que la moitié du corps, composées de onze articles, le second et le troisième petits, les autres égaux, en scie. — Quatre antennules presque égales; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier petit, les deux suivans un peu plus gros, presque coniques, le dernier mince, cylindrique; les postérieures de trois articles, dont le premier court, le second assez long, le troisième un peu plus mince. — Tête assez large, un peu enfoncée dans le corselet. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

Linné et Degéer ont placé ces insectes avec les chrysomèles. M. Geoffroy en a fait un genre sous le nom de *melolonthe*. M. Fabricius les a réunis aux gribouris. M. Olivier les a d'abord laissés avec ces insectes, mais ensuite les en a séparés, et en a fait un genre sous le nom de *clytre*, nom qui leur a été donné par M. Laichartaing.

On distingue les clytres des gribouris par

leurs antennes, qui sont en scie, au lieu que celles des gribouris sont filiformes; par les mandibules grandes, arquées, et par quelques autres parties de la bouche.

Les antennes sont un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles, dont le premier est gros, renflé à l'extrémité; les deux suivans sont petits, arrondis; le quatrième est un peu allongé; les autres sont égaux, en scie; elles ont leur insertion à la partie antérieure de la tête, entre les yeux.

La tête est assez large, un peu aplatie, cachée en partie sous le corselet; les yeux sont arrondis, saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure cornée, échancrée et ciliée; de deux mandibules assez grandes, avancées, élargies à la pointe, bidentées; de deux mâchoires bifides, à divisions écartées, l'intérieure un peu plus petite; d'une lèvre inférieure courte, cornée, et de quatre antennules.

Le corselet est large, peu convexe, rebordé, un peu plus étroit antérieurement que postérieurement; l'écusson triangulaire.

Les élytres sont dures, convexes, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses.

Les pates sont souvent de grandeur inégale, les antérieures beaucoup plus longues que les autres; les tarses composés de quatre articles, dont les trois premiers presque égaux, assez larges; le troisième est bifide; le dernier allongé, renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets assez forts.

Le corps est allongé, cylindrique.

Les clytres sont en général de grandeur médiocre; quelques espèces sont même assez petites; elles fréquentent les fleurs des prairies et celles des chênes, et se laissent prendre facilement, parce qu'elles ont le vol lourd : leur larve n'est point connue, mais on croit qu'elle vit dans la terre. Elles forment un genre composé d'une cinquantaine d'espèces, dont on trouve près de la moitié en Europe.

La Clytre tridentée, *Clytra tridentata*.

Elle a cinq lignes de longueur; les antennes sont noires, un peu plus longues que

le corselet; la tête, le corselet, le dessous du corps et les pates d'un bleu noirâtre luisant; les élytres d'un jaune pâle, finement pointillées; le corselet est tridenté à sa partie postérieure; les pates antérieures sont beaucoup plus longues que les autres; les jambes de ces pates un peu arquées.

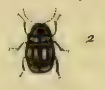
On la trouve en Europe : elle est très commune dans les départemens méridionaux de la France, sur les fleurs.

La Clytre longimane, *Clytra longimana.*

Elle est beaucoup plus petite que la précédente; les antennes sont d'un noir bleuâtre; la tête, le corselet, le dessous du corps et les pates sont d'un vert noirâtre bronzé; les élytres d'un jaune pâle, finement pointillées; les pates antérieures sont très longues; les jambes arquées; les cuisses un peu renflées, avec une petite dent peu marquée.

On la trouve dans presque toute l'Europe : elle est assez commune aux environs de Paris, sur les fleurs, dans les prairies.






Meunier del. *J.^e Tardieu Sculp.*

1. Gribour. cordifère 4. Clyt. longimane.
2. Gribour. 8 taches 5. Clyt. longipède.
3. Gribour de la vigne. 6 Clyt bucéphale.

La Clytre longipède, *Clytra longipes.*

Elle varie pour la grandeur depuis quatre jusqu'à six lignes et demie ; les antennes sont noires, de la longueur du corselet ; la tête, le corselet, le dessous du corps et les pates d'un noir bleuâtre ; les élytres d'un jaune testacé pâle, avec trois points noirs sur chaque, un à la base, près du bord extérieur, les deux autres un peu au-delà du milieu, formant une bande transversale ; les pates antérieures sont beaucoup plus longues que les autres ; les jambes de ces pates un peu arquées ; toutes les cuisses légèrement renflées.

On la trouve au midi de l'Europe, sur différentes fleurs.

La Clytre quadriponctuée, *Clytra quadripunctata.*

Elle a cinq lignes de longueur ; les antennes sont noires, avec le second et le troisième article fauves ; la tête, le corselet, l'écusson, le dessous du corps et les pates sont

noirs ; les élytres d'un rouge pâle, avec chacune deux taches noires, l'une très petite à la base, près du bord extérieur, l'autre plus grande, vers le milieu, où elle forme une bande transversale ; le dessous du corps est couvert d'un léger duvet cendré.

On la trouve dans presque toute l'Europe, sur les fleurs du chêne, du prunellier, de l'aubépine : elle est commune aux environs de Paris.

La Clytre Bucéphale, *Clytra Bucephala.*

Elle a deux lignes et demie de longueur ; les antennes sont en scie, noires, avec les quatre premiers articles fauves ; la tête est d'un bleu violet, luisant, avec la bouche fauve ; le corselet fauve sur les côtés, d'un bleu luisant sur le milieu ; les élytres sont finement pointillées, d'un bleu foncé luisant ; le dessous du corps est d'un bleu noirâtre ; les pates sont fauves ; les tarses noirs.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur différentes fleurs.

La Clytre rougeâtre, *Clytra rubra.*

Elle a près de trois lignes de longueur; les antennes, la tête, le dessous du corps et les pates sont noirs; le corselet est rouge, avec un point noir plus ou moins marqué sur le milieu, ou sans point; les élytres sont rouges, avec chacune deux taches noires, l'une à la base, près du bord extérieur, l'autre au-delà du milieu.

On la trouve aux environs de Paris, en Allemagne, sur les fleurs.

La Clytre indigo, *Clytra cyanea.*

Elle a environ trois lignes de longueur; les antennes sont d'un noir bleuâtre, avec les quatre premiers articles fauves; la tête est d'un bleu foncé, luisant; le corselet fauve, luisant; les élytres sont fortement pointillées, d'un beau bleu foncé, luisant; le dessous du corps est d'un bleu noirâtre; les pates sont fauves.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur différentes fleurs.

La Clytre semblable, *Clytra affinis*. PANZER.

Elle a trois lignes et demie de longueur; les antennes sont noirâtres, avec les quatre premiers anneaux fauves; la tête est d'un noir luisant; le corselet fauve sur les côtés, d'un noir luisant en dessus; les élytres sont finement pointillées, d'un noir bleuâtre luisant; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les fleurs.

CLXXXVIIe GENRE.

CASSIDE.

Caractères génériques. Antennes courtes, presque filiformes, grossissant insensiblement vers la pointe, très rapprochées à leur base. — Quatre antennules inégales, presque filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier est ovale, allongé, terminé en pointe; les postérieures composées de trois, dont le dernier un peu plus gros et ovale. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes. — Corselet et élytres beaucoup plus larges que le corps.

On a vulgairement nommé ces insectes *tortue, scarabée-tortue*, parce que leur tête est entièrement cachée par la plaque écailleuse du corselet, qui est très grande, et que les élytres, qui débordent de beaucoup le corps, le cachent également, de sorte qu'on ne voit en dessus qu'une espèce d'écaille ovale ou circulaire, assez semblable à celle des tortues; ce qui a fait donner à ces insectes, par Linné, le nom de *cassida*, qui signifie casque.

Les cassides ne peuvent être confondues

avec aucun insecte des autres genres ; ceux avec lesquels elles ont quelque ressemblance, qui sont les érotyles, les boucliers et les coccinelles, se distinguent, les premiers, par leurs élytres moins larges, et leurs antennes moniliformes, terminées en masse aplatie ; les deux autres, par le nombre d'articles des tarses : les boucliers en ont cinq, les coccinelles n'en ont que trois, au lieu que les cassides en ont quatre.

Les antennes sont à peine plus longues que le corselet, composées de onze articles qui vont en grossissant insensiblement de la base au sommet ; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, entre les yeux, très rapprochées à leur base.

La tête est très petite, entièrement cachée par le corselet ; les yeux sont ovales, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure courte, large, peu échancrée, ciliée ; de deux mandibules plates, très dentées ; de deux mâchoires bifides, à divisions allongées ; d'une lèvre inférieure étroite, allongée, entière, et de quatre antennules.

Le corselet est plat en dessus, très large,

débordant la tête et les côtés de la poitrine, arrondi antérieurement, ou légèrement échancré, de sorte que pour voir la tête il faut retourner l'insecte; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont grandes, convexes en dessus, beaucoup plus larges que le corps; elles ont en dessous, vers le milieu, une espèce de rebord qui embrasse le haut de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses.

Les pates sont courtes, dépassent à peine les élytres; les tarses courts, composés de quatre articles, dont le premier est court, le troisième bifide, le dernier court, un peu renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets.

Le corps est de forme ovale, aplati en dessous. On trouve ces insectes sur les plantes dont ils se nourrissent : on les prend facilement, parce qu'ils marchent assez doucement et font rarement usage de leurs ailes : ils sont en général de grandeur moyenne; quelques espèces sont ornées de couleurs dorées ou argentées qui disparaissent à la

mort de l'insecte. Quoique les cassides aient une forme qui les fasse remarquer, elles méritent bien plus de fixer l'attention sous l'état de larve que sous celui d'insecte parfait; aussi les célèbres Réaumur, Geoffroy, Degéer ont-ils suivi ces larves dans toutes leurs métamorphoses, et nous ont donné des détails très intéressans sur leurs habitudes. C'est dans leurs ouvrages que nous puiserons ce que nous dirons sur ces larves.

Elles ont six pates écailleuses; la tête arrondie, également écailleuse, munie de deux mâchoires; le corps large, court, aplati, bordé sur les côtés d'appendices branchues et épineuses; les épines sont placées sur des éminences charnues, en forme de mamelons, et leur position est horizontale avec le plan sur lequel marche la larve. Lorsqu'elle est en repos, sa tête et ses pates sont entièrement cachées : le corps est terminé par une espèce de queue fourchue, qui se recourbe en dessus du dos; chaque branche de cette queue est extérieurement garnie d'épines courtes, depuis la base jusqu'à une certaine distance : la larve peut

donner des positions différentes à sa queue, mais elle la tient ordinairement inclinée du côté de la tête; l'anus est placé à l'extrémité d'un mamelon qui se trouve entre les deux branches de la fourche, de sorte que lorsque cette larve rend des excrémens, les deux parties de la fourche sont placées pour les recevoir, et inclinées de manière à former une pente le long de laquelle ils peuvent couler; quand il s'en amasse trop auprès de l'origine de la queue, le mamelon où est l'anus les pousse et les fait aller plus loin : les anneaux et les épines qui les bordent aident encore à les faire aller en avant; peu à peu ils s'accumulent, se collent les uns contre les autres, et sont poussés au-delà des pointes de la fourche, et soutenus par ceux qui sont collés à l'extrémité; alors ils forment une espèce de toit capable de couvrir tout le corps de l'insecte; le plus souvent ce toit le touche sans le charger; quelquefois il est un peu élevé au-dessus, et y est presque parallèle; dans d'autres temps l'insecte lui fait prendre d'autres inclinaisons; de sorte que les excrémens de cette larve,

qu'elle soutient toujours au-dessus de son corps, lui servent à le mettre à l'abri des impressions trop vives de l'air; lorsqu'ils sont trop desséchés, elle s'en débarrasse, et de nouveaux prennent la place des anciens.

Cette larve change plusieurs fois de peau : elle se transforme en nymphe sans entrer dans la terre et sans faire de coque ; c'est sur une des feuilles de la plante où elle a vécu qu'elle subit sa métamorphose. En quittant sa peau de larve pour la dernière fois, elle se défait en même temps des épines qui y tenaient, et elle reste attachée à sa vieille peau par deux filets qui sont engagés dans les branches de sa queue : la nymphe qui succède à la larve est large, aplatie, presque ovale ; son corps est garni tout autour de nouvelles appendices ou épines, qui diffèrent des premières en ce qu'elles sont plus larges à leur base, aplaties et terminées par une pointe fine; ces appendices ressemblent à des feuilles : le corselet est très grand, à peu près de forme semi-lunaire, et cache entièrement la tête; le contour de ce corselet est bordé d'épines courtes et simples : en

regardant cette nymphe en dessous, on distingue presque toutes les parties de l'insecte parfait, contenu sous son enveloppe : la tête, les antennes et les pates sont brunes. Cette singulière nymphe est d'un vert pâle, elle a quelques taches brunes sur le corselet, et ses épines ou appendices latérales sont blanches : elle tient à la feuille par les deux derniers anneaux de son corps, qui y sont collés et qui restent engagés dans la peau qu'elle a quittée, et par les deux filets de sa queue. Douze à quinze jours après cette métamorphose, l'insecte parfait sort de la nymphe par une ouverture qui se fait à la partie antérieure de la peau de dessus : cet insecte dépose sur les feuilles ses œufs, qui sont rangés les uns auprès des autres, et forment des plaques souvent couvertes d'excrémens.

Le genre casside est composé d'un très grand nombre d'espèces : on en trouve au plus une vingtaine en Europe ; les autres habitent l'Amérique et l'Afrique.

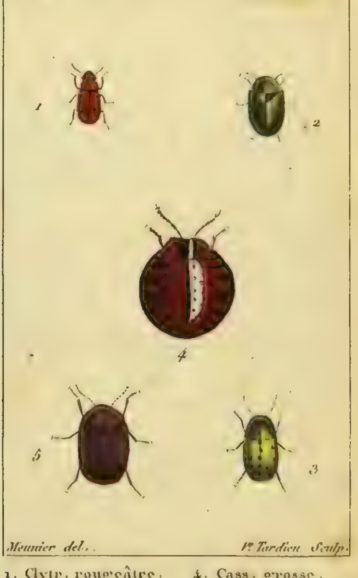
La Casside verte, *Cassida viridis.*

Elle est longue de quatre lignes, large de deux et demie, de forme ovale; le corselet et les élytres sont convexes, beaucoup plus larges que le corps, d'une belle couleur verte; les antennes sont de la longueur du corselet; le dessous est aplati, noir; les pates sont pâles.

On la trouve dans presque toute l'Europe : elle est commune aux environs de Paris, sur les plantes verticillées et sur les chardons.

La Casside maculée, *Cassida murræa.*

Cette casside et la casside panachée de M. Olivier sont la même espèce, comme l'a très bien remarqué M. Geoffroy. Sa couleur varie; elle est verte en dessus, avec quelques petites taches noires irrégulières sur les élytres, principalement à la suture; mais en vieillissant, souvent la couleur verte devient d'un rouge brun; les antennes, le dessous du corps et les pates sont d'un noir



1. Clytr. rougeâtre.
2. Cass. verte.
3. Cass. maculée
4. Cass. grosse.
5. Cass. treillie.

foncé; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur l'aunée. Selon M. Geoffroy, sa larve ressemble à celle de la casside verte : elle se nourrit des feuilles de l'aunée, et se couvre avec ses excrémens.

La Casside marquée, *Cassida vibex*.

Elle est moins grande que la casside verte; les antennes sont noires; le corselet est d'un jaune rougeâtre, sans taches; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés; elles sont d'un vert jaunâtre, couvertes dans quelques endroits de petits points noirs qui les font paraître obscures; le corps est noir; les pates sont fauves, avec une tache noire sur les cuisses.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les chardons.

La Casside pointillée, *Cassida affinis*.

Elle est de la grandeur de la précédente; les antennes sont fauves à la base, noirâtres

à l'extrémité; le corselet est jaunâtre; les élytres sont d'un gris verdâtre, avec des taches noires sur le milieu et à l'extrémité; elles ont des stries formées par des points enfoncés; le dessous du corps est noir; les pates sont fauves.

On la trouve aux environs de Paris, en Allemagne.

La Casside nébuleuse, *Cassida nebulosa.*

Elle est un peu moins grande que la casside verte, d'un jaune roux; les antennes sont noires; le corselet est arrondi antérieurement; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés et des points noirs irréguliers; le dessous du corps est noir; les pates sont jaunâtres; les cuisses ont une tache noire.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les chardons.

La Casside hébraïque, *Cassida hebræa.*

Elle est moins grande que la précédente,

plus arrondie ; les antennes, le corps, les pates sont d'un jaune pâle ; le corselet est transparent, d'un blanc jaunâtre ; les élytres sont jaunâtres, garnies de veines noires, qui forment une espèce de réseau sur le milieu ; les bords sont jaunes, transparens ; l'extrémité des antennes est noire.

On la trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

La Casside purpurine, *Cassida purpurea.*

Elle est de forme arrondie, longue de quatre lignes ; les antennes sont d'un jaune fauve, avec l'extrémité noire ; le corselet est d'un jaune citron, sans tache ; les élytres sont d'un jaune citron, avec une grande tache d'un rouge pourpre sur le milieu, et sur laquelle est un point jaune ; le dessous du corps et les pates sont fauves.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

La Casside bifasciée, *Cassida bifasciata*.

Elle est de forme arrondie, longue de quatre lignes; les antennes sont d'un jaune pâle; le corselet est arrondi antérieurement, d'un jaune fauve sur le milieu, pâle sur les côtés; les élytres sont de la couleur du corselet; elles ont en dessous chacune une tache noire, qu'on aperçoit en dessus au travers des élytres; le dessous du corps et les pates sont fauves; l'abdomen a plusieurs taches irrégulières noires.

On la trouve dans l'Amérique méridionale, à Surinam.

Le Casside noble, *Cassida nobilis*.

Elle est longue de deux lignes, de forme oblongue, d'un vert jaunâtre en dessus; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés, et chacune une ligne longitudinale d'un beau vert doré, qui ne se voit que sur l'insecte vivant, et qui disparaît lorsqu'il est mort; les antennes sont jaunes

à leur base, noirâtres à l'extrémité; le dessous du corps est noir; les pates sont d'un vert jaunâtre.

On la trouve dans toute l'Europe, sur les chardons et sur les plantes chicoracées.

La Casside perlée, *Cassida margaritacea.*

Elle est de forme ovale, longue de deux lignes; le corselet est d'un vert pâle; les élytres d'un vert argenté brillant lorsque l'insecte est vivant, et d'un vert pâle lorsqu'il est mort; le dessous du corps et les pates sont jaunâtres; la tête et la poitrine noires.

On la trouve aux environs de Paris, en Allemagne.

La Casside tuberculée, *Cassida tuberculata.*

Cette espèce est un peu plus grande que la casside verte, de forme ovale, très convexe; les antennes sont fauves à leur base, noirâtres à l'extrémité; le corselet est poin-

tillé, d'un vert bronzé, avec une ligne longitudinale sur le milieu, et les bords jaunes; les élytres sont fortement pointillées, d'un brun ferrugineux, bordées tout autour de jaune fauve; le dessous du corps et les pates sont fauves.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

La Casside marginée, *Cassida marginata.*

Elle est un peu plus grande que la casside tuberculée, presque ronde; les antennes sont d'un brun obscur; le corselet est d'un noir violet luisant; les élytres sont d'un jaune fauve, avec chacune deux points noirs, l'un au milieu du bord antérieur, l'autre à la suture, près de l'écusson; elles sont bordées de noir tout autour; le dessous du corps et les pates sont d'un noir violet luisant.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

La Casside bleue, *Cassida cyanea.*

Elle est presque hémisphérique, longue

de huit lignes, large de neuf, d'un vert bleuâtre luisant, doré en dessus; le dessous du corps, les antennes et les pates sont noirs; le corselet est lisse; les élytres ont des nervures élevées qui forment une espèce de réseau.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

La Casside jaune, *Cassida flava*.

Elle est presque ronde, longue de cinq lignes; les antennes sont ferrugineuses à la base, brunes à l'extrémité; le corselet est d'un jaune pâle, avec le bord postérieur brun; les élytres sont d'un jaune pâle, avec le bord antérieur brun, et une élévation sur le milieu; le dessous du corps et les pates sont bruns.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Casside réticulée, *Cassida reticulata*.

Elle est longue de sept lignes, de forme plus allongée que les deux précédentes; les

antennes sont noires ; le corselet est jaune, avec le milieu et les côtés d'un vert foncé luisant ; les élytres sont jaunes, avec des taches irrégulières ; la suture et le bord extérieur d'un vert foncé ; le dessous du corps et les pates sont noirs ou d'un brun obscur.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Casside variée, *Cassida variegata.*

Elle a environ huit lignes de longueur ; les antennes sont noires, plus longues que le corselet ; le corselet est plus large que long, échancré antérieurement, d'un rouge foncé mélangé de brun et de noir ; les élytres sont un peu anguleuses, fortement ponctuées, d'un rouge obscur, avec des taches irrégulières et les bords noirs ; la tête, le dessous du corps et les pates sont d'un rouge brun.

On la trouve à Surinam.

La Casside grosse, *Cassida grossa.*

Elle est la plus grande des espèces connues, longue de dix lignes, large de onze; les antennes sont noires; le corselet est rouge, sans tache, convexe au milieu, aplati sur les côtés; les élytres sont rouges, avec des taches rondes, noires sur le milieu; les côtés sont dilatés, avec quatre bandes d'un noir bleuâtre; les ailes d'un brun foncé; le dessous du corps et les pates sont rouges; les anneaux de l'abdomen sont séparés par des lignes noires.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Casside treillée, *Cassida clatrata.*

Elle a six lignes et demie de longueur et autant de largeur; les antennes sont d'un brun obscur; le corselet est d'un rouge brun, convexe en dessus, avec les côtés du bord postérieur anguleux; les élytres sont d'un rouge foncé, bordées tout autour d'une large bande noire; elles ont sur le milieu

une ligne longitudinale noire, et une transversale qui s'étend depuis cette ligne jusqu'au bord extérieur; le dessous du corps et les pates sont d'un brun roux; les tarses jaunâtres.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Casside inégale, *Cassida inæqualis*.

Elle est de la grandeur de la précédente; les antennes sont noires; le corselet est bronzé, luisant en dessus, d'un vert cuivreux en dessous; les élytres sont bronzées, luisantes, un peu raboteuses, avec chacune une grande tache ovale jaune près du milieu; le dessous du corps et les pates sont d'un vert bronzé; les ailes brunes.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Casside discoïde, *Cassida discoides*.

Elle est un peu moins grande que la précédente; les antennes sont noires; le corselet est d'un vert luisant doré, sans taches; les élytres sont pointillées, de la couleur du

corselet, avec chacune deux grandes taches ovales, d'un jaune clair, placées l'une à côté de l'autre; le dessous du corps et les pates sont noirs; la portion des élytres qui déborde le corps est, en dessous, d'un beau violet luisant.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

CLXXXVIIIe GENRE.

TRITOME.

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, les trois ou quatre derniers articles gros, aplatis, formant une masse ovale. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de trois articles, dont le dernier hémisphérique, comprimé; les postérieures de trois, dont le dernier très court. — Corps ovale ou arrondi, rebordé, convexe. — Corselet un peu échancré pour recevoir la tête.

Ce genre a été établi par M. Geoffroy. Cet auteur n'ayant trouvé que trois articles aux tarses du seul insecte qu'il a décrit, lui a donné le nom de *tritome*. Mais de nouvelles observations ayant fait découvrir qu'il

en a quatre, et tous les caractères des mycétophages, on l'a placé avec ces insectes.

Le genre tritome a été adopté par M. Fabricius et M. Olivier; le premier a réuni dans ce genre des insectes dont les uns ont cinq articles aux tarses, et les autres quatre. Comme, d'après la méthode que nous suivons, tous ces insectes ne peuvent entrer dans notre genre tritome, nous ne donnerons les caractères que de deux, qui ont quatre articles. M. Latreille a fait un genre des autres sous le nom de *cholève*. M. Olivier n'ayant point encore décrit les tritomes, nous ignorons de quels insectes il composera ce genre. Ils ne peuvent être les mêmes que les tritomes de M. Geoffroy et de M. Fabricius, puisque, selon cet auteur, un des principaux caractères de ces insectes est d'avoir trois articles aux tarses; et cependant il cite M. Geoffroy et M. Fabricius : ce ne peut être qu'une erreur, que sûrement il rectifiera.

Les antennes des tritomes sont moins longues que le corselet, composées de onze articles, dont le premier est un peu renflé,

les autres petits, granuleux, égaux entre eux ; les trois ou quatre derniers plus gros, aplatis, formant une masse ovale ; elles sont insérées au-devant des yeux.

La tête est petite, arrondie, un peu inclinée, enfoncée sous le corselet ; les yeux sont ovales, un peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, cornée, légèrement échancrée ; de deux mandibules cornées, arquées, bifides à l'extrémité ; de deux mâchoires courtes, membraneuses, cylindriques, bifides, à divisions inégales ; d'une lèvre inférieure cornée à la base, membraneuse à l'extrémité, légèrement échancrée, et de quatre antennules.

Le corselet est convexe, rebordé, échancré antérieurement, moins large que les élytres ; l'écusson est assez grand, triangulaire.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen, dont elles embrassent les côtés ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les pates sont de longueur moyenne ; les jambes courtes, comprimées ; les tarses

courts, composés de quatre articles, dont les trois premiers larges, d'égale longueur; le dernier est assez long, arqué, terminé par deux petits crochets.

Le corps est ovale, convexe.

Les tritomes sont de petits insectes dont les habitudes et les larves sont inconnues. M. Fabricius en a décrit neuf espèces, parmi lesquelles quelques unes n'appartiennent point à ce genre. Comme nous ne connaissons qu'une espèce des autres, nous nous bornerons à sa description, afin de ne point commettre d'erreur.

La Tritome bipustulée, *Tritoma bipustulata*.

G. *Triplax.* Latr.

Elle a deux lignes et demie de longueur; les antennes sont ferrugineuses, moins longues que le corselet; la tête et le corselet d'un noir luisant; les élytres noires, luisantes, avec chacune une grande tache d'un rouge vif à la base extérieure; elles sont plus larges à leur origine qu'à l'extrémité,

et ont des stries peu marquées, formées par de petits points enfoncés; le dessous du corps et les pates sont d'un brun rougeâtre.

Elle est rare aux environs de Paris; on la trouve en Angleterre.

C'est mal à propos que M. Fabricius cite M. Geoffroy dans la *Synonymie;* la tritome de cet auteur est très différente de celle-ci.

Le genre suivant est placé après les tritomes. Fabricius, trompé par sa forme allongée, en avait fait des trogossites.

G. LANGURIE.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 284.)

La Langurie bicolore, *Languria bicolor.*

Cet insecte a environ six lignes de long; son corps est étroit, allongé, presque cylindrique, un peu déprimé; il est fauve, avec la tête, les élytres, et une tache sur le corselet, d'un noir un peu bleuâtre.

On le trouve dans la Caroline, d'où il a été rapporté par le savant M. Bosc.

CLXXXIXe GENRE.

ANASPE.

Nota. A l'imitation de M. Olivier, nous avons réuni ce genre aux *mordelles*. Voyez *Mordelles fauves*.

QUATRIÈME SECTION.

Trois articles à tous les tarses.

CXCe GENRE.

COCCINELLE.

Caractères génériques. Antennes courtes, presque en masse ; premier article un peu allongé, les autres presque globuleux, les trois derniers plus gros, en masse. — Quatre antennules inégales ; les antérieures un peu plus longues, composées de trois articles, dont le dernier plus gros, en forme de hache ; les postérieures composées de deux articles égaux. — Corps hémisphérique, plat en dessous. — Corselet et élytres bordés.

Ces insectes, connus vulgairement sous les noms de *bête-à-Dieu*, de *vache-à-Dieu*, de *bête-de-la-Vierge*, sont connus depuis

long-temps, en histoire naturelle, sous le nom de *scarabée hémisphérique*, nom qui leur a été donné à cause de la forme de leur corps.

Les coccinelles ne peuvent être confondues avec les érotyles ni avec les chrysomèles, quoiqu'elles aient quelques rapports avec ces insectes ; le nombre des articles des tarses sert à les distinguer les uns des autres : on sait que les érotyles et les chrysomèles en ont quatre à tous les tarses, et les coccinelles trois seulement ; d'ailleurs les antennes et les parties de la bouche offrent aussi des différences, ainsi qu'on peut le voir par la description de ces parties.

Les antennes ne sont guère plus longues que la tête, composées de onze articles, dont le premier est un peu plus gros ; les suivans arrondis, égaux ; les trois derniers plus gros, formant une masse ; le dernier tronqué à l'extrémité ; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-devant des yeux ; dans l'état de repos, l'insecte les tient cachées sous la tête.

La tête est petite, placée dans une échan-

crure ou cavité qui se trouve à la partie antérieure du corselet; les yeux sont presque ovales, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, petite, avancée, arrondie et ciliée; de deux mandibules courtes, cornées, arquées, pointues; de deux mâchoires courtes, droites, arrondies, un peu ciliées intérieurement; d'une lèvre inférieure arrondie, membraneuse à l'extrémité, et de quatre antennules.

Le corselet est convexe, plus large que long, échancré antérieurement, rebordé sur les côtés, arrondi postérieurement; l'écusson est très petit, triangulaire.

Les élytres sont convexes en dessus, légèrement rebordées; en dessous elles ont de chaque côté un rebord qui embrasse l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées dans l'état de repos, et l'insecte en fait souvent usage pour voler.

Les pates sont courtes, simples; les tarses composés de trois articles, dont le premier est large, le second bifide, le troisième conique, un peu arqué, terminé par deux crochets assez forts.

Le corps est très convexe en dessus, plat en dessous.

Les coccinelles sont d'assez petits insectes; les plus grandes connues n'ont guère que quatre à cinq lignes de longueur, et toutes sont presque aussi larges que longues, lisses, luisantes, plus ou moins marquées de taches régulièrement placées ; elles marchent lentement, mais volent bien : on les trouve ordinairement sur les plantes; lorsqu'elles sont en repos, elles ont les pates appliquées contre le corps, et les antennes couchées sous la tête, de sorte qu'en les regardant en dessus, on n'aperçoit aucune de ces parties. Pour peu qu'on les touche, elles font sortir de l'extrémité de leurs cuisses une petite goutte d'une liqueur jaune, mucilagineuse, d'une odeur forte et désagréable, ce qui suppose qu'elles ont une ouverture à la portion de la cuisse qui se joint à la jambe. Ces insectes sont très communs; ils passent l'hiver, et sont des premiers qui reparaissent au printemps; alors ils s'accouplent. Dans l'accouplement, le mâle est placé sur le dos de la femelle, et après que

celle-ci est fécondée, elle va déposer ses œufs sur les plantes mêmes où elle a vécu. Ils se nourrissent de pucerons; aussi les trouve-t-on communément sur les plantes et les arbres habités par ces insectes.

Leurs larves sont hexapodes; elles ont le corps de forme conique, divisé en douze anneaux : de l'extrémité du dernier, il sort souvent un mamelon charnu, dont elles se servent comme d'une septième pate, en l'appuyant contre le plan de position sur lequel elles marchent; la tête est écailleuse, munie de deux antennes courtes, articulées, de deux mandibules dentées, et de deux lèvres dont l'inférieure est garnie de deux antennules. Les six pates sont écailleuses, et diffèrent un peu de celles des larves des autres coléoptères; elles sont divisées en trois parties : la dernière est terminée par un ongle crochu assez fort; les deux premières sont couvertes de poils de différentes longueurs; les plus courts, placés à l'extrémité du côté inférieur, sont terminés en masse allongée. Comme ces larves adhèrent fortement aux objets sur lesquels elles mar-

chent, on peut croire que ces poils fournissent une matière gluante propre à les fixer sur les feuilles ; les larves de quelques espèces ont les anneaux couverts de plaques écailleuses, d'autres les ont hérissés d'épines en dessus et sur les côtés ; des tubercules garnis de pointes mousses couvrent le corps de quelques autres ; enfin, plusieurs n'ont ni tubercules ni épines, et sont lisses ; mais toutes ont le dessous du corps velu.

Ces larves sont très voraces ; elles détruisent une grande quantité de pucerons, dont elles se saisissent avec les pates de devant, et qu'elles portent ensuite à leur bouche avec ces mêmes pates ; elles ne s'épargnent pas davantage entre elles, et s'entremangent les unes les autres quand elles le peuvent.

Pour se transformer en nymphes, elles s'attachent sur les feuilles, les branches ou d'autres objets, avec le mamelon charnu du derrière, d'où elles font sortir une liqueur gluante, qui le colle contre le plan de position ; peu à peu leur corps se rac-

courcit, et au bout de deux ou trois jours elles paraissent sous la forme de nymphe ; elles se débarrassent de leur peau, en la faisant glisser vers le derrière, où elle se ramasse en un peloton, dans lequel la nymphe reste engagée par l'extrémité du corps.

Les nymphes sont joliment tachetées de noir et d'autres couleurs ; le seul mouvement qu'elles se donnent est de hausser et de baisser le corps alternativement, particulièrement quand on les touche ; souvent elles se redressent perpendiculairement sur le derrière, et restent quelques instans dans cette position. Les coccinelles quittent l'enveloppe de nymphe, souvent au bout de six jours, quelquefois après dix ou onze : nouvellement sorties de cette enveloppe, leurs élytres sont ordinairement d'un blanc jaunâtre, molles et flexibles ; mais à mesure qu'elles s'endurcissent par l'action de l'air extérieur, elles deviennent d'une couleur plus foncée, et les taches commencent à paraître ; le dessous du corps, qui était également d'un blanc jaunâtre, devient noir, brun, ou roux, selon les différentes espèces.

On connaît environ deux cents espèces de coccinelles ; on en trouve plus de cent en Europe. Souvent on voit des espèces très différentes accouplées ensemble.

On les a divisées en trois familles d'après la couleur des élytres. La première comprend celles à élytres rouges ou jaunes, tachées de noir ; la seconde, celles à élytres rouges ou jaunes, tachées de blanc ; la troisième, celles à élytres noires, tachées de jaune ou de rouge.

PREMIÈRE FAMILLE.

Élytres rouges ou jaunes, tachées de noir.

La Coccinelle imponctuée, *Coccinella impunctata*.

Les plus grandes de cette espèce ont deux lignes de longueur ; tout le corps est rougeâtre, sans taches ; la lèvre supérieure et les yeux sont noirs ; le corselet est obscur sur le milieu, ainsi que le dessous de l'abdomen ; les pates sont rougeâtres.

On la trouve au nord de l'Europe, aux environs de Paris.

La Coccinelle livide, *Coccinella livida.*

Elle est petite, de forme ovale ; la tête, le corselet et les élytres sont d'un gris pâle. Les élytres sont parsemées de petites taches noires, avec chacune une tache allongée de même couleur ; vers l'extrémité elles forment une bande transversale ; le dessous du corps est brun, mêlé de noir ; les pates sont d'un brun jaunâtre.

On la trouve au nord de l'Europe.

La Coccinelle biponctuée, *Coccinella bipunctata.*

Elle a deux lignes de long ; la tête est noire, avec deux points jaunes ; le corselet noir, avec les côtés et deux points jaunes le long du bord postérieur ; les élytres sont rouges, avec chacune un point noir sur le milieu ; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve dans toute l'Europe, sur différens arbres.

La Coccinelle hiéroglyphique, *Coccinella hieroglyphica.*

Elle est plus petite que la précédente ; la tête est noire ; le corselet noir, avec une tache jaune de chaque côté ; les élytres sont d'un rouge jaunâtre, avec des taches irrégulières, sinuées, allongées, noires ; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve en Europe.

La Coccinelle cinq-points, *Coccinella quinque-punctata.*

Elle est petite ; la tête est noire, avec deux taches jaunes à sa partie antérieure ; le corselet noir, avec une tache jaune de chaque côté ; les élytres sont rouges, avec chacune deux taches noires sur le milieu, et une commune près de l'écusson ; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve dans toute l'Europe.

La Coccinelle sept-points, *Coccinella septem-punctata.*

Elle a quatre lignes de long; les antennes sont testacées; la tête est noire, avec deux points jaunes à sa partie supérieure; le corselet noir, avec une tache jaune de chaque côté; les élytres sont rouges, avec sept points noirs, dont trois sur chaque et un commun au-dessous de l'écusson; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve dans toute l'Europe, sur différentes plantes et sur différens arbres.

La Coccinelle neuf-points, *Coccinella novem-punctata.*

Elle varie pour la grandeur; la tête est noire, avec deux petites taches jaunes; le corselet noir, avec les côtés jaunes; les élytres sont rouges, avec une tache triangulaire noire au-dessous de l'écusson, commune aux deux élytres, et chacune quatre taches sur le milieu; le dessous du corps et les

pates sont noirs ; la poitrine a deux points jaunes de chaque côté.

On la trouve dans toute l'Europe.

La Coccinelle dix-taches, *Coccinella decem-maculata.*

Elle est de forme oblongue, longue de trois lignes ; la tête est noire, avec une ligne rouge sur le front ; le corselet noir, avec les bords rouges ; les élytres sont rouges, avec dix taches noires, dont deux communes aux deux élytres sur la suture ; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale.

La Coccinelle oculée, *Coccinella ocellata.*

Elle a près de quatre lignes de longueur ; les antennes sont ferrugineuses ; la tête est noire, avec deux points jaunes ; le corselet noir, avec deux points jaunes au bord postérieur ; les côtés et le bord antérieur de la même couleur, avec un point noir sur la

tache jaune du côté; les élytres sont rouges, avec quinze points noirs entourés d'un cercle jaune, et un commun près de l'écusson; le dessous du corps est noir; les pates sont noires, les tarses ferrugineux.

On la trouve au nord de l'Europe, en Allemagne, aux environs de Paris.

La Coccinelle échiquier, *Coccinella conglomerata.*

Elle a deux lignes et demie de long; la tête est jaune; le corselet jaune à sa partie antérieure, noir à sa partie postérieure; les élytres sont jaunes, avec la suture, et chacune sept taches noires, de forme carrée, réunies en quelques endroits; le dessous du corps est noir, avec les bords de l'abdomen jaunes; les pates sont jaunes; les cuisses ont une tache noire.

On la trouve en Europe : elle est commune aux environs de Paris, sur les fleurs et les plantes, dans la campagne et les jardins.

DEUXIÈME FAMILLE.

Élytres rouges ou jaunes, tachées de blanc.

La Coccinelle taches-oblongues, *Coccinella oblongo-guttata.*

Elle est large de trois lignes et demie ; la tête est fauve ; le corselet a deux lignes longitudinales noires, et les côtés d'un blanc jaunâtre ; les élytres sont d'un jaune brun, quelquefois rougeâtre, avec des lignes et des taches allongées, d'un blanc jaunâtre ; le dessous du corps et les pates sont d'un brun noirâtre : dans quelques individus, les pates sont entièrement brunes.

On la trouve au nord de l'Europe.

La Coccinelle effacée, *Coccinella obliterata.*

Elle est petite, et varie pour la couleur ; la tête et le corselet sont d'un jaune pâle, celui-ci est marqué de cinq points noirs ; les élytres d'un jaune fauve, avec chacune

trois petits points noirs placés en triangle : dans quelques individus, ces points sont roussâtres; le dessous du corps est noir; les pates et les antennes sont d'un jaune obscur.

On la trouve au nord de l'Europe.

TROISIÈME FAMILLE.

Élytres noires, tachées de jaune ou de rouge.

La Coccinelle impustulée, *Coccinella impustulata.*

Elle est noire, luisante; le corselet a le bord antérieur d'un jaune pâle, et les côtés de la même couleur, avec un point noir; les élytres sont sans taches; les pates noires.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris.

La Coccinelle anale, *Coccinella analis.*

Elle est très petite; la tête est rouge; le corselet noir, avec le bord antérieur et les bords latéraux rouges; les élytres sont noires, avec chacune une tache rouge près

de l'extrémité ; le dessous du corps est noir ; l'abdomen rougeâtre ; les pates sont rougeâtres.

On la trouve en Allemagne, aux environs de Paris.

La Coccinelle du nopal, *Coccinella cacti.*

Elle a trois lignes de long ; la tête et le corselet sont noirs, lisses, luisans ; les élytres noires, avec chacune une tache rouge sur le milieu ; le dessous du corps est brun ; les pates sont noires.

La larve se trouve sur la raquette, *cactus cochenillifer*, et se nourrit de la cochenille.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Coccinelle bipustulée, *Coccinella bipustulata.*

Elle a deux lignes de longueur ; la tête et le corselet sont noirs, luisans, sans taches ; les élytres noires, luisantes, avec une tache rouge, irrégulière sur le milieu ; le dessous

du corps et les pates sont noirs ; l'extrémité de l'abdomen est rouge.

Cette coccinelle, en sortant de la dépouille de nymphe, a les élytres d'un rouge très vif; ensuite elles deviennent d'un noir luisant, si poli, qu'il ressemble au plus beau vernis de la Chine.

On la trouve dans toute l'Europe, sur le saule.

La Coccinelle sphéroïde, *Coccinella spheroides*.

Elle est petite, de forme ovale ; la tête et le corselet sont noirs; les élytres noires, avec un cercle jaune qui s'étend depuis la base jusque vers l'extrémité de chaque élytre ; le dessous du corps et les pates sont rougeâtres; les cuisses postérieures renflées.

On la trouve au cap de Bonne - Espérance.

La Coccinelle panthérine, *Coccinella pantherina*.

Elle est petite, d'un brun noirâtre ; le

corselet est brun, avec une tache jaunâtre sur les côtés; les élytres sont d'un brun noirâtre, avec chacune cinq taches jaunes ; le dessous du corps est brun ; les pates sont fauves.

Cette espèce est la même décrite par Linné et M. Fabricius, comme n'ayant que quatre taches sur chaque élytre.

On la trouve au nord de l'Europe.

La Coccinelle tigrine, *Coccinella tigrina.*

Elle est de grandeur moyenne, de forme ovale; la tête est noire, avec une ligne longitudinale d'un rouge jaunâtre ; le corselet est noir, avec les côtés d'un rouge jaunâtre ; les élytres sont noires, avec dix points d'un rouge foncé, dont les trois intermédiaires sont placés sur la suture ; le dessous du corps et les pates sont noirs.

On la trouve à Surinam.

La Coccinelle pubescente, *Coccinella pubescens*.

Elle a une ligne et demie de longueur; la tête est noire; le corselet noir, avec les côtés rouges; les élytres sont noires, luisantes, un peu velues, avec chacune deux points rouges, l'un grand et rond placé sur le milieu, l'autre petit vers l'extrémité; le dessous du corps est noir, les pates sont fauves, les cuisses noires.

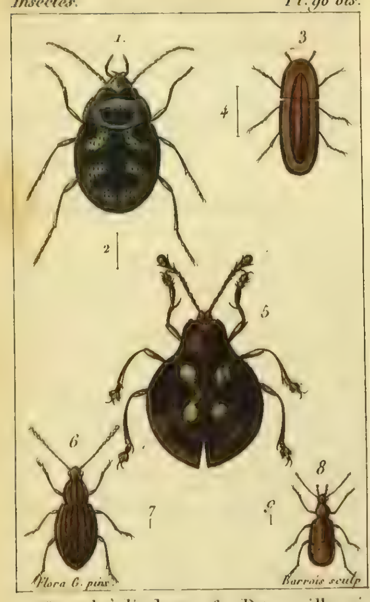
La larve vit sous les vieilles écorces et sur les feuilles de prunier, où elle se nourrit de pucerons; elle est toujours couverte d'un long duvet blanc, ce qui lui a fait donner le nom de barbet blanc des écorces. Ce duvet s'enlève aisément.

On la trouve aux environs de Paris.

A la suite des coccinelles, M. Latreille place les genres suivans :

G. Eumorphe.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 236.)



1.2. Omoph. à limbe. 6.7. Dasyc. sillonné.
3.4. Coss. d'Hoffmansegg. 8.9. Psel. sanguin.
5... Eum. marginé.

L'Eumorphe marginé, *Eumorphus marginatus*.

Cet insecte a près de huit lignes de long; son corps est ovale, noir, avec les élytres bordées, violettes, et ayant chacune deux points jaunes.

Cet insecte se trouve à Java et dans quelques îles de la mer du Sud.

Après les endomyques et les eumorphes, vient, dans la méthode de M. Latreille, le suivant, découvert aux environs de Paris, et établi par le célèbre minéralogiste M. Alexandre Brongniart, qui s'est occupé avec distinction des diverses branches de la zoologie.

G. Dasycère.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 287.)

Le Dasycère sillonné, *Dasycerus sulcatus*.

Cet insecte est long d'une ligne; tout son corps est d'une couleur marron fauve; les

élytres ont trois côtes aiguës, avec deux rangées de points enfoncés entre elles; leurs bords sont relevés.

On le trouve à Montmorency, sous les bolets.

Les *pselaphes*, insectes que M. Latreille place à la fin des coléoptères, et dans la cinquième section, celle des *dimères* de son *Règne animal*, ont trois articles aux tarses; ce savant a fait cette observation après la publication du *Règne animal*; actuellement, il faut placer les pselaphes à la suite des endomyques, et dans la même section. [1]

G. PSELAPHE.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 288.)

Le Pselaphe sanguin, *Pselaphus sanguineus*.

Il a environ une ligne de longueur; son corps est noir, luisant; ses antennes sont

[1] M. Reichenbach a publié une monographie des *pselaphiens*, dans laquelle il établit plusieurs genres nouveaux, dont nous ne parlerons pas ici; nous

de la longueur de la moitié du corps, noirâtres, velues; sa tête a une impression de chaque côté derrière les yeux; le corselet est presque globuleux, avec trois impressions réunies par un sillon transversal; les élytres sont d'un rouge sanguin, marquées chacune de deux lignes longitudinales enfoncées; les pates sont roussâtres.

On trouve cet insecte aux environs de Paris. Nous en avons pris un assez grand nombre dans une petite île de la Seine, en face de Sèvres, à la racine des plantes qui croissent dans le terrain humide des parties qui sont submergées une portion de l'année: on le prend aussi au Petit-Gentilly.

Cet insecte fait partie du genre *briaxis* de M. Reichenbach.

Le Pselaphe de Heis, *Pselaphus Heisei.*

Il est long de près d'une ligne; son corps est d'un brun testacé, un peu pubescent; le

laisserons les choses comme elles sont établies, par M. Latreille, dans le *Règne animal.*

corselet est muni d'une petite fossette transversale vers l'écusson ; les élytres ont chacune deux stries, l'une suturale, l'autre plus courte, placées près de la base, et n'atteignant pas le milieu de l'élytre ; la poitrine et le dessous de l'abdomen sont noirs.

On trouve cet insecte en Allemagne et aux environs de Paris.

C'est le genre *pselaphe* proprement dit de M. Reichenbach.

Le Pselaphe bituberculé, *Pselaphus bituberculatus*.

Il est très petit, châtain-roux ; sa tête a de chaque côté, sous les antennes, un tubercule aigu ; le front est saillant, inégal ; le vertex est un peu enfoncé ; le corselet est bordé antérieurement, un peu cilié, avec une ligne enfoncée et arquée sur chaque côté postérieur ; les élytres sont lisses, elles ont chacune deux stries, l'une suturale, l'autre placée le long du bord extérieur.

On trouve cette espèce dans le midi de la France. M. Latreille l'a trouvée à Brives ; elle forme son genre *chennie*.

G. Clavigère.

(Voyez les *Caractères*, tome II, page 288.)

Le Clavigère testacé, *Claviger testaceus*.

Il a à peu près trois quarts de ligne de longueur ; son corps est entièrement roux-châtain ; le corselet a une petite fossette au milieu de sa partie postérieure.

On trouve cette espèce en Europe, aux environs de Liége. M. Wesmaël, habitant de cette ville, a trouvé cet insecte dans le nid de la fourmi jaune (*formica flava*). Il a donné à M. le comte Dejean, des détails fort curieux sur ses mœurs ; nous allons les transcrire.

« Lorsqu'on a soulevé la pierre qui recouvre la fourmilière, dit M. Wesmaël, les fourmis, au milieu de l'agitation générale, veillent néanmoins sur les clavigères : ceux-ci prennent souvent d'eux-mêmes le chemin des galeries ; mais, s'ils ont l'air de s'enfuir, les fourmis les entourent, les poussent jusqu'à l'entrée de ces mêmes galeries, et les

forcent d'y entrer ; quelquefois l'une d'elles saisit un clavigère au travers du corps avec ses mandibules, et va le déposer dans les conduits souterrains : on aperçoit, à l'extrémité des élytres du clavigère testacé, des poils longs, surtout au côté extérieur, où ils paraissent ordinairement agglutinés par l'effet de quelque liqueur. Ne serait-il pas possible qu'il y eût de chaque côté du corps, à cet endroit, une ouverture d'un ou plusieurs conduits qui sécrétassent un liquide mielleux analogue à celui des pucerons ; ainsi s'expliquerait l'affection des fourmis pour ces petits coléoptères. »

Le Clavigère longicorne, *Claviger longicornis*.

Il est long de plus d'une ligne ; son corps est testacé ; sa tête, son corselet et son abdomen sont un peu granuleux, légèrement velus, leurs poils sont roux ; les élytres sont munies de longs poils à leur bord postérieur, surtout vers l'angle externe de ce bord ; l'abdomen est ovale, arrondi, marqué de deux petits sillons courts, longitudinaux, à

la partie qui vient immédiatement après les élytres; celles-ci ne recouvrent qu'un tiers de sa longueur totale.

Cet insecte a été trouvé en Allemagne, dans le nid de la fourmi jaune.

Nous pensons qu'on pourra trouver ces insectes aux environs de Paris, si l'on cherche avec soin dans les nids de ces fourmis.

CXCI[e] GENRE.

FORFICULE.[1]

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque sétacées; premier article gros et allongé, les autres égaux, cylindriques. — Quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures beaucoup plus longues, composées de cinq articles, dont les deux premiers assez courts; les postérieures composées de trois, dont le premier très court. — Élytres très courtes. — Abdomen terminé par des pinces longues, cornées, très fortes.

Ces insectes sont très connus; les pinces qu'ils ont à l'extrémité de l'abdomen forment un caractère assez distinctif pour em-

[1] Ce genre fait partie de l'ordre des orthoptères, dans la méthode de M. Latreille.

pêcher de les confondre avec aucun autre. Ce sont ces pinces qui leur ont fait donner le nom de *forficula*, et en français celui de *perce-oreilles*, parce qu'on s'est imaginé que le forficule s'introduisait dans les oreilles, que de là il pénétrait dans le cerveau et faisait périr; mais ceux qui savent l'anatomie, ainsi que le dit M. Geoffroy, connaissent l'impossibilité d'une pareille introduction dans l'intérieur du crâne, attendu qu'il n'y a point d'ouverture qui y communique; mais ce qui a pu donner lieu à cette opinion, c'est qu'il se peut qu'un de ces insectes soit entré dans le conduit de l'oreille de quelqu'un qui en aura été effrayé, et alors les forficules sont devenus redoutables, avant qu'on ait examiné s'ils pouvaient être dangereux. Mais ces pinces sont trop faibles pour produire la moindre impression sensible, et quoique ces insectes paraissent vouloir s'en servir pour se défendre, on ne doit pas les craindre. Les jardiniers ont beaucoup plus que tout autre, à se plaindre des forficules, par le dégât qu'ils font aux fruits mûrs; tels que les pê-

ches, les abricots, qu'ils aiment à ronger et à dévorer.

Les antennes sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps, composées de onze ou douze articles, ou beaucoup plus, selon les espèces; le premier est gros, assez long; le second petit; les autres sont presque égaux, cylindriques : elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, à quelque distance des yeux.

La tête est large, un peu aplatie; elle est unie au corselet par une partie courte, ou espèce de col peu sensible; les yeux sont ronds, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure membraneuse, arrondie et ciliée; de deux mandibules cornées, arquées, terminées en pointe; de deux mâchoires cornées, arquées, minces, bifides à l'extrémité; d'une lèvre inférieure allongée, membraneuse, trifide; la division intermédiaire large, arrondie, les deux autres un peu plus longues, minces, cylindriques, obtuses; et de quatre antennules, dont les antérieures, selon M. Fabricius, ont quatre articles, et cinq selon M. Oli-

vier. Entre les mâchoires et les antennes antérieures on trouve une pièce mince, cylindrique, de la longueur des mâchoires, à laquelle M. Fabricius a donné le nom de galea.

Le corselet est moins large que la tête et les élytres, rebordé, tranchant sur les côtés et au bord postérieur.

Les élytres sont coriacées, très courtes, couvrant à peine le tiers de l'abdomen ; les ailes sont membraneuses, repliées longitudinalement sous les élytres, qu'elles dépassent un peu.

Les pates sont de longueur moyenne; les antérieures un peu plus courtes que les autres; les tarses sont composés de trois articles, dont le deuxième court, le premier et le dernier assez longs; celui-ci est terminé par deux crochets.

Le corps est allongé, terminé par deux pièces mobiles en forme de pinces, plus grosses à leur origine qu'à leur extrémité, garnies intérieurement de petites dentelures; les mâles ne diffèrent extérieurement des femelles que par ces parties, qui sont plus

longues et plus grosses : on trouve ces insectes dans les endroits humides, sous les pierres et les écorces des arbres ; ils se nourrissent de différentes substances, mais surtout de fruits lorsqu'ils en trouvent.

Degéer, qui a vu leur accouplement, rapporte que le mâle s'approche à reculons de la femelle, dont il tâte l'abdomen avec sa pince, pour rencontrer l'endroit propre à s'unir à elle, et appliquant alors l'extrémité de son ventre contre le dessous du corps de la femelle, ils se joignent l'un à l'autre, au moyen d'une partie qui sort du ventre du mâle entre le pénultième et le dernier anneau; ils restent tranquillement dans cette position, la pince du mâle appliquée contre le ventre de la femelle et réciproquement celle de cette dernière contre le ventre du mâle; alors ils sont placés sur une même ligne, ayant la tête tournée du côté opposé.

Le même auteur a trouvé au commencement d'avril, sous des pierres, des perce-oreilles femelles accompagnées d'un tas d'œufs, sur lesquels la mère se tenait placée sans jamais s'en éloigner, et dont elle avait

tous les soins possibles : c'est aussi ce que Frisch avait déjà observé ; il prit les œufs, les mit dans un poudrier sur de la terre fraîche, et les dispersa ; mais bientôt la mère les prit l'un après l'autre entre ses dents, les rassembla, et ensuite resta constamment placée sur ce tas d'œufs, qu'elle semblait couver, sans le quitter un moment. Ces œufs sont blancs, lisses, de forme ovale, et les petits en sortirent le 12 mai. Les petits sont très grands à proportion de l'œuf d'où ils sortent, ce qui prouve que toutes leurs parties s'y trouvent fortement comprimées. Ils ressemblent à leur mère, excepté qu'ils n'ont ni ailes ni élytres, et les branches de la pointe du derrière sont droites. Cet observateur voyait diminuer les petits de jour en jour ; la mère mourut, et il la trouva dépecée et à moitié mangée ; comme elle n'avait pu l'être que par sa progéniture, il conjectura que les petits qui avaient disparu avaient sans doute eu le même sort ; ainsi ces insectes s'entre-mangent donc, mais il paraît que c'est seulement lorsqu'ils manquent de nourriture ; car on ne les voit jamais s'atta-

quer dans les champs, lorsqu'ils peuvent s'en procurer d'une autre espèce. On distingue sur la nymphe, les élytres et les ailes, qui sont renfermées dans des fourreaux. Ces fourreaux sont très plats et comme collés sur le dos de la nymphe; les pinces ont alors la courbure qu'elles doivent avoir, au lieu que la larve a ces parties presque droites.

Degéer a aussi trouvé une femelle accompagnée de plusieurs petits; ils se tenaient auprès d'elle sans la quitter, et se plaçaient souvent sous son ventre et entre ses pates, comme font les poussins avec les poules; la mère était fort tranquille, les laissait faire et semblait les couver; les petits restaient quelquefois une heure entière dans cette position. Ces insectes ont en quelque sorte soin de leurs petits, même après leur naissance, et paraissent vouloir les protéger en restant auprès d'eux.

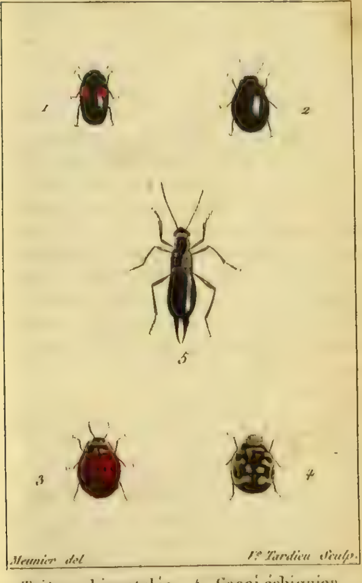
Les transformations des forficules sont du second ordre des métamorphoses de Swammerdam, c'est-à-dire qu'ils ne cessent jamais de marcher et de manger; mais qu'ils reçoivent dans un certain période des four-

reaux sur le dos qui renferment les élytres et les ailes, et c'est alors qu'ils sont réputés être sous la forme de nymphe. Après la dernière mue ils déploient leurs ailes, et sont alors dans l'état de perfection. Par leur manière de croître et de se transformer, et même par les parties de la bouche, ils se rapprochent des orthoptères, et devraient être placés parmi les insectes de cet ordre, d'après le système de Swammerdam et celui de M. Fabricius; mais M. Olivier les a placés avec les coléoptères, parce qu'ils ont les élytres jointes par une suture droite, et les ailes repliées, caractères principaux que cet auteur a assignés aux insectes de ce dernier ordre.

Les forficules forment un genre composé d'une trentaine d'espèces; on n'en trouve que quatre en Europe.

Le Forficule auriculaire, *Forficula auricularia*.

Il a environ sept lignes de longueur; les antennes sont d'un jaune pâle, composées de



1. Tritom bipustulée.
2. Cocci imponctuée
3. Cocci. oculée.
4. Cocci échiquier.
5. Forfic. biponctué.

treize ou quatorze articles, selon M. Olivier. Nous n'en trouvons que onze à l'individu que nous avons sous les yeux, dont les antennes sont entières et les articles très distincts; la tête est d'un brun rougeâtre, avec les yeux noirs; le corselet est de forme carrée, arrondi postérieurement, d'un fauve pâle, avec une grande tache brune sur le milieu; les élytres sont d'un fauve pâle; le corps est brun; les pinces sont d'un brun moins foncé que le corps, dentées à la base, arquées et sans dentelures à l'extrémité; les pates sont pâles.

On le trouve dans toute l'Europe, sous l'écorce des arbres, sous les pierres, et dans des feuilles roulées.

Le Forficule biponctué, *Forficula bipunctata*.

Il est un peu plus grand que le précédent; les antennes sont noires, composées de onze articles; la tête est noire, fauve postérieurement; le corselet est noir, bordé de fauve; les élytres sont noires, avec une grande

tache blanchâtre sur la suture, et les bords pâles; l'abdomen est noir; la pince est aiguë, droite.

M. Fabricius donne ainsi la description de cet insecte : ceux que M. Olivier avait sous les yeux en décrivant cette espèce, ont les antennes d'un fauve obscur, composées de dix articles; la tête est entièrement d'un fauve brun, avec les yeux noirs; l'abdomen est d'un brun noirâtre; la pince est droite, simple, brune à sa base, noire et légèrement arquée à l'extrémité; les pates sont pâles.

Nous possédons un individu qui diffère de ceux décrits par ces deux auteurs, en ce que les antennes sont brunes, composées de douze articles, et que les élytres ont chacune vers le milieu, près de la base, une tache ronde, d'un jaune fauve, et une semblable tache sur l'extrémité de l'aile qui déborde l'élytre; du reste il ressemble à celui décrit par M. Fabricius, à l'exception de la pince, qui est un peu arquée à l'extrémité.

On le trouve en Italie, dans les provinces méridionales de la France.

Le Forficule nain, *Forficula minor.*

Il a deux à trois lignes de longueur; les antennes sont pâles, composées de onze articles, selon M. Olivier : celles de l'individu que nous décrivons ne sont pas entières; la tête est d'un brun noirâtre; le corselet carré, arrondi postérieurement, d'un brun noirâtre; les élytres sont testacées; l'abdomen est d'un brun foncé en dessus, plus pâle en dessous; la pince est testacée, presque droite, dentée dans l'un des deux sexes; les pates sont pâles.

On le trouve dans presque toute l'Europe : il n'est pas très commun aux environs de Paris; on le voit souvent voler pendant la nuit, dans les maisons, où il paraît être attiré par la lumière.

Le Forficule morio, *Forficula morio.*

Les antennes sont noires, longues, composées de dix-huit articles, dont le premier, le quatrième et le cinquième sont blancs; le corselet est noir, arrondi postérieurement; les élytres sont noires, tronquées; les ailes

noires, avec l'extrémité transparente; l'abdomen est noir; la pince grande, courbée, munie de dentelures à la base; les pates sont noires; les tarses ferrugineux.

On le trouve dans l'île d'Otaïti.

Le Forficule crénelé, *Forficula crenata.*

Il a environ quatorze lignes de longueur; les antennes sont d'un jaune obscur, composées de vingt-quatre articles; la tête est brune; la bouche testacée; les yeux sont obscurs; le corselet est noirâtre, avec les bords pâles; les élytres sont d'un brun noirâtre, avec la suture fauve; la partie des ailes qui dépasse les élytres est blanchâtre, avec une petite ligne obscure; le dessus de l'abdomen est d'un brun noirâtre; la pince brune à la base, noire à l'extrémité, légèrement arquée, munie intérieurement de chaque côté de neuf dentelures; le dessous du corps et les pates sont pâles.

On le trouve au midi de l'Afrique.

FIN DU TOME CINQUIÈME.